

Université de Strasbourg
Institut des Hautes Etudes Européennes

**Le bouclier antimissile américain en Pologne
sous l'angle bilatéral des Etats-Unis et de la Pologne,
et multilatéral de l'UE et de l'OTAN**

Jinsouk KIM

Master 2 Histoire des relations internationales
et des processus d'intégration régionale

Sous la direction de Monsieur le professeur Jean-Christophe Romer

juin 2009

Remerciements

Je tiens à remercier en premier lieu mon directeur de mémoire, M. Jean-Christophe Romer. Son soutien immédiat, son ouverture, malgré la complexité du sujet, sa disponibilité et la liberté qu'il m'a accordée ont rendu cette analyse. Spécialement son conseil concernant le plan de ce mémoire m'a permis à traiter plus facilement ce sujet.

Je tiens à remercier également le professeur M. Sung Woo Park de l'Université Choong Ang en Corée du Sud qui m'a donné de la motivation et du courage pour mes études.

Je n'oublierai pas de remercier Estelle Bunout, Hélène Ginsz et Audrey Wihelm qui m'ont donné beaucoup de conseils et de la correction de mon français et mémoire. Spécialement les sources que Estelle Bunout m'a partagés sont très utiles et ont toujours été bienvenu

Je finirai par remercier ma famille, Christoph Allolio, sa famille et mes amis, spécialement mon père et ma tante qui rendent mon étude possible.

Table des matières

Avant-propos.....	5
Introduction.....	6
Chapitre I. Le système antimissile de la relation bilatérale :Les Etats-Unis et la Pologne.....	11
1. L'état des lieux de la négociation bilatérale en matière du bouclier antimissile.....	12
1.1. « Missile Defense » de l'administration Bush.....	12
1.2. Le système d'intercepteur en Pologne.....	15
1.2.1. Le contenu du système.....	15
1.2.2. Le but officiel du système.....	16
1.2.3. Le processus de la négociation.....	18
2. Les intérêts des Etats-Unis et de la Pologne dans la relation bilatérale.....	20
2.1. Les intérêts des Etats-Unis dans le l'installation du bouclier antimissile en Pologne.....	20
2.1.1 La dimension géopolitique.....	20
2.1.2 La particularité de l'administration Bush dans la relation extérieure.....	23
a) Les visions néo-conservatrices de la relation étrangère.....	24
b) La stratégie de « Cherry-picking ».....	25
2.2. Les intérêts de la Pologne dans le bouclier antimissile américain.....	27
2.2.1. La sécurité et la défense de la Pologne dans les instances multilatérales.....	28
a) Le soutien à la PESC et la PESD de l'UE.....	28
b) La Pologne, l'OTAN et les Etats-Unis : Vers l'atlantisme?.....	29
2.2.2. La nouvelle priorité de l'enjeu stratégique national.....	32
a) Le changement de l'enjeu polonais.....	32
b) La priorité irréversible à la sécurité nationale contre la menace.....	35
c) Vers le rôle régional de la Pologne.....	37
3. Conclusion.....	40
Chapitre II. Le bouclier antimissile américain en Pologne dans le contexte multilatéral.....	41
1. La défense antimissile et les questions à l'intérieur de l'UE.....	42
1.1. L'autonomie de la défense de l'UE?.....	42
1.1.1. La PESD : la voie vers l'autonomie de la défense militaire?.....	43
1.1.2. La PESD : le soutien aux capacités industrielles et militaires.....	44
1.1.3. Les capacités techniques de l'UE dans la défense antimissile.....	45

1.1.4. Les limites de l'autonomie de l'UE dans la défense antimissile.....	48
1.2. L'intégration de l'UE en matière de la défense antimissile.....	50
1.2.1. La division de point de vue sur le système antimissile.....	51
a) Avant l'élargissement de l'UE en 2004.....	51
b) Après l'élargissement : les opinions variées sur la menace iranienne et le système antimissile.....	51
c) La nouvelle vision de l'Europe : le cas de la Pologne.....	54
1.2.2. La décision bilatérale : la crise d'intégration de l'UE?.....	55
a) La priorité de la politique européenne commune.....	55
b) La priorité de la souveraineté nationale.....	56
2. La défense antimissile et les questions au sein de l'OTAN.....	59
2.1. La défense antimissile et le débat dans l'OTAN.....	60
2.1.1. L'initiative de l'OTAN – la défense antimissile de théâtre (TMD).....	60
2.1.2. Le système antimissile de territoire (NMD) en Europe et l'OTAN.....	62
a) Les hésitations de l'Europe sur la NMD.....	62
b) L'OTAN vers le système américain antimissile en Europe.....	63
2.1.3 La négociation transatlantique sur le bouclier antimissile en Europe : les nécessités et les limites.....	65
a) Les nécessités de la négociation au niveau transatlantique.....	65
b) Les limites de la négociation transatlantique au sein de l'OTAN.....	67
2.2 La réaction de la Russie sur le bouclier antimissile américain en Europe.....	70
2.2.1. La Russie et l'OTAN : la coopération de la défense antimissile?.....	70
2.2.2. La Russie et les Etats-Unis : les tensions et la coopération.....	72
a) La réaction négative de la Russie.....	72
b) La négociation difficile entre les Etats-Unis et la Russie.....	75
2.2.3. L'Europe : une position difficile entre la relation transatlantique et russe.....	76
3. Conclusion.....	78
Conclusion générale et ouverture.....	79
Glossaire.....	82
Bibliographie.....	84
Annexes.....	94

Avant-propos

Ce sujet est situé au sein de l'actualité et très récent. Il n'y a pas beaucoup d'ouvrages qui traitent directement ce système antimissile, mais la production des articles scientifiques et des journaux est plus abondante. De plus, il est plus facile de trouver les ouvrages sur la Politique Européenne de Sécurité et de Défense (PESD), la relation transatlantique et l'OTAN.

Il y a encore quelques limites dans ce travail. Il est vrai qu'il est difficile de traiter ce sujet qui est assez nouveau et aussi la Pologne puisque, en tant que non-polonaise, l'auteur n'a aucune connaissance de la langue polonaise. Malgré ces limites, ce travail est motivé par l'intérêt de l'auteur pour la sécurité de l'Europe et le problème des missiles. Heureusement, il n'y a pas mal de livres et d'articles en français et en anglais même s'ils sont rédigés par les Polonais. Ainsi, ce mémoire pourrait être plus riche si nous pouvons ajouter plus de réflexion venant des articles en polonais.

Introduction

A partir des années 1990, dans les relations internationales, le concept de la puissance s'est divisé en deux concepts. L'un est le *hard power* (puissance dure) qui a traditionnellement été conçue comme la puissance militaire, l'autre est une *soft power* (puissance douce). Le développement du concept de *soft power* par Joseph S. Nye a augmenté l'importance de la puissance non-militaire. Selon Joseph S. Nye, la puissance militaire et l'utilisation coercitive de ses forces armées produisent finalement de moins en moins d'avantages, en plus il considère comme plus importants les outils politiques, diplomatiques, économiques et commerciaux.¹ De plus, au XXIe siècle, les enjeux des relations internationales sont de plus en plus liés aux éléments de la *soft security* tel que l'environnement, les droits de l'homme et l'énergie. Il est vrai que la puissance militaire n'occupe plus la place prépondérante qui était la sienne jusqu'à la fin de la Guerre Froide. Ainsi dans ce contexte, pourquoi s'intéresser au bouclier antimissile? Il n'en reste pas moins que la puissance traditionnelle continue de jouer un rôle important dans le fonctionnement des relations internationales.² Par exemple, la menace des missiles balistiques nord-coréens existe encore en Corée du Sud et elle vise également les Etats-Unis. D'où, le projet sur le système antimissile américain et la force militaire sont toujours des sujets délicats et intéressants.

Entre 2007 et 2008, la question des défenses antimissiles de territoire en Europe se pose à nouveau même en Europe. L'Europe centrale s'est retrouvée au cœur du déploiement du système américain de défense antimissile. En janvier 2007, le gouvernement américain a officiellement proposé à la Pologne et la République tchèque d'accueillir respectivement une base équipée de 10 intercepteurs et un radar de poursuite. Les Etats-Unis proclament que ce système vise à protéger non seulement les Etats-Unis mais également une partie de l'Europe contre les missiles balistiques à longue portée et intercontinentaux qui pourraient être envoyés depuis le Moyen-Orient. Suite à la signature de l'accord tchéco-américain le 8 juillet 2008, les Etats-Unis et la Pologne ont finalement signé mercredi 20 août 2008 un accord prévoyant l'installation d'éléments du bouclier antimissile américain sur le territoire polonais à l'horizon 2012.

1 NYE Joseph S., *Soft Power : The Means to Success in World Politics*, New York, Public Affairs, 2004, p.31.

2 HATTO Ronald, TOMESCU Odette, *Les Etats-Unis et la 'nouvelle Europe'*, Paris, Collection CERI/AUTREMENT, 2007, p.97.

Qu'est-ce que le bouclier antimissile? Il s'agit d'empêcher qu'un missile attaquant puisse atteindre sa cible. Depuis toujours, au XXème siècle, une tendance forte chez les Etats-Unis est de se préoccuper de défense antimissile pour protéger leur territoire. Les recherches ont réellement commencé dans les années 1950 en même temps que les progrès des Soviétiques en matière de missiles balistiques. En raison de la Guerre Froide, la politique américaine de défense nationale se consacre au développement d'une défense antimissile. Les Etats-Unis et l'URSS signent en 1972 le Traité Anti Ballistic Missile (ABM) qui limite strictement à deux pays le déploiement de missiles antimissiles et prohibe la mise en place de systèmes pour la défense du territoire.³ Cependant, le 23 mars 1983, le Président Ronald Reagan prononce le discours fondateur de l'Initiative de défense stratégique (IDS). Il ne s'agit rien moins que de rendre les armes nucléaires « impuissantes et obsolètes », en protégeant la population américaine contre une attaque soviétique.⁴ C'est le projet ambitieux de développer un bouclier antimissile capable de détruire tout missile balistique par l'utilisation de techniques comme les lasers, les radars et les intercepteurs. Cependant, ce projet est un échec en raison de la lourdeur du budget nécessaire et des obstacles techniques.

La Guerre Froide s'est terminée et il semble que la disparition d'une puissance soviétique en 1991 met fin à la concurrence militaire des Etats-Unis. Mais, le projet de bouclier antimissile n'est pas abandonné par les Etats-Unis. En mai 2003, L'administration Clinton décide de donner la priorité à la défense antimissile de théâtre (*Theater Missile Defense*, TMD)⁵ qui doit protéger les soldats en opération sur leur théâtre d'opérations.⁶

3 Sous la direction de Pierre PASCALLON, *Le bouclier antimissiles américain après les attentats du 11 septembre 2001?*, L'Harmattan, 2002, P.11

4 President Reagan's SDI Speech le 23 mars 1983 « Address to the nation on defense and national security », <http://www.atomicarchive.com/Docs/Missile/Starwars.shtml>.

« (...) Let us turn to the very strengths in technology that spawned our great industrial base and that have given us the quality of life we enjoy today. What if free people could live secure in the knowledge that their security did not rest upon the threat of instant U.S. retaliation to deter a Soviet attack, that we could intercept and destroy strategic ballistic missiles before they reached our own soil or that of our allies? (...) As we pursue our goal of defensive technologies, we recognize that our allies rely upon our strategic offensive power to deter attacks against them. (...) I call upon the scientific community in our country, those who gave us nuclear weapons, to turn their great talents now to the cause of mankind and world peace, to give us the means of rendering these nuclear weapons impotent and obsolete. »

5 La TMD est le concept couvrant une gamme de systèmes allant de la défense localisée de troupes en opérations ou de points sensibles (les systèmes « couche basse ») à la protection de zones plus vastes d'un rayon d'une centaine à plusieurs centaines de kilomètres (les systèmes « couche haute») s'opposant à des missiles à plus longue portée.

6 VILLEPIN Xavier de, *La défense antimissiles du territoire (NMD) aux Etats-Unis*, Rapport d'information N°417 (1999-2000) du Sénat, p.11.

Dans une conférence de presse prononcée en mai 1993, le Secrétaire d'Etat américain à la défense, M. Aspin, déclarait : « ... nous n'avons plus besoin de l'important programme d'armes spatiales que prévoyait Ronald Reagan. Saddam Hussein et les missiles Scud nous ont montré qu'il nous fallait une défense contre les missiles balistiques pour nos forces sur le terrain. Cette menace est immédiate... C'est pourquoi nous avons fait de la défense contre les missiles balistiques de théâtre notre priorité absolue, afin de gérer les nouveaux dangers de l'après-guerre froide et du monde post-soviétique. »

Même si l'ennemi ancien a disparu, la nouvelle menace des Etats « voyous » tels que la Corée du Nord, l'Irak et l'Iran émerge du fait de leur intérêt pour la prolifération balistique dans le monde. Après que la Corée du Nord ait testé le missile « Taepodong 1 » qui avait parcouru environ 1 600 km le 31 août 1998, la politique des Etats-Unis a opéré un net revirement en faveur d'un développement et d'un déploiement rapides d'une défense antimissile nationale (*National Missile Defense*, NMD). A la différence de la TMD, la NMD vise à protéger le territoire national. La NMD est plus limitée que l'IDS, mais elle consiste à déployer 100 intercepteurs de missiles basés en Alaska à l'horizon 2005. Cependant, le Président Clinton n'a pas pris la décision dans ce cas, la décision donc revient à l'administration Bush. Le Président Bush a lancé le concept de « *Missile Defense* » (MD) pour développer le système à tous les niveaux, naval, spatial et terrestre. De plus, la MD vise à la coopération élargie à ses alliés en Europe et en Asie.⁷

En effet, les Etats-Unis entretiennent une relation transatlantique avec les pays européens par la voie de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) au niveau militaire depuis le 4 mai 1949.⁸ Selon Jean-Sylvestre Mongrenier, chercheur à l'Institut français de géopolitique, l'OTAN est la poutre maîtresse du système de sécurité transatlantique.⁹ Après la fin de l'URSS, l'OTAN a radicalement évolué avec l'élargissement de l'OTAN aux pays ex-soviétiques tels que la Pologne et la République tchèque le 12 mars 1999.¹⁰ De plus, les relations OTAN-Russie ont débuté officiellement en 1991, lorsque la Russie est devenue membre du Conseil de coopération nord-atlantique (rebaptisé « Conseil de partenariat euro-atlantique » en 1997), instance créée pour favoriser la transparence et instaurer le dialogue au lendemain de la Guerre froide.¹¹ Par conséquent, l'OTAN devient une institution multilatérale, élargie mais plus complexe, avec les nouveaux membres ou partenaires. Toutefois, il semble que le projet de l'installation du système antimissile en Europe peut être débattu au sein de l'OTAN avec les alliés car ce projet n'est plus le projet national américain, mais le projet concernant la défense du continent européen. Cependant, l'approche bilatérale a produit des résultats positifs et élevé l'incertitude de l'Alliance.

7 Sous la direction de Pierre PASCALLON, *op., cit.*

8 ZORGBIBE Charles, *Histoire de l'OTAN*, Editions Complexe, 2002, p.28.

9 MONGRENIER Jean-Sylvestre, « L'Europe et le bouclier antimissile américain : impolitesse et désillusions du projet européen », *Hérodote*, N°128, 2008/1, p.41.

10 ZORGBIBE Charles, *op., cit.*, p.243.

11 Site-web de l'OTAN, « Les relations OTAN-Russie », www.nato.int/cps/fr/SID-0857F966-90051232/natolive/topics_50090.htm#evolution

De surcroît, depuis 1999, l'Union européenne (UE) a fait des efforts afin de développer sa propre politique de défense ayant créé la Politique Européenne de Sécurité et de Défense (PESD) qui fait partie de la Politique Etrangère et de Sécurité Commune (PESC). L'UE a eu beaucoup de difficultés dans le processus d'intégration des Etats membre en terme de sécurité et de défense commune. Grâce au traité de Maastricht en 1993, l'UE a cherché à établir les trois piliers dont le deuxième porte sur la PESC. Il semble que l'UE est plus unie non seulement dans le domaine économique mais aussi dans le domaine politique et militaire. En 2004, l'élargissement de l'UE à l'Europe centrale et orientale est un grand événement en Europe. Les pays de l'Europe centrale et orientale ont montré un grand désir de l'élargissement de l'UE. Mais, les décisions bilatérales de la Pologne et la République tchèque avec les Etats-Unis posent la question de leur bonne intégration. Ainsi, on peut s'interroger sur l'impact du succès de ces négociations bilatérales sur la solidité de la coopération multilatérale au sein de l'OTAN et de l'UE.

Ce mémoire consiste donc à traiter le bouclier antimissile américain en Pologne dans le contexte bilatéral et multilatéral en essayant de répondre aux questions suivantes: Comment la négociation bilatérale est-elle possible? Quel est le résultat de la négociation? Quel système de la MD va être lancé en Pologne? Pour quelles raisons les Etats-Unis et la Pologne sont-ils favorables à l'installation de ce système dans le cadre de la négociation bilatérale? Quels sont les enjeux de cette négociation pour les Etats-Unis et la Pologne? Ensuite, quelles sont les positions de l'UE et l'OTAN face au sujet antimissile? Quelles questions ce comportement bilatéral peut-il poser dans le contexte multilatéral, tant pour l'UE que pour le lien transatlantique avec l'OTAN ?

Il est certain que le système d'intercepteurs en Pologne serait inutile sans le radar à bande X en République tchèque qui fournit à l'ordinateur de gestion du combat la trajectoire du missile agresseur. Cependant, dans ce mémoire, nous allons traiter seulement le cas de la Pologne pour mieux concrétiser le sujet. Pourquoi la Pologne? Tout d'abord, cette interception sera le premier système d'interception américain sur le continent européen autre que le système de radar américain déjà installé au Royaume-Uni et au Danemark. La Pologne est le plus grand pays des nouveaux Etats membres de l'UE depuis 2004. Même dans l'UE élargie, elle est le 6ème plus grand pays en terme de population et selon l'Eurostat, elle est en voie de devenir, avant la fin 2009, la 7ème puissance européenne.¹² Elle peut être prédestinée

12 « LA POLOGNE, 7ème PUISSANCE ECONOMIQUE DE L'UE ? », *DZIENNIK*, le 14 mai 2009, Source en

à jouer un rôle important dans le domaine de la politique extérieure par rapport aux autres nouveaux Etats membres. De plus, il est clair que le caractère délicat de la Pologne, par exemple, de par son attitude inflexible à la Russie et son engagement pour l'Ukraine pour qu'elle soit plus proche de l'UE vont lui permettre de faire de l'effet sur la politique extérieure de l'UE. Selon Barbara Kunz, chercheur invitée du *Center for Transatlantic Relations* de l'Université Johns Hopkins, la thèse voulant que la Pologne soit le cheval de Troie des Etats-Unis de Europe est largement répandue.¹³ En particulier, l'atlantisme de la Pologne est devenu plus visible après l'engagement sans réserve de ses troupes aux côtés des Américains dès le début de la guerre en Irak en 2003. Ainsi, cela nous permet d'étudier la perspective polonaise. Bien sûr, la période traitée se cantonnera ici à celle de l'administration Bush, nous n'allons pas étudier le point de vue de l'administration Obama car il serait difficile de traiter les politiques récentes et pas encore définies.

Nous traiterons donc le sujet en deux parties. En premier lieu nous aborderons l'installation du système américain antimissile en Pologne dans le contexte bilatéral en essayant à voir l'état de lieux de ce système et les causes de cette négociation bilatérale. La deuxième partie sera consacrée au contexte multilatéral de l'UE et de l'OTAN qui sont les institutions multilatérales au cœur de ce sujet en abordant leurs positions à propos de l'enjeu antimissile et les questions posées dans la relation des pays de l'UE et transatlantique.

français : Ambassade de France en Pologne, http://www.ambafrance-pl.org/france_pologne/spip.php?article3243.

13 KUNZ Barbara, « Les relations polono-américaines depuis 1989 Varsovie, cheval de Troie des Etats-Unis en Europe? », *Le Courrier des pays de l'Est*, N° 1066, mars-avril 2008, p.68.

Chapitre I. Le système antimissile de la relation bilatérale

: Les Etats-Unis et la Pologne

Lors de la conférence d'ouverture à l'Association aire Européenne le 21 avril 2009 à Strasbourg,¹⁴ Janusz Onyszkiewicz, l'ex-ministre polonais de la Défense (1992-1993, 1997-2000) et le vice-Président de la Commission des Affaires étrangères du Parlement Européen, a indiqué que l'affaire du bouclier antimissile n'est pas un enjeu bilatéral entre les Etats-Unis et la Pologne mais intégré à l'OTAN et que la décision finale sera prise au sein de l'OTAN. Même si la négociation entre les Etats-Unis et la Pologne est finalement traitée et acceptée dans le cadre de l'OTAN, il est clair que l'approche des Etats-Unis était aussi tout à fait bilatérale.

Selon l'article « La perspective polonaise » de Lukasz Kulesa, analyste à l'Institut polonais des affaires internationales (PISM), les consultations initiales sur l'éventuel déploiement du site de la défense antimissile en Pologne ont débué en 2003.¹⁵ Cependant, Washington a officiellement demandé à la Pologne de servir de bases européennes au bouclier antimissile américain en janvier 2007.¹⁶ Selon Olivier Zajec, chargé d'études défense à la CEIS (Compagnie européenne d'intelligence stratégique), après 2007, la logique bilatérale impose ses effets, avec pour point d'application géographique une Europe de l'Est demandeuse de garanties de sécurité. La défense antimissile du continent européen est désormais forcée de se penser en articulation avec les bases installées unilatéralement par les Etats-Unis en Pologne.¹⁷ Et puis, le sommet de Bucarest d'avril 2008 reconnaît que ces bases « devront être intégrées dans toute architecture future de défense antimissile à l'échelle de l'Otan ».¹⁸

Nous allons analyser cette négociation bilatérale pour traiter son processus et son résultat. Nous allons étudier, bien sûr, les causes de cette approche bilatérale respectivement du côté des Etats-Unis et de la Pologne.

14 Conférence d'ouverture à l'Association Parlementaire Européenne, organisée par F.A.S.E. (Forum Académique sur la Sécurité en Europe), « Intervention de personnalités sur le rôle des institutions européennes dans la coopération euro-atlantique », le 21 avril 2009.

15 KULESA Lukasz, « La perspective polonaise », *Fondation pour la Recherche Stratégique*, le 12 avril 2007, p.1.

16 PONS Sophie, « Washington demande à Prague et Varsovie d'accueillir des bases antimissiles », *AFP*, le 22 janvier 2007, <http://www.tetedeturc.com/home/spip.php?article6412>

17 ZAJEC Olivier, « L'Otan et le bouclier antimissiles », *Défense nationale et sécurité collective*, N°11, 2008, p. 61.

18 Déclaration du sommet de Bucarest publiée par les chefs d'État et de gouvernement participant à la réunion du Conseil de l'Atlantique Nord tenue à Bucarest le 3 avril 2008, <http://www.nato.int/docu/pr/2008/p08-049F.html>

1. L'état des lieux de la négociation bilatérale

en matière du bouclier antimissile

Tout d'abord, nous verrons la politique de défense antimissile de l'administration Bush, c'est-à-dire la « *Missile Defense* » pour voir la priorité américaine concernant les technologies et le système antimissile. Ensuite, nous présenterons le système qui sera installé en Pologne et son but d'installation.

1.1. « *Missile Defense* » de l'administration Bush

Jusqu'à l'administration Clinton, le projet du système antimissile reste au niveau national. Mais, il y a un grand changement en matière de la défense antimissile à partir de l'arrivée de la nouvelle administration. Selon le secrétaire américain à la Défense, Donald Rumsfeld dans le discours à Munich, en Allemagne, le 3 février 2001, l'intention américaine sur le système antimissile semble très similaire à l'IDS de Reagan.

« Les Etats-Unis ont l'intention de développer et de déployer une défense antimissile dont le but est de défendre notre peuple et nos forces contre une attaque limitée de missiles balistiques, et ils sont prêts à aider à déployer une telle défense les amis et les alliés menacés par une attaque antimissile.»¹⁹

Le président américain George W. Bush avait l'idée d'une défense antimissile plus large et plus ambitieuse que l'administration Clinton sous la dénomination de « *Missile Defense* » (MD) intégrant les deux concepts de NMD et de TMD. Elle a pour objectif de protéger le sol américain, les alliés des Etats-Unis et les nations amies qui le souhaitent ainsi que les forces armées américaines à l'extérieur contre une attaque limitée en volume.²⁰

En 2001, les attentats du 11 septembre ont propulsé de façon spectaculaire la lutte contre le terrorisme en tête des questions de politique étrangère aux Etats-Unis, détournant l'attention immédiate du problème de la défense antimissile. Certes, un système antimissile aurait été impuissant face à des attentats du type du terrorisme, mais aux yeux des

19 Donald Rumsfeld, le discours *Munich Conference on European Security Policy*, U.S. Department of Defense, Munich, 3 février 2001, <http://european-security.com/index.php?id=2316>.

« The United States intend to develop and deploy a missile defense designed to defend our people and forces against a limited ballistic missile attack, and is prepared to assist friends and allies threatened by missile attack to deploy such defenses. »,

20 LAVARINI Bernard, *Le grande muraille nucléaire du III^e millénaire*, Paris, L'Harmattan, 2005, p.91.

Américains, surtout néo-conservateurs, il est certain que la menace balistique de « l’Axe du Mal » demeure. Selon Ivo H. Daalder et Karla J. Nieting qui sont les chercheurs de l’Institution Brookings, un *think tank* néo-conservateur relevant, les événements du 11 septembre ont souligné la vulnérabilité des Etats-Unis à des attaques venant de sources variées – incluant, en particulier, les missiles balistiques.²¹

Enfin, les Etats-Unis ont dénoncé le Traité ABM en 2002. Le 17 décembre 2002, George W. Bush demande qu’une première tranche devienne opérationnelle en 2005. Les Etats-Unis mettent actuellement en place un système de défense multicouche de protection contre des missiles balistiques à différentes portées.

- Les missiles balistiques à courte portée (SRBM : Short Range Ballistic Missile) : leur portée est inférieure à 1 000 kilomètres.
- Les missiles à portée moyenne (MRBM : Medium Range Ballistic Missile) : leur portée est comprise entre 1 000 et 3 000 kilomètres.
- Les missiles à portée intermédiaire (IRBM : Intermediate Range Ballistic Missile): leur portée est comprise entre 3 000 et 5 500 kilomètres.
- Les missiles à longue portée (ICBM : InterContinental Ballistic Missile) : leur portée est supérieure à 5 500 kilomètres.²²

Selon le rapport de l’Assemblée parlementaire de l’OTAN en 2008, les intercepteurs américains Patriot et THAAD (*Terminal High Altitude Area Defense* – Système de défense ponctuelle à haute altitude), montés sur plates-formes mobiles, ainsi que les systèmes Aegis, basés en mer, sont conçus pour assurer la défense contre des missiles à courte et à moyenne portée.²³

Surtout, le système terrestre américain d’interception de missiles balistiques à longue portée (ou *Ground-based Midcourse Defence* - GMD) attire l’attention des législateurs et des médias. Pourquoi? Il est unique car c’est le seul système au monde destiné à intercepter des missiles à longue portée à mi-course, c’est-à-dire dans l’espace. Ce système est le plus coûteux et le plus complexe. Deux ensembles d’intercepteurs (12 intercepteurs au total) sont déjà opérationnels en Alaska et en Californie, et assurent la protection contre des missiles qui seraient lancés depuis la Corée du Nord. De plus, les Etats-Unis ont déjà installé en Europe

21 DAALDER Ivo H., NIETING Karla J., « La stratégie de défense anti-missile des Etats-Unis », *Annuaire français de relations internationales*, 2002 Volume 3, p.542.

22 Wilton Park/UNIDIR(United Nations Institute for Disarmament Research), *Missile Defence, Deterrence and Arms Control : Contradictory Aims or Compatible Goals?*, 2002, United Nations, p.1.

23 MATES Michael, « Défense antimissile : le point de vue de l’Alliance », Rapport de commission de l’Assemblée parlementaire de l’Otan, 169 STC 08 F bis, 2008, <http://www.nato-pa.int>.

les radars d'alerte avancée qui ont pour objet de détecter les tirs de missiles balistiques à la base de Fylingdales (Grande-Bretagne), de Thulé (Groenland) et de Vardo (Norvège).²⁴

Les Etats-Unis pensent qu'ils restent encore vulnérables à la menace que pourraient poser des missiles à longue portée envoyés depuis le Moyen-Orient. Selon le général Henry Obering, chef de l'agence américaine de défense antimissile, lors d'une déclaration dans une récente interview pour la revue *Arms Control Today* : « Nous sommes inquiets à propos de ce qu'il se passe au Moyen-Orient. La possession de l'autre site d'interception en Europe compliquerait bien le problème d'attaquants en les faisant admirer les Etats-Unis en terme de nombre des sites d'interception (ou eu égard au nombre de sites d'interception des Etats-Unis qu'ils auraient à surmonter), mais également couvrirait nos alliés et amis ». ²⁵ C'est pourquoi le "troisième site" est proposé en Pologne pour les dix silos de missiles intercepteurs basés au sol (*Ground based Interceptor, GBI*) qui font partie de la *Ground-based Midcourse Defence (GMD)*. D'après le rapport de la *U.S. Missile Defense Agency (MDA, Agence de Missile Défense)*, « *European Ballistic Missile Defense, Site Initiatives* », l'Europe centrale est le meilleur emplacement pour protéger à la fois l'Europe et les États-Unis contre des missiles tirés depuis le Moyen-Orient.²⁶ De plus, selon la fiche analytique du bureau des affaires européennes et eurasiennes du département d'Etat américain, certains pays européens sont situés trop près du Moyen-Orient pour être la cible de missiles balistiques à longue portée ou de portée intermédiaire tirés depuis l'Iran.²⁷ En conséquence, les Américains pensent qu'il convient d'installer le bouclier antimissile en Pologne. Ce site couvrirait la plupart du territoire européen et devrait être achevé d'ici à 2013. ²⁸

Nous allons nous pencher sur le système du GMD qui va être lancé en Pologne plus en détail.

24 PASQUIER Sylvaine, « L'Europe au coeur de la bataille américano-russe », *l'Express*, le 6 juin 2007, www.lexpress.fr/actualite/monde/l-europe-au-coeur-de-la-bataille-americano-russe_464746.html.

25 L'entretien avec le général Henry Obering par Wade Boese et Miles A. Pomper de « *Arms Control Association* », le 29 septembre 2005, www.armscontrol.org/interviews/20050929_Obering.

« We are concerned about threats that may emerge from the Middle East. Having another interceptor site in Europe would greatly complicate not only an attacker's problem with respect to the United States in terms of how many interceptor sites they have to deal with, but it also primarily provides coverage to our allies and friends. ».

26 U.S. Missile Defense Agency, « *European Ballistic Missile Defense, Site Initiatives* », 07-MDA-2429, le 17 avril 2007, p. 1.

27 Bureau des affaires européennes et eurasiennes du département d'Etat américain, « *U.S. Missile Defense Cooperation with NATO and Russia* », le 16 avril 2007, www.state.gov/p/eur/rls/fs/83123.htm.

28 *Ibid.*

1.2. Le système d'intercepteur en Pologne

1.2.1. Le contenu du système

Normalement, le principe de fonctionnement du GMD est composé de trois phases. Dans un premier temps, les systèmes d'alerte repèrent le tir du missile balistique et suivent sa trajectoire. Les radars d'alerte avancés à la base de Fylingdales (Grande-Bretagne), de Thulé (Groenland) fonctionnent pour cette étape. Ensuite, deux missiles intercepteurs sont lancés pour chaque tête assaillante. Après évaluation du tir, notamment grâce au radar " en bande X " (qui devrait être installé en République tchèque), et en cas d'insuccès de la première salve (Décharge simultanée d'armes à feu), une seconde salve de deux intercepteurs est lancée (principe *shoot-look-shoot*) ; toutefois, en cas de délai insuffisant pour procéder en deux temps, le tir d'une salve unique de quatre ou cinq intercepteurs peut être envisagé.²⁹

Surtout, les intercepteurs qui vont être installées en Pologne sont les éléments centraux du système de défense antimissile, les intercepteurs basés au sol (GBI) se présentent sous la forme d'un missile à trois étages dont le dernier est constitué par un « véhicule d'impact » (*Exoatmospheric Kill Vehicle*) destiné à détruire par collision la tête assaillante. Avant de protéger l'ensemble du territoire des Etats-Unis à partir d'un site de lancement tout d'abord, puis de deux sites ultérieurement, les intercepteurs disposeront d'une vitesse très élevée leur permettant d'atteindre, dans l'espace exoatmosphérique, leur cible dans un délai inférieur à 15 minutes. Se séparant du lanceur après sa sortie de l'atmosphère, le « véhicule d'impact » sera guidé à partir des informations fournies par les systèmes d'alerte et de surveillance mais il disposera de sa propre caméra infrarouge pour se diriger vers sa cible et de fusées lui permettant de manœuvrer. Il pourra frapper la tête assaillante à une vitesse de 15 km par seconde (54 000 km/heure).

Les sites possibles sont Utstka et Zegrze Pomorskie (Poméranie occidentale, à proximité du littoral baltique), Slupsk (également à proximité de la Baltique) et Orzys (nord-est du pays).³⁰

29 VILLEPIN, Xavier de, *op., cit.*, p. 27.

30 MONGRENIER Jean-Sylvestre, *op., cit.*, p.4-5.

Selon le rapport du Congressional Research Service, « *Long-Range Ballistic Missile Defense in Europe* » publié en septembre 2008, les 10 dix silos de missiles intercepteurs GBI proposés pour la Pologne ne seront pas identiques avec ceux déployés en Alaska et en Californie³¹. Même s'il y a du point commun significatif en terme des matériels informatiques, les différences existent sûrement. Ces derniers ont le système GBI-3 stage (variante à trois étages du missile intercepteur), mais en Pologne, ce sera un GBI-2 stage qui sera installé. Il prend moins de temps de brûlure que GBI-3 stage. En effet, en Europe, les intercepteurs n'ont pas besoin du troisième étage pour arriver à la portée d'interception contre sa cible.³² D'un côté, GBI-2 n'est pas encore évalué mais les partisans de ce système expliquent que GBI-2 est fondamentalement presque le même que le GBI-3. D'un autre côté, certains observateurs posent la question de savoir si les systèmes antimissiles destinés à intercepter des missiles à la portée moyenne tels que Patriot, THAAD ou Aegis seront plus adaptés pour le système en Pologne afin de protéger l'Europe contre la menace balistique iranienne.³³ Cependant, l'agence MDA croit qu'ils ne suffiront pas en Europe, par conséquence, les Etats-Unis ont décidé d'installer le système d'interception à longue portée.

Le président Bush a alloué environ 10 milliards de dollars annuels à l'ensemble du programme, dont certains éléments - dix silos de missiles et une station radar - sont supposés être déployés en Pologne et en République tchèque sur la base d'accords bilatéraux.³⁴

1.2.2. Le but officiel du système

Ces bases visent à protéger le continent européen, les États Unis, et potentiellement Israël, contre toute offensive nucléaire pouvant émaner de l'Iran. Le texte a été signé au siège du gouvernement à Varsovie par la secrétaire d'Etat américaine, Condoleezza Rice et Radoslaw Sikorski, le ministre polonais des affaires étrangères, en présence du président polonais Lech Kaczynski et du Premier ministre polonais Donald Tusk. Le président polonais Lech Kaczynski a qualifié ces accords de réussite en disant que « J'avais quelques ambitions stratégiques durant mon mandat Présidentiel, et l'un d'entre eux vient d'être réalisé ».³⁵

31 HILDRETH Steven A., EK Carl, « Long-Range Ballistic Missile Defense in Europe », *Congressional Research Service Report for Congress*, Order Code RL34051, le 3 septembre, 2008, p. 7-8.

32 *Ibid.*

33 *Ibid.*

34 MANDEVILLE Laure, « Nouveau test antimissile américain dans le Pacifique », *Le Figaro*, le 06/12/2008, <http://www.lefigaro.fr>.

35 « La Russie est fâchée avec le bouclier antimissile américain en Pologne », *Święta Polska News*, 26 août 2008. <http://www.swietapolska.com/news/swpolska2855.html>

Condoleezza Rice ainsi que Lech Kaczynski, sont d'accords sur le fait que ces accords vont permettre de renforcer la sécurité et la coopération entre la Pologne et les États Unis d'Amérique ainsi qu'avec l'OTAN. Les États Unis se sont aussi engagés à défendre la Pologne militairement, ce qui représente avant tout l'une des garanties pour l'installation de la dizaine d'intercepteurs de missiles. A la cérémonie de l'accord au palais présidentiel, Condoleezza Rice a indiqué que « Ces accords vont permettre d'établir un système de défense en Pologne afin de faire face aux nouvelles menaces du 21^{ème} siècle, comme par exemple les missiles nucléaires iraniens ou issus de la Corée du Nord. ». ³⁶ De plus, Condoleezza Rice a affirmé que ce système de défense antimissile ne vise pas en particulier un pays et qu'il ne s'agit que de notre défense (« *the missile system was defensive and aimed at no-one* »). ³⁷ Le président polonais, Lech Kaczynski a aussi indiqué que ce bouclier n'est pas une menace mais purement un système défensif. ³⁸

Cependant, ce système visera-t-il seulement les Etats qui sont officiellement mentionnés? Bien que les Etats-Unis aient insisté sur le fait que le bouclier soit dirigé exclusivement vers l'Iran, le ministre russe des affaires étrangères, Sergei Lavrov a répondu que vu comment est conçue la troisième zone de positionnement du bouclier antimissile, cela n'a rien à voir avec le programme nucléaire iranien et qu'il est destinée aux forces stratégiques russes. A la question « “Si le problème nucléaire iranien est réglé, il ne sera plus utile d'avoir un bouclier antimissile en Europe qu'ont déclaré les Etats-Unis. Pourquoi la Russie refuse-t-elle de voir ce lien? » dans l'entretien pour Euronews ³⁹ le 6 mai 2009. ⁴⁰ Leonid Ivashov, responsable de l'Academy of Geopolitical Sciences de Moscou, a aussi répondu que le bouclier antimissile était dirigé contre la Russie. ⁴¹ Cette interprétation vient aussi du positionnement de la Pologne. L'ex-Premier ministre polonais qui a fini son mandat le 16 novembre 2007, Jaroslaw Kaczynski interrogé lors d'une conférence de presse sur les motifs qui poussent la Pologne à accueillir sur son territoire des missiles intercepteurs américains, a déclaré que les missiles intercepteurs américains sont nécessaires à la Pologne pour la défendre contre la Russie, le 16 octobre 2007 selon Reuters. ⁴²

36 *Ibid.*

37 « US and Poland seal missile deal », BBC News, le 20/08/2008, <http://news.bbc.co.uk/2/hi/europe/7571660.stm#goback>

38 *Ibid.*

39 Euronews est une chaîne de télévision européenne d'information lancée à Lyon en 1993. <http://fr.euronews.net>

40 Voir l'entretien de Sergei Lavrov, « Sergei Lavrov : “le déploiement en Europe du bouclier antimissile américain est destiné aux forces russes” », *Euronews*, le 06/05/2009, <http://fr.euronews.net/2009/05/06/interview-avec-sergei-lavrov/>

41 « Bouclier anti-missiles : tensions entre les Etats-Unis et la Russie », *Euroactiv*, le 21/08/2008, www.euroactiv.com/fr/securite/bouclier-anti-missiles-tensions-etats-unis-russie/article-174825.

42 LOWE Christian, « Russia sees progress on shield but warns Washington », *Reuters*, le 18/10/2007,

« Cela renforcera notre sécurité (...). Nous ne devons pas oublier que nous sommes constamment exposés à une menace. Les Russes n'ont pas accepté les changements survenus depuis 1989. Ils semblent croire que nous nous trouvons dans leur sphère d'influence. »

De plus, ce que la Pologne a demandé dans la négociation en échange avec les Etats-Unis alimente cette controverse. Nous allons donc voir le point important du processus de la négociation.

1.2.3. Le processus de la négociation

En échange, les Etats-Unis ont accepté de renforcer leur coopération militaire avec Varsovie. Les Etats-Unis ont finalement accepté d'installer une batterie de missiles à moyenne portée « Patriot », comme le demandaient les Polonais, et de participer à la modernisation de leur armée. Une batterie serait installée rapidement - prise en charge par les Américains. Plusieurs autres (on parle de cinq au total) seraient installées dans un second temps. La question du financement de cette deuxième phase ne semble pas claire, les Polonais pouvant en prendre en charge une partie.⁴³ Dans le premier temps, les Etats-Unis ont refusé cette proposition car cela était considéré comme étant hostile à la Russie. Cependant, la présence américaine en Pologne sera même plus importante que prévu car Washington a fini par céder aux revendications du gouvernement polonais, qui souhaitait que soit installée une batterie antimissile Patriot opérée par l'armée américaine.

Selon l'analyse de Thomas Bauer et Florian Baumann dans son rapport « *Missiles for Europe? U.S. plans expose Europe's strategic weaknesses* », la position polonaise est en contradiction car il semble qu'elle ne se sente pas menacée par l'Iran mais par la Russie.⁴⁴ Harry de Quetteville, le correspondant à l'étranger (Londres) de *The Daily Telegraph*⁴⁵, a aussi indiqué que cet accord est ironique car l'installation d'intercepteurs vise à protéger des attaques de missiles à longue portée mais la Pologne a encore demandé une batterie de missiles à moyenne portée « *Patriot* ». ⁴⁶ Par conséquent, les doutes sur le but de ce bouclier existent encore dans les débats.

D'où l'interrogation suivante : quelles sont les motivations des Etats-Unis et la

www.reuters.com/article/topNews/idUSL1836909320071018?pageNumber=1&virtualBrandChannel=0.

43 « Polonais et Américains d'accord sur le bouclier antimissile », *Bruxelles 2 (Europe de la défense)*, le 14/08/2008, <http://bruxelles2.over-blog.com/article-21971965.html>

44 BAUER Thomas, BAUMANN Florian, « Missiles for Europe? U.S. plans expose Europe's strategic weaknesses », *CAP Policy Analys*, N° 3, July 2007, Bertelsmann Group for Policy Research, p. 5.

45 Il est un quotidien d'information britannique fondé en 1855. www.telegraph.co.uk.

46 QUETTEVILLE Harry de, « Poland and the Missile Shield - an interview with Radek Sikorski », *Telegraph*, 20/08/2008, http://blogs.telegraph.co.uk/harry_de_quetteville/blog/2008/08/20/poland_and_the_missile_shield_an_interview_with_radek_sikorski.

Pologne pour passer à l'approche de la négociation bilatérale? Nous allons voir dans un premier temps les motivations des Etats-Unis, et puis passer aux motivations de la Pologne.

2. Les intérêts des Etats-Unis et de la Pologne dans la relation bilatérale

Pourquoi les Etats-Unis et la Pologne ont-ils choisi l'approche bilatérale pour le bouclier antimissile? En premier lieu, nous traiterons les raisons des Etats-Unis.

2.1. Les intérêts des Etats-Unis dans le l'installation du bouclier antimissile en Pologne

Zbigniew Brzezinski, le conseiller du Président des Etats-Unis de 1977 - 1981 dans son fameux ouvrage « Le grand échiquier », a indiqué que « la maîtrise des nouveaux instruments de pouvoir (la technologie, les communications, l'information, aussi bien que le commerce et les finances) est indispensable. Pour autant, la politique étrangère des Etats-Unis doit aujourd'hui encore prendre en compte la dimension géopolitique ».⁴⁷ Ainsi, nous allons commencer par voir la dimension géopolitique.

2.1.1 La dimension géopolitique

Tout d'abord, pourquoi les Etats-Unis s'intéressent-ils au continent européen? Cet intérêt s'intègre à un ensemble d'intérêts plus large: ceux qui concernent l'Eurasie qui recouvre l'Europe de l'ouest et l'Asie de l'est comme l'a montré Zbigniew Brzezinski. Selon lui, les Etats-Unis doivent utiliser toute leur influence en Eurasie pour créer un équilibre durable sur le continent et y jouer un rôle politique d'arbitre. L'Eurasie reste l'échiquier sur lequel se déroule la lutte pour la primauté mondiale. Pour y participer, il est nécessaire de se doter d'une ligne géostratégique, c'est-à-dire de définir une gestion stratégique de ses intérêts géopolitiques.⁴⁸ Brzezinski a défini que l'Eurasie est le plus grand continent à la surface du globe et aussi l'axe géopolitique. Toute puissance qui le contrôle, contrôle par là même deux des trois régions les plus développées et les plus productives.⁴⁹ C'est pourquoi les Etats-Unis font preuve d'une volonté forte de s'attacher au continent européen. Avant l'émergence de l'Europe unie, cela pourrait être plus facile de jouer un rôle majeur sur le continent européen.

47 BRZEZINSKI Zbigniew, *Le grand échiquier : l'Amérique et le reste du monde*, Paris, Hachette Littératures, 2004, p.24.

48 *Ibid.*

49 *Ibid.*, p. 59.

Or, Brzezinski n'a pas oublié de tenir compte de l'évolution de l'Europe. L'apparition et l'élargissement de la Communauté européenne (CE) a apporté l'unification politique qui crée une grande entité dans le monde. Ce changement dans l'environnement mondial aussi génère une atmosphère plus multilatérale. Pour Brzezinski, surtout, l'Europe est la tête de pont géostratégique fondamentale de l'Amérique.⁵⁰ Il est donc important pour les Etats-Unis d'observer la variation géographique de l'Europe car la situation géographique d'un pays détermine toujours ses priorités immédiates. L'une des situations variées est l'effondrement de l'URSS et puis l'Europe élargie à l'Est. Brzezinski a bien expliqué le cas de l'Ukraine et la possibilité du poids géostratégique de la Pologne selon lui. L'indépendance de l'Ukraine a fait que la Russie a cessé d'être un empire en Eurasie. L'Ukraine devient un pivot géopolitique. Ainsi, il faut rappeler ce qu'est un pivot géopolitique. Selon l'explication dans « Le grand échiquier », il peut jouer un rôle clé pour accéder à certaines régions ou couper un acteur de premier plan des ressources qui lui sont nécessaires. De plus, il peut fonctionner comme un bouclier défensif pour un Etat ou une région de première importance.⁵¹ Cependant, il ajoute la possibilité pour la Pologne d'être un pivot géopolitique en raison de sa localisation comme un Etat voisin de l'Ukraine et de la proximité de la Russie.

« La fin de l'indépendance ukrainienne aurait des conséquences immédiates pour l'Europe centrale. La Pologne deviendrait alors le pivot géopolitique sur la bordure orientale de l'Europe unie. »⁵²

Par conséquence, la Pologne pourrait devenir le pivot géopolitique. Il est possible que cet enjeu soit appliqué à la négociation bilatérale entre les Etats-Unis et la Pologne. Comme l'a rappelé Brzezinski, « la longévité et la stabilité de la suprématie américaine sur le monde dépendront entièrement de la façon dont ils manipuleront ou sauront satisfaire les principaux acteurs géostratégiques présents sur l'échiquier eurasiatique et dont ils parviendront à gérer les pivots géopolitiques clés de cette région ».⁵³ Pour les Etats-Unis, la Pologne a l'avantage en tant que pivot géopolitique afin de mieux contrôler l'Eurasie et de se rapprocher de l'Eurasie.

50 *Ibid.*, p. 88.

51 *Ibid.*, p. 69.

52 *Ibid.*, p. 75.

53 *Ibid.*, p. 250.

Laure Neumayer, maître de conférences de Science politique à l'Université Paris I, a bien montré la situation géographique de la Pologne dans sa thèse « L'enjeu européen dans les transformations postcommunistes ». ⁵⁴ Dans la conception du « rempart », la Pologne a déjà de l'importance depuis le XV^{ème} siècle « comme protectrice de l'Europe contre les Turcs et les Tatars », puis contre les Russes à partir de XVIII^{ème} siècle. Dans une seconde approche, la Pologne située entre l'Orient et l'Occident constitue le « cœur » de l'Europe en puisant ses richesses des deux côtés et en produisant une culture unique. De plus, dans l'ouvrage « Géopolitique de la Pologne », Christophe Dwernicki, spécialiste des questions de sécurité en Europe centrale et orientale, a plus précisément justifié la situation géopolitique de la Pologne. Pour la première fois de l'histoire millénaire de la Pologne, l'espace polonais dans ses frontières internationales n'est plus au contact du noyau central russe. ⁵⁵ La Pologne est aujourd'hui séparée de l'ancien grand frère par un « cordon sanitaire » formé des Etats baltes, biélorusse et ukrainien. Elle dispose donc d'un bouclier spatial réel, bien que fragile, face à un renouveau toujours possible de l'expansionnisme de Moscou. ⁵⁶ Avec le changement de l'ordre international, consécutif à l'effondrement du bloc communiste, à la fin des années 1980, la Pologne a réaffirmé sa volonté d'être perçue comme un pont entre l'est et l'ouest du continent. ⁵⁷ Cette vision est partagée par le président George W. Bush. Dans son discours à Varsovie en juin 2001 où il prononce son premier grand discours sur les relations transatlantiques, il a aussi indiqué que :

« Je tiens à remercier la Pologne pour agir comme un pont vers les nouvelles démocraties de l'Europe, et un champion de l'intérêt et la sécurité de vos voisins, comme les pays baltes, Ukraine, Slovaquie. » ⁵⁸

Pour les Etats-Unis, la Pologne et d'autres pays d'Europe centrale pourraient également leur être utiles à l'est du continent (Ukraine, Biélorussie etc.). Les Etats-Unis entendent ainsi se rapprocher des zones de crise du Proche-Orient et de l'Asie centrale, mais aussi du Caucase – à commencer par la Géorgie, leur nouveau partenaire privilégié. ⁵⁹

54 NEUMAYER Laure, *L'enjeu européen dans les transformations postcommunistes – Hongrie, Pologne, République tchèque 1989 – 2004*, Paris, Belin, 2006, p. 248.

55 Le territoire de Kaliningrad reste seule comme une zone sous administration russe et militarisé à la frontière polonaise.

56 DWERNICKI Christophe, *Géopolitique de la Pologne*, Bruxelles, Editions Complexe, 2000, p. 13.

57 *Ibid.*, p.10.

58 Remarks by the President in Address to Faculty and Students of Warsaw University (Remarques du Président de l'adresse de faculté et les étudiants de l'Université de Varsovie), à l'Université de Varsovie, Varsovie, Pologne, 15/06/2001, <http://usa.usembassy.de/etexts/docs/bush150601.htm>.

« I want to thank Poland for acting as a bridge to the new democracies of Europe, and a champion of the interests and security of your neighbors, such as the Baltic states, Ukraine, Slovakia. »

59 SCHREIBER Thomas, « Le rêve américain de la « nouvelle Europe » », *Le Monde diplomatique*, Mai 2004,

Comme Ronald Hatto et Odette Tomescu l'ont fait remarquer dans leur ouvrage « Les Etats-Unis et la 'nouvelle Europe' » en analysant les facteurs du retour américain en Europe centrale au domaine militaire, le déploiement des bases militaires comme l'intercepteur en Pologne permet donc à Washington non seulement de déplacer le « centre de gravité » de l'Alliance atlantique pour le rapprocher du « centre d'activité » que constituent les arcs d'instabilité identifiés plus haut, mais également de s'assurer le concours d'alliés plus dociles et plus loyaux.⁶⁰

De plus, il y a toujours l'enjeu géopolitique américain d'après la Russie. L'installation en Pologne peut viser à repousser la Russie à l'intérieur de ses frontières, en cherchant à « démocratiser » un maximum d'Etats voisins. La Géorgie est un exemple de cette stratégie.⁶¹

En plus de l'intérêt géopolitique des Etats-Unis en Europe et surtout la Pologne, la particularité de l'administration Bush pourra être tenu compte comme une raison de la négociation bilatérale.

2.1.2 La particularité de l'administration Bush dans la relation extérieure

Kerry Longhurst, chercheur à l'Institut français des relations internationales (IFRI) note que « Bien que dans son second mandat, l'administration Bush cherche à mettre un plus grand accent sur le multilatéralisme et les partenaires européens, l'unilatéralisme et le droit de préemption de la force sont les principes principaux de la politique des États-Unis ».⁶²

D'où, quelle vision a l'administration Bush principalement sur la relation extérieure? Il est très évident que l'administration Bush est largement influencée par les visions néo-conservatrices depuis son premier mandat.

Quelle est sa vision et dans quelle mesure peut-elle l'appliquer à la négociation bilatérale avec la Pologne sur le bouclier antimissile?

<http://www.monde-diplomatique.fr/2004/05/SCHREIBER/11164>.

60 HATTO Ronald, TOMESCU Odette, *op., cit.*, p. 100.

61 *Ibid.*

62 LONGHURST Kerry, « The old and the new – Germany, Poland and the recalibration of transatlantic security relations », *in.*, BAYLIS John et ROPER Jon, *The United States and Europe – Beyond the Neo-Conservative Divide?*, Routledge, 2006, p. 39-40.

« Although in its second term the Bush administration partners, unilateralism and the right of pre-emptive force will remain key tenets of US policy »

a) Les visions néo-conservatrices de la relation étrangère

Les néo-conservateurs prennent véritablement de l'importance dans les années 1980. L'influence des néo-conservateurs a été patente avec Ronald Reagan et sa décision d'engager l'épreuve de force avec « l'Empire du Mal », c'est-à-dire l'URSS sous le messianisme américain et le nationalisme. Elle est aujourd'hui autour de l'administration de George W. Bush fils. Ils proclament la nécessité pour l'Amérique d'assumer son leadership en tant que pilier indispensable de la stabilité, de la démocratie, du libre-échange. Ils s'accordent parfaitement avec les wilsonistes traditionnels pour considérer que la diffusion de la démocratie à l'étranger favorise à la fois les intérêts de sécurité et les idéaux des Etats-Unis, mais ils ne partagent pas l'ambition d'établir un ordre international régi par le droit et ni par l'idéalisme dans les conceptions de Wilson.⁶³ Ils défendent la puissance militaire des États républicains dans les relations internationales afin d'asseoir un nouvel ordre international.⁶⁴ Irving Kristol, professeur de sociologie à l'Université de New York, considéré comme le fondateur du néo-conservatisme américain, a ainsi résumé en quatre points les fondements de la doctrine néo-conservatrice :

« (...) Le patriotisme est un sentiment naturel et sain et doit être encouragé. (...) Un gouvernement mondial serait une très mauvaise idée, car il pourrait conduire à une tyrannie mondiale. (...) Les hommes d'État doivent, plus que tout, avoir la capacité de distinguer les amis des ennemis. (...) Pour une grande puissance, "l'intérêt national" ne s'exprime pas en termes géographiques ».⁶⁵

En ajoutant l'importance du rôle des grandes puissances pour protéger l'intérêt national des Etats à petite taille, Irving Kristol souligne aussi que les grandes puissances doivent s'engager dans la défense des Etats plus faibles sans calcul géopolitique car elles ont des intérêts plus idéologiques et non pas géographiquement limités. Ainsi, les visions néo-conservatrices vont au-delà de l'enjeu géopolitique que nous avons vu avant auparavant. Certes, cela ne veut pas dire que nous pouvons exclure l'importance de la géopolitique mais que les Etats-Unis ont le sens du devoir en tant que puissance mondiale sans aucune

63 HASSNER Pierre et VAISE Justin, *Washington et le monde – Dilemmes d'une superpuissance*, Edition AUTREMENT, 2003, p.32.

64 *Ibid.*

65 KRISTOL Irving, « The neoconservative persuasion », *The Weekly Standard*, Vol.008, Issue 47, le 25 août 2003. <http://www.weeklystandard.com/Content/Public/Articles/000/000/003/000tzmlw.asp>

« First, patriotism is a natural and healthy sentiment and should be encouraged by both private and public institutions. (...) Second, world government is a terrible idea since it can lead to world tyranny. (...) Third, statesmen should, above all, have the ability to distinguish friends from enemies. This is not as easy as it sounds, as the history of the Cold War revealed. (...) Finally, for a great power, the "national interest" is not a geographical term. »

hésitation. Comme Dan Fried, sous-secrétaire d'Etat américain aux affaires européennes et eurasiennes, l'a expliqué à la table ronde qui a eu lieu à l'Ambassade américaine en Pologne avec les journalistes des presses polonaises et internationales le 21 mars 2007 :

« Les États-Unis peuvent défendre leur territoire national sans le déploiement de ces 10 intercepteurs en Pologne. Si l'on choisit de défendre seulement les États-Unis, nous n'aurions pas eu ces discussions avec la Pologne. (...) Ainsi, la pièce polonaise est une partie de l'Europe de la défense, non celle de l'Amérique. Mais comme je l'ai dit, cela ne nous fait pas du bien de nous défendre juste nous mêmes, nous avons essayé, il a été appelé l'isolation dans les années 1930 et il a été une totale catastrophe dont le monde vient de se remettre. »⁶⁶

Dans ce contexte, l'expansion de la puissance militaire en tant que *leader* même dans les autres pays est l'initiative naturelle dans l'administration Bush quoiqu'il y ait peu d'intérêts américains. De plus, la remarque de Dan Fried semble que les Etats-Unis ont définitivement un intérêt à s'engager dans le domaine de la défense des autres pays.

b) La stratégie de « Cherry-picking »

La Pologne, durant seconde moitié de la décennie 1990 et le début des années 2000, s'est déjà affirmée comme un allié loyal des Etats-Unis. Les exemples de l'harmonie sont nombreux : participation aux sanctions adoptées contre la Libye, aux bombardements de l'Irak avant la guerre de 2003, achat d'avions de combat⁶⁷. De plus, la Pologne s'est associée aux Etats-Unis dans le cadre d'interventions militaires : en Bosnie, en Macédoine, au Kosovo, et en Afghanistan.⁶⁸

Surtout, la préoccupation des Etats-Unis à maintenir une relation bilatérale forte avec la Pologne a été révélée après l'intervention américaine en Irak au printemps 2003. La division des Etats de l'UE qui sont également membres de l'OTAN a déçu les Etats-Unis. Tandis que la France et l'Allemagne se sont opposées à la décision des Etats-Unis, la Grande-

66 « U.S. Assistant Secretary of State Daniel Fried Discusses Missile Defense in Warsaw », *a roundtable discussion at the U.S. Embassy with Polish and international journalists to discuss U.S. missile defense plans*, Ambassade des Etats-Unis à Varsovie, Pologne, le 21 mars 2007, http://poland.usembassy.gov/events_2007/us-assistant-secretary-of-state-daniel-fried-visits-warsaw-21-march-2007.html.

« It is possible to defend the United States without any installation in Poland whatsoever. If we were only choosing to defend the United States, we would not be having these discussions with Poland. (...) So, the Polish piece is a part of European defense not American defense. But as I said, it doesn't do us any good just to defend ourselves, we tried that, it was called isolation, it was in the 1930's and it was an utter disaster from which the world has just recovered. »

67 KUNZ Barbara, *op., cit.*, p. 65.

68 *Ibid.*

Bretagne et les plusieurs Etats de l'Europe centrale et orientale ont démontré leur solidarité avec les Etats-Unis. La force multinationale conduite par les Etats-Unis, connue sous le nom d'opération « *Iraqi Freedom* », a mis fin au régime de Saddam Hussein. Au terme de la campagne militaire de mars 2003 dirigée par les États-Unis contre l'Irak, le gouvernement polonais a sollicité le soutien de l'OTAN en prévision de son rôle de direction d'un secteur de la force multinationale.⁶⁹ Le 3 septembre 2003, la Pologne a pris le commandement de la Division multinationale dans le centre-sud de l'Irak. Elle s'est finalement retirée de la coalition en octobre 2008.⁷⁰

En tout cas, par cet événement, les Etats-Unis ont trouvé leurs « vrais » alliés et puis ont cherché à renforcer les relations avec eux. De plus, selon les analyses des néo-conservateurs de la Fondation Héritage (*the Heritage Foundation*) qui est un *think tank* néo-conservateur américain, l'Europe unie est faible et a tort car elle restreint la souveraineté des Etats membres même si chaque Etat a son propre intérêt national.⁷¹ Selon les néo-conservateurs, les Etats-Unis doivent utiliser la division des opinions européennes basées sur les intérêts nationaux et puis choisir les pays qui sont capables de faciliter les enjeux américains quand leurs intérêts coïncident avec ceux des Etats-Unis.⁷² Dès lors, les néo-conservateurs ont tendance à préférer l'idée d'Europe à plusieurs vitesses basée sur le principe que chaque Etat membre a un plus grand choix pour l'intégration européenne. Et puis, ils pensent que les Etats-Unis cherchent désormais à construire des coalitions de pays volontaires (« *Willing States* »), à la carte, composées de membres compatibles. Surtout, selon John C. Hulsman, chercheur de la Fondation Héritage, la politique transatlantique des Etats-Unis devrait être fondée sur une stratégie de « *cherry-picking* », cela veut dire 'choisir les meilleurs'.⁷³ D'ailleurs, les Etats-Unis doivent engager la politique transatlantique au cas par cas.⁷⁴ Donc, ils soulignent qu'il est mieux d'établir des relations bilatérales avec les pays européens au cas par cas. Les néo-conservateurs mettent toujours l'accent sur « la relation spéciale » comme entre les Etats-Unis et la Grande Bretagne. Selon le chercheur britannique, David H. Dunn, les Etats-Unis ont plusieurs relations « spéciales » comme celles que Washington entretient avec la Grande-Bretagne ou Israël. Il souligne que nous pouvons

69 « L'OTAN et la campagne de 2003 contre l'Iraq », sur le site de l'OTAN, http://152.152.95.200/cps/fr/SID-7EEAE3C7-9C64736C/natolive/topics_51977.htm

70 *Ibid.*

71 GARDINER Nile, « The U.S./EU Summit : Tensions in the Transatlantic Relationship », *The Heritage Foundation*, le 20 juin 2006, <http://www.heritage.org/Research/Europe/wm1136.cfm>.

72 HULSMAN John C., « European Arrogance and Weakness Dictate Coalitions of the Willing », *The Heritage Foundation*, le 20 février 2003, <http://www.heritage.org/Research/Europe/hl777.cfm>.

73 HULSMAN John C., « Cherry - Picking: US and European Relationship », *The Heritage Foundation*, le 11 juin 2003, <http://www.heritage.org/Research/Europe/tst061103.cfm>.

74 *Ibid.*

qualifier les relations entre les Etats-Unis et la Pologne de « spéciales » d'une intensité identique à celles précédemment citées.⁷⁵ Par conséquence, l'administration Bush est arrivée à penser qu'établir une relation bilatérale avec la Pologne sera plus efficace pour l'expansion du système de défense antimissile en Europe.

La préférence américaine pour la négociation bilatérale est engendrée par l'avantage géopolitique de la Pologne et la particularité de la position de l'administration Bush sur les relations extérieures. Cependant, comme nous avons déjà vu, les actions de la Pologne semblaient positives aux Etats-Unis pour ouvrir cette négociation bilatérale surtout avec la Pologne. Quels sont les enjeux pour la Pologne dans la négociation avec les Etats-Unis concernant l'installation du bouclier antimissile?

2.2. Les intérêts de la Pologne dans le bouclier antimissile américain

Le déploiement d'intercepteurs en Pologne constituerait la première implantation militaire américaine dans l'histoire sur le sol polonais, et la première implantation étrangère depuis le départ des Soviétiques et l'effondrement du Pacte de Varsovie.⁷⁶ Cette décision sur la négociation bilatérale a posé beaucoup de questions sur la position polonaise concernant la sécurité et la défense. Après la fin de l'URSS, elle a intégré à l'OTAN en 1999, puis a adhéré à l'UE en 2004. Elle est considérée comme l'un des nouveaux Etats membres qui sont très motivés par l'intégration dans l'Occident et dans le monde multilatéral. Or, comment la Pologne est-elle arrivée à la coopération bilatérale avec les Etats-Unis qui fait l'objet du système antimissile en Europe?

Tout d'abord, nous allons voir la position générale de la Pologne au sein de l'UE et de l'OTAN afin de voir quelle position la Pologne prend dans la démarche multilatérale surtout concernant le domaine de la sécurité et de la défense. Ensuite, les motivations de la négociation avec les Etats-Unis seront aussi abordées.

75 DUNN David H., « Poland : America's New Model Ally », in ZABOROWSKI Marcin et DUNN David H., *Poland. A New Power in Transatlantic Security*, Londres, Frank Cass, 2003, p. 65.

76 CARTIGNY Claude, « Des anti-missiles américains en Europe centrale? », *Fondation Gabriel Péri*, mai 2006, p. 4.

2.2.1. La sécurité et la défense de la Pologne dans les instances multilatérales

a) Le soutien à la PESC et la PESD de l'UE

En effet, le début de la participation de la Pologne à l'intégration à l'UE est encouragé par la raison économique. Dès 1989, la création de « Pologne, Hongrie, Aide à la reconstruction économique » (PHARE)⁷⁷ se concentrent sur deux priorités: aider les administrations des pays candidats à acquérir les capacités nécessaires pour mettre en œuvre l'acquis communautaire, et soutenir les investissements dans les domaines où ils sont le plus nécessaires: infrastructures de base, entreprises, mesures sociales. Grâce à l'aide de l'UE, la volonté polonaise d'intégration au marché commun de l'UE est de plus en plus renforcée. La Pologne, le plus grand des nouveaux pays membres et premier bénéficiaire des aides structurelles de l'UE, s'est rapidement forgé la réputation d'être un membre revendicateur et prêt à freiner l'avancée de l'intégration européenne au nom de la défense de ses intérêts.⁷⁸ En même temps, la Pologne était le plus grand pays candidat en terme de la capacité militaire parmi 10 candidats à l'UE en ce moment là. Comme le tableau en annexe n°4 le montre, la Pologne possède la force militaire la plus forte et investit beaucoup d'argent dans le budget militaire.

Dans le discours de l'ambassadeur polonais, Jan W. Piekarski le 9 novembre 2001 à l'Université Libre de Bruxelles, il a souligné que « (...) la Pologne veut rejoindre l'Union forte, l'Union non seulement du marché commun, mais l'Union des Etats qui coopèrent harmonieusement dans les affaires les plus importantes concernant notre sécurité extérieure et intérieure ainsi que la politique sociale. ».⁷⁹ Cela a bien montré ses intérêts non seulement sur le plan de l'économie, mais aussi sur la sécurité et la défense. Depuis 1993, l'UE a fait des efforts pour le développement de la PESC et puis la PESD en 1999. Elle a commencé à élargir son domaine d'influence à la sécurité et la défense. La Pologne a aussi eu une volonté d'y

⁷⁷ La dénomination "PHARE" renvoyait à l'origine aux efforts déployés à l'échelle internationale pour fournir un appui économique aux démocraties polonaises et hongroises naissantes. Depuis, le programme PHARE s'est considérablement étoffé pour devenir le principal instrument financier de soutien à la stratégie de préadhésion des pays d'Europe centrale et orientale. Il a été institué en tant que programme communautaire par le règlement (CEE) n° 3906/89 du Conseil. Le budget du programme PHARE est établi par les autorités budgétaires de l'UE. Source : Fiche thématique N° 33 du Parlement européen, « Le programme PHARE et l'élargissement de l'Union européenne », le 4 décembre 1998, http://www.europarl.europa.eu/enlargement/briefings/33a1_fr.htm#resume

⁷⁸ DABROWSKI Marcin, « La Pologne (vue de l'UE) », in., BERTONCINI Y., CHOPIN T., DULPHY A., KAHN S. et MANIGAND C., *Le dictionnaire critique de l'Union Européenne*, Paris, Armand Colin, 2003, p. 343.

⁷⁹ Le discours de Jan W. Piekarski, « La Pologne et le processus d'élargissement de l'Union européenne », à l'Université Libre de Bruxelles, le 9 novembre 2001, in DE WAELE Jean-Michel, *La Pologne et l'intégration européenne*, Bruxelles, L'Université de Bruxelles, 2003, p. 13.

participer comme un Etat membre de l'UE. Cette attitude est bien remarquée dans le Livre Blanc « *The Strategy of National Security of the Polish Republic* » publié en septembre 2003.

« La Pologne comme un membre de l'Union participera activement dans le mécanisme de la PESC. [...] Nous allons participer activement à l'élaboration de la PESD en considérant que la PESD est comme une extension indispensable de la PESC et comme un mécanisme, qui crée un cadre favorable à l'amélioration des capacités opérationnelles des Etats membres. »⁸⁰

Cependant, comme Rafal Trzaskowski, politologue au Collège d'Europe à Natolin souligne dans ses articles, par exemple, « *From candidate to member state : Poland and the future of the EU* », la Pologne met toujours l'accent sur sa position qui soutient que la PESD doit être basés sur la coopération étroite avec l'OTAN. En plus, le développement de la PESD ne doit pas affaiblir l'efficacité de l'OTAN.⁸¹ La priorité polonaise à l'OTAN est donc évidente. Pourquoi l'OTAN est-elle importante pour la Pologne?

b) La Pologne, l'OTAN et les Etats-Unis : Vers l'atlantisme?

La Pologne a toujours eu la volonté très forte de la participation à l'OTAN. Pour la Pologne, l'OTAN est perçue comme une structure militaire plus crédible qui peut garantir la sécurité et la stabilité après la fin de la Guerre Froide. Surtout, concernant l'enjeu militaire de la sécurité et de la défense, la Pologne marque un net soutien à l'article 5 du Traité de l'Atlantique Nord signé⁸² en 1949. L'article 5 se réfère au droit de légitime défense collective reconnu par la Charte des Nations-Unies. Il stipule qu'une attaque armée contre l'un ou plusieurs des membres de l'OTAN sera considérée comme une attaque dirigée contre eux tous. Selon Wojciech KostECKI et Hakan Wiberg dans son ouvrage « *European integration and*

80 Ministre de la Défense nationale de la Pologne, *The Strategy of National Security of the Polish Republic* (Livre Blanc), Septembre 2003, MERLN (Military Education Research Library Network), p.6, <http://merln.ndu.edu/whitepapers.html#MtoP>.

« Poland as a member of the Union will actively participate in the mechanism of CFSP. [...] We shall actively participate in the development of the European Security and Defence Policy (ESDP) as an indispensable addition to the CFSP and as a mechanism, which creates a favorable framework for the improvement of operational capabilities of the member states. »

81 TRZASKOWSKI Rafal, « From candidate to member state : Poland and the future of the EU », *Institut d'Etudes de Sécurité*, Occasional Paper n°37, September 2002, p.33, voir aussi « Poland » in. MISSIROLI Antonio, « Bigger EU, wider CFSP, stronger ESDP? », Occasional Paper n°34, April 2002, p.19.

82 Article 5 du Traité : « Les parties conviennent qu'une attaque armée contre l'une ou plusieurs d'entre elles survenant en Europe ou en Amérique du Nord sera considérée comme une attaque dirigée contre toutes les parties, et en conséquence elles conviennent que, si une telle attaque se produit, chacune d'elles, dans l'exercice du droit de légitime défense, individuelle ou collective, reconnu par l'article 51 de la Charte des Nations Unies, assistera la partie ou les parties ainsi attaquées en prenant aussitôt, individuellement et d'accord avec les autres parties, telle action qu'elle jugera nécessaire, y compris l'emploi de la force armée, pour rétablir et assurer la sécurité dans la région de l'Atlantique Nord. »

national adaptations », la Pologne s'attend à obtenir les deux avantages *grosso modo* par l'adhésion à l'OTAN. Premièrement, l'OTAN peut assurer la stabilité et la sécurité de l'Europe et l'extension de cette stabilité à l'Europe centrale et orientale en citant la remarque du ministre polonais des affaires étrangères de 1989 à 1993, Krzysztof Skubiszewski.

« En raison de son potentiel, en raison de ses liens atlantiques, l'Alliance est un élément fondamental de la stabilité européenne. Nous souhaitons que cette stabilité soit étendue à la partie centrale et orientale du continent. ».⁸³

Il semble que la Pologne tient compte du rôle de l'OTAN pour la sécurité de l'Europe sur le plan multilatéral. Le caractère transatlantique et la présence américaine en Europe en tant qu'acteur de la protection militaire sont les intérêts importants pour la Pologne. Wojciech Kostecki et Hakan Wiberg l'ont bien montré en citant la phrase dans « *Guidelines of the Polish Security Policy* » parue en 1992.

« (...) La Pologne apprécie grandement l'Alliance du caractère euro-atlantique et soutient une présence militaire américaine en Europe. »⁸⁴

Rafal Trzaskowski, politologue au Collège d'Europe à Natolin a indiqué dans son article que Varsovie soulignait que la PESD ne doit mettre en question l'engagement américain en Europe.⁸⁵ Selon Marcin Zaborowski, chercheur polonais spécialisé dans la politique européenne, jusqu'en 2004, la Pologne était déjà le membre de l'OTAN depuis 1999, par conséquent il y avait une tendance forte à percevoir la relation avec les Etats-Unis comme plus inclusive que celle-ci avec Bruxelles en particulier pour les groupes des experts dans le domaine de la sécurité.⁸⁶ Kerry Longhurst, chercheur associé à l'IFRI, a expliqué qu'avant l'entrée dans l'UE, la Pologne était un « *outsider* » de l'UE et que même après l'adhésion à l'UE, cet égard reste encore en Pologne. Par conséquent, la politique polonaise reste moins eurasiatique concernant la PESD.⁸⁷ Ainsi, surtout concernant l'enjeu militaire de

83 KOSTECKI Wojciech et WIBERG Hakan, « Poland », in MOURITZEN H., WAEVER O. et WIBERG H., *European integration and national adaptations – A theoretical inquiry*, New York, Nova Science Publishers, Inc., 1999, p. 176.

« Due to its potential, due to its Atlantic links, the Alliance is a basic factor of European stability. We wish this stability to be extended to the Central and Eastern part of the continent. »

84 *Ibid.* « Poland highly appreciates the Euro-Atlantic character of the alliance and supports the United States' military presence in Europe. »

85 TRZASKOWSKI Rafal, *op. cit.*

86 ZABOROWSKI Marcin, « From America's protégé to constructive European : Polish security policy in the twenty-first century », *Institut d'Etudes de Sécurité*, Occasional paper n°56, December 2004, p.8.

87 LONGHURST Kerry, « Poland : Empowering or undercutting EU collective security? », in BISCOP S. et LEMBKE J., *EU enlargement and the transatlantic alliance : A security relationship in flux*, London, Lynne Rienner Publishers, 2008, p.65.

la sécurité et de la défense, la Pologne est plus favorable à l'OTAN où ce sont les Etats-Unis qui prennent l'initiative.

Par l'intermédiaire de l'OTAN, la Pologne a soutenu les Etats-Unis militairement en réalité. Nous avons déjà vu la liste des missions où la Pologne a participé. Avant tout, après le 11 septembre 2001, la Pologne émerge comme un des pays les plus motivés pour le soutien aux missions militaires des Etats-Unis. Kerry Longhurst a indiqué que cette décision est totalement cohérente avec l'orientation pro-américaine et atlantiste de la politique étrangère de la Pologne post-1989.⁸⁸ Certes, la Pologne n'y a pas participé gratuitement. Elle avait confiance dans Etats-Unis en croyant que la Pologne resterait le 'protégé' des Etats-Unis avec la continuation de la relation bilatérale positive. La Pologne est donc favorable à l'OTAN car elle peut obtenir la garantie de la présence militaire américaine par l'OTAN.

Selon Marcin Zaborowski, l'approche polonaise vers l'atlantisme peut s'expliquer par la culture stratégique polonaise.⁸⁹ Tout d'abord, en trouvant ses racines dans l'histoire géopolitique, la position géographique du territoire de la Pologne entre l'Allemagne et la Russie était la source de la menace pour la Pologne et la raison de l'effondrement à la fin du 18^{ème} siècle et de nouveau en 1939. Cette histoire avec l'insécurité et la vulnérabilité contre l'agression depuis l'extérieur fait que la Pologne a mis l'accent sur la politique de la défense territoriale. Même après la disparition de l'URSS, la situation géopolitique polonaise aux frontières des pays de l'ex-URSS a permis à la Pologne de s'attacher à l'OTAN surtout sous la conduite des Américains. De plus, comme la remarque de Christopher Hill, un ambassadeur américain à la Pologne (2000 – 2004) dans un entretien avec *Gazeta Wyborcza* le 22 décembre 2002⁹⁰, la Pologne et les Etats-Unis ont en général des attitudes similaires envers la politique de la sécurité et de la défense. La culture stratégique de la Pologne est ambivalente quant à sa relation aux institutions multilatérales en terme de sécurité. Les élites polonaises sont sceptiques par rapport au multilatéralisme et ne craignent pas d'utiliser la force militaire. Pour les Polonais, la Société des Nations (SdN)⁹¹ ou l'Organisation des Nations Unies (ONU) sont perçues comme inefficaces pour empêcher les conflits. Aux yeux des Polonais, la SdN a

88 LONGHURST Kerry, « The old and the new – Germany, Poland and the recalibration of transatlantic security relations », *op. cit.*, p.32.

89 ZABOROWSKI Marcin, « Between Power and Weakness : Poland – A new actor in the transatlantic security », *Centrum Stosunków Międzynarodowych (Center for International Relations)*, Reports and Analyses, 8/2003, p.5.

90 *Ibid.*, p.4.

91 Elle était une organisation internationale introduite à la suite du traité de Versailles en 1919 dans le but de conserver la paix en Europe après la Première Guerre mondiale. Les objectifs de la SdN sont le désarmement et la prévention des guerres au travers du principe de sécurité collective dédiée à la défense d'une paix fondée sur le droit. Un tel projet est repris à son compte par le Président américain Woodrow Wilson.

échoué à éviter la Deuxième Guerre Mondiale. L'ONU n'a pas pu empêcher l'émergence de la Guerre Froide qui a laissé la Pologne du côté du communisme. Par conséquent, la Pologne préfère l'unilatéralisme concernant la sécurité et la défense. Cette convergence entre les Etats-Unis et la Pologne peut renforcer sa relation bilatérale.⁹² Cette explication dans le contexte de la culture stratégique de la Pologne justifie mieux l'atlantisme polonais en étant favorable à l'OTAN sous les Etats-Unis et l'attachement à la relation bilatérale stable avec les Etats-Unis. En outre, ce contexte peut expliquer pourquoi la négociation bilatérale sur le bouclier antimissile en Pologne était possible.

Cependant, cette relation a parfois changé avec sa mise en péril surtout dans la négociation sur le système antimissile. Nous allons les voir en bref, et puis essayer de comprendre malgré ces tensions, pourquoi la Pologne a donné le feu vert pour l'installation du bouclier antimissile.

2.2.2. La nouvelle priorité de l'enjeu stratégique national

a) Le changement de l'enjeu polonais

En particulier, plusieurs articles ont indiqué que le sentiment de déception envers les Etats-Unis augmente après l'engagement militaire polonais en Irak en 2003.⁹³ La Pologne a le sentiment de n'avoir pas obtenu de contrepartie, en retour de sa participation à la coalition américano-britannique. La guerre est devenue de plus en plus instable et le nombre de pertes au sein de l'armée polonaise a augmenté. Bien que la Pologne se soit attendue à une compensation par la possibilité de participation des entreprises polonaises aux projets de la reconstruction en Irak, les opportunités ont été limitées. Par exemple, une grande entreprise des armement, *Bumar*, a seulement obtenu un contrat de vendre d'armes pour 400 milliards dollars à Irak en 2003 et d'envoyer l'équipe d'entraînement militaire irakienne en 2007. De plus, les armes vendues sont plutôt peu chères.⁹⁴

92 ZABOROWSKI Marcin, *op., cit.*, p.5.

93 KULESA Lukasz, « La perspective polonaise », *Fondation pour la Recherche Stratégique*, le 12 avril 2007, p.4., KUNZ B., *op., cit.*, p.67., LONGHURST K., « The old and the new : Germany and Poland », *op., cit.*, p.34., ZABOROWSKI M., « From America's protégé to constructive European : Polish security policy in the twenty-first century », *op., cit.*, p.13-15.

94 CIENSKI Jan, « Bumar wins Iraq training contracts », *Financial Times*, le 29 mai 2007, http://us.ft.com/ftgateway/superpage.ft?news_id=fto052920071810578109

Et le pire, le plus mal accepté fut la question des visas. Dès 2004, l'ex-Président Alexander Kwasniewski a montré sa grande déception sur l'attitude passive des Etats-Unis concernant les visas. Il a dit qu'il était peiné par la décision américaine sur le sujet. Il a aussi critiqué l'isolationnisme américain des néo-conservateurs qui consiste à dominer le monde tout seul et a ajouté que les Etats-Unis devaient être plus flexibles, ouverts et gracieux.⁹⁵ Cependant, le gouvernement américain a annoncé le 4 août 2007 qu'il autorisait les ressortissants d'Estonie et de République tchèque à voyager aux Etats-Unis sans visa. Il a fait savoir que la Pologne ne pouvait pas pour l'instant y prétendre à cause du nombre toujours élevés de Polonais qui outrepassent la date limite de leur séjour, stipulée sur le visa.⁹⁶ Bien sûr, la déception est grande à Varsovie car cette demande était officielle depuis l'engagement irakien et la Pologne pensait que le soutien polonais inconditionnel aux Etats-Unis méritait bien une compensation. Janusz Reiter, l'ambassadeur polonais aux Etats-Unis a bien critiqué dans l'article « *The Visa Barrier* » publié par *the Washington Post* le 29 août 2007,

« La Pologne s'est battue en Irak dès le début de l'opération et qu'elle est aussi un des contributeurs majeurs à la mission en Afghanistan ».⁹⁷

De plus, en 2004, l'adhésion de la Pologne à l'UE a rendu possible à la Pologne d'avoir les autres membres de l'UE comme les alliés potentiels pour la sécurité et la défense. La Pologne est entrée dans le monde plus multilatéral qui pourrait lui donner plus d'opportunités d'établir le lien coopératif concernant la sécurité et la défense.

D'un autre côté, le changement de Premier ministre est une raison de tensions de la relation entre la Pologne et les Etats-Unis. Selon Barbara Kunz, chercheur invitée du *Center for Transatlantic Relations* de l'Université Johns Hopkins, la victoire électorale en automne 2007 du parti de Donald Tusk, Plateforme civique, a changé la perspective polonaise sur la relation avec les Etats-Unis.⁹⁸ En Pologne, dans le système de la Constitution polonaise, le gouvernement a la mission de mener les politiques nationales, dont la politique étrangère, mais le Président a des prérogatives spéciales dans le domaine de la politique étrangère, sur la base de son rôle de défense de l'intérêt national et de la souveraineté nationale. Les

95 DEMPSEY Judy, « Polish president appeals for a more 'open and gracious' U.S. », *The New York Times*, le 4 septembre 2004.

96 PERCHOC Philippe, « Pologne/US : nouvelle querelle des visas », *Nouvelle Europe*, le 17 août 2007, <http://www.nouvelle-europe.eu/>

97 REITER Janusz, « The Visa Barrier », *The Washinton Post*, le 29 août 2007.

« Poland has fought in Iraq from the very beginning of the operation and is also one of the biggest contributors to the mission in Afganistan »

98 KUNZ B., *op. cit.*, p.66.

compétences ne sont pas clairement définies dans la Constitution, il y a un conflit entre le Président et le Premier ministre, qui n'est toujours pas réglé. Donald Tusk a déclaré que la Pologne n'accepte plus toutes les demandes de Washington. Les relations entre la Pologne et les États Unis d'Amérique ont fortement diminué d'un point de vue militaire. Par exemple, la Pologne a retiré les troupes polonaises d'Irak en automne 2008 et cela est considéré comme une décision résultant en partie des désillusions de Varsovie.

Par ailleurs, la politique du nouveau gouvernement polonais dirigé par Donald Tusk est différente de celle du gouvernement dirigé par son prédécesseur, Jaroslaw Kaczynski. L'ancien gouvernement, dirigé par Jaroslaw Kaczynski, était très proche de la politique militaire américaine ainsi que de l'installation du bouclier antimissile américain et continuait la coopération militaire en Irak ainsi qu'en Afghanistan pour aider les troupes américaines.

Désormais, avec le nouveau gouvernement de Donald Tusk, les discussions sur l'installation du bouclier antimissile américain ont remis en cause la coopération de la Pologne avec les Etats-Unis. La Pologne s'affirme comme plus indépendante, elle n'a pas peur ni de la Russie ni des Etats-Unis, mais elle sait défendre ses propres intérêts.⁹⁹ Jacek Kucharczyk, sociologue polonais de l'Institut des Affaires Publiques a indiqué dans son article « *The new transatlantic agenda – a view from Poland* » qu'il est clair que Donald Tusk ne considère pas l'installation du bouclier antimissile comme une avancée pour la sécurité de la Pologne.¹⁰⁰ De plus, Donald Tusk a pensé que ce système doit être compensé par d'autres mesures. Lors de l'entretien du 3 juillet 2008 que venait d'avoir Donald Tusk, avec le vice-président des Etats-Unis d'Amérique à ce moment-là, Dick Cheney, celui-ci lui aurait fait comprendre que la Pologne restait insatisfaite en ce qui concerne les conditions vis-à-vis de l'installation du bouclier antimissile américain sur le sol polonais et attendait la réponse de la part des Etats-Unis.¹⁰¹ Donald Tusk a surtout mis en avant le fait que les autorités polonaises avaient besoin d'une aide beaucoup plus importante afin de pouvoir améliorer la défense de son espace aérien. Du coup, le gouvernement polonais a estimé qu'il restait des points importants particuliers qu'il fallait impérativement régler avant la signature de tout accord bilatéral.¹⁰²

99 « La Pologne et les perspectives du bouclier antimissile américain sur son sol. », *Swieta Polska News*, le 20 janvier 2008, <http://www.swietapolska.com/news/swpolska2317.html>.

100 KUCHARCZYK Jacek, « The new transatlantic agenda – a view from Poland », *Instytut Spraw Publicznych (The Institute of Public Affairs)*, N° 6/90, January 2009, p.4.

101 « Bouclier antimissile : la Pologne réclame des concessions américaines », *AFP*, Varsovie, le 4 juillet 2008.

102 « Donald Tusk repousse l'accord sur l'installation du bouclier antimissile en Pologne », *Swieta Polska News*, le 5 juillet 2008, <http://www.swietapolska.com/news/swpolska2679.html>.

Cela montre bien que la Pologne n'est pas inconditionnellement favorable à la relation bilatérale avec les Etats-Unis comme avant. Ce qui est surprenant est que la Pologne n'était pas d'accord avec cette négociation bilatérale même jusqu'en juillet 2008, mais l'accord est signé dans le mois suivant.

De fait, plusieurs raisons ont changé l'attitude polonaise dans la relation bilatérale avec les Etats-Unis. Toutefois pourquoi la Pologne a-t-elle enfin signé l'accord bilatéral avec les Etats-Unis sur l'installation du bouclier antimissile?

b) La priorité irréversible à la sécurité nationale contre la menace

Malgré l'affaiblissement de la coopération inconditionnelle entre la Pologne et les Etats-Unis ses quelques dernières années, la Pologne s'inquiète toujours pour les menaces à la sécurité polonaise. D'un côté, comme nous avons déjà vu avant, l'avantage géopolitique de la Pologne encourage les Etats-Unis à installer ce bouclier antimissile en Pologne. D'un autre côté, cela s'explique par la vulnérabilité de la Pologne en terme géopolitique. Dans l'article de Joanna Kaminska, chercheur spécialisée dans la politique extérieure polonaise de l'Université de Londres, la vulnérabilité est bien montrée. Elle a indiqué que la position géographique de la Pologne entre l'Allemagne et la Russie était toujours la source de l'inquiétude à la lumière de l'expérience historique. Ces deux pays ont bilatéralement pris les décisions sur l'avenir de la Pologne. C'est pourquoi l'enjeu de la défense territoriale était une obsession pour la Pologne qui avait peur de la menace de la Russie.¹⁰³ Dans l'entretien avec Pierre Verluise par le colonel Jean-Sébastien Tavernier, l'ancien officier de liaison auprès du Ministère de la défense à Varsovie en 2006, Pierre Verluise a dit que « la Pologne est le seul pays européen qui a cessé d'exister pendant 123 ans, de 1795 à 1918 – à la suite des partages entre l'Allemagne, la Russie et l'Autriche – avant de renaître une deuxième fois, le 11 novembre 1918 et (...) elles vivent leur Histoire, tous les jours ». ¹⁰⁴ D'ailleurs, de 1939 à 1945, la Pologne a fait face à une nouvelle disparition sous les occupations nazie et soviétique. Avant tout, après 1945, la Pologne entre dans le régime soviétique sous l'Union soviétique jusqu'en 1989. Ce passé polonais est à l'origine d'une certaine méfiance de la Pologne par rapport à la Russie et puis de mettre l'accent sur la défense nationale contre les menaces de l'extérieur.

103KAMINSKA Joanna, « New EU members and the CFSP : Europeanization of the Polish foreign policy », *Political Perspectives*, EPRU 2007 Issue 2, p.2.

104Entretien par le colonel Jean-Sébastien Tavernier avec Pierre Verluise réalisé le 24 octobre 2006, <http://www.diploweb.com/forum/pologne07031.htm>.

Même si l'URSS se termine en 1989, les troupes russes restent en Pologne jusqu'en 1993. Après le retrait des troupes russes, la menace russe est considérée comme réelle pour les Polonais car la Russie garde encore les bases militaires à Kaliningrad et en Biélorussie.¹⁰⁵ Selon Frank Tétart, chargé depuis 1994 de recherches et d'analyse au Laboratoire d'études politiques et d'analyses cartographiques (LEPAC), la représentation de Kaliningrad comme bastion militaire se renforce dès lors que la région sert de zone d'accueil aux forces armées qui se retirent de la zone perdue d'influence soviétique en Europe centrale.¹⁰⁶ De plus, comme l'a indiqué Marcin Zaborowski, l'opposition russe à l'élargissement de l'OTAN peut être perçue comme la continuation de la tendance russe à l'impérialisme et de garder son influence sur les dispositions sécuritaires de l'Europe centrale.¹⁰⁷ Dans la conférence de Wilton Park, le 17 janvier 2007, Janusz Bugajski, le directeur du Programme « Les Nouveaux démocrates européens » du Centre d'études stratégiques et internationales de Washington (CSIS), a aussi relevé les raisons de cette opposition de la Russie comme la prévention de la modernisation des troupes voisines et de l'intégration des anciens pays soviétiques à la structure de l'Ouest.¹⁰⁸

Bien sur, comme Kai-Olaf Lang, chargé de recherches programme « Intégration de l'Union européenne » à la fondation Wissenschaft und Politik de Berlin, a expliqué, la relation entre la Russie et la Pologne a beaucoup changé en 2001. L'échange diplomatique a fait disparaître le mur entre eux. Le ex-président russe, Vladimir Poutine, a rendu une visite en Pologne en janvier 2002 et cela a montré qu'une atmosphère totalement nouvelle dominait dans la relation entre la Pologne et la Russie. Cependant, Kai-Olaf Lang a aussi souligné qu'il serait trop tôt de parler de progrès car la Pologne continue à être attentive et prudente à propos de l'intensification de la Russie au plan économique et militaire.¹⁰⁹

105OSICA Olaf, « In search of a new rôle : Poland in Euro-Atlantic Relations », in ZABOROWSKI Marcin et DUNN David H., *Poland. A New Power in Transatlantic Security*, Londres, Frank Cass, 2003, p.29.

106TETART Frank, « Kaliningrad, tête de pont de l'armée russe face au bouclier antimissile américain? », *Hérodote*, n°128, 2008/1, p.7.

107ZABOROWSKI Marcin, « Poland and Transatlantic Relations in the Twenty-First Century, in ZABOROWSKI Marcin et DUNN David H., *Poland. A New Power in Transatlantic Security*, Londres, Frank Cass, 2003, p.131

108BUGAJSKI Janusz, « NATO enlargement and membership », Conférence Wilton Park, Grande Bretagne, le 17 janvier 2007.

109LANG Kai-Olaf, « German-Polish partnership », in ZABOROWSKI Marcin et DUNN David H., *Poland. A New Power in Transatlantic Security*, Londres, Frank Cass, 2003, p.115-116.

Ce qui peut compléter cette précaution de la Pologne est le fait que la guerre entre la Russie et la Géorgie a eu lieu le 7 août 2008. Comme nous avons déjà vu, la Pologne a réfléchi sur la décision sur le bouclier américain antimissile jusqu'en juillet 2008. Mais, l'accord est signé le 20 août 2008, juste après le début de la guerre entre la Russie et la Géorgie. Certes, cette négociation est conclue par la promesse des Etats-Unis de fournir en échange une garantie additionnelle pour la sécurité de la Pologne et de renforcer le système obsolète de la défense de l'espace aérien de la Pologne. Par ailleurs, l'opinion publique qui était hostile au projet antimissile est devenue plus favorable à cela, par conséquent le système antimissile est soutenu par la majorité des Polonais en ce moment-là.¹¹⁰

D'après le Président Lech Kaczynski, il a assuré que « Ce système de protection est extrêmement important pour la Pologne, et non pas uniquement en cas d'attaque en provenance d'états terroristes localisés au Moyen Orient, mais aussi pour tout un tas d'autres raisons géopolitiques. » lors de sa demande d'assurer la continuation de ce projet au nouveau président américain Barak Obama en mars 2009.¹¹¹ Comme cela, le souci sur la sécurité de la Pologne demeure encore aujourd'hui en raison de sa position géostratégique et de la menace de la puissance de la Russie. Comme nous avons déjà traité dans le but de ce système, la Pologne a souligné que ce système vise à la protection contre la Russie. La Pologne a donc choisi encore la relation bilatérale avec les Etats-Unis pour renforcer sa sécurité et la défense en ayant ce système.

c) Vers le rôle régional de la Pologne

La défense du territoire polonais est sans doute la priorité polonaise, cependant la Pologne a aussi montré son ambition de tenter de jouer un rôle plus important en Europe, surtout en Europe centrale. Avant l'adhésion polonaise à l'UE, la Pologne a été préoccupée par le renforcement de la sécurité et de la défense nationale à côté de l'OTAN et des Etats-Unis. Cependant, l'adhésion de la Pologne à l'UE a donné une nouvelle chance de coopérer avec les anciens grands pays de l'UE. Comme déjà traité plus haut avec la culture stratégique polonaise, les Polonais préfèrent la défense collective et l'usage des forces militaires si nécessaire.

110 KUCHARCZYK Jacek, *op. cit.*

111 « Le Président de la Pologne demande aux USA d'installer le bouclier antimissile », *Swieta Polska News*, le 12 mars 2009, <http://www.swietapolska.com/news/swpolska3128.html>.

Le changement de l'environnement de l'UE dans le domaine de la sécurité et de la défense a satisfait la Pologne et la Pologne a aussi participé à la construction de la PESD. L'engagement polonais dans la sécurité et la défense est très actif aux yeux des anciens Etats membres de l'UE. Selon l'autre article de Kerry Longhurst, la Pologne est transformée de *Security consumer* (consommateur de la sécurité) à *Security provider* (fournisseur de la sécurité).¹¹² Avant tout, l'engagement en Irak aux côtés des Etats-Unis a bien montré que la Pologne a la grande ambition d'avoir un rôle majeur et important dans les missions militaires. Selon Jacek Kucharczyk, la Pologne s'intéresse plutôt aux enjeux régionaux que globaux.¹¹³ Selon Marcin Zaborowski, la politique pour les pays voisins de l'Est est l'un des axes de la culture stratégique polonaise.¹¹⁴ La politique étrangère et de la sécurité n'hésite pas à mettre les ressources capitales et politiques afin de poursuivre la stabilisation des pays de l'Est de la Pologne. Dans le discours de Włodzimierz Cimoszewicz, le ministre des affaires étrangères en 2003, il a indiqué que la Pologne veut jouer un rôle pour encourager l'intégration des Etats de l'Est à l'UE tels que l'Ukraine et être un pont pour faciliter l'approche de l'UE à la Moldavie et la Biélorussie.¹¹⁵

La Pologne réalise de plus en plus son souhait de devenir un acteur majeur et influent, pourtant Kerry Longhurst fait ressortir le fait que la puissance polonaise un tant qu'acteur régional peut être limitée en raison de l'économie et la taille du pays qui sont encore plus faibles que celles des anciens Etats membres majeurs. Par conséquence, la Pologne essaie de renforcer son pouvoir militaire par la coopération avec les Etats-Unis. Selon l'analyse de Janusz Bugajski et Ilona Teleki, la Pologne voit dans le lien avec les Etats-Unis non seulement la garantie de la sécurité nationale, mais également la possibilité d'augmenter son poids régional, européen et même global.¹¹⁶ Ainsi, cette décision d'installer le bouclier antimissile vise aussi à renforcer son importance régional en consolidant sa puissance militaire et politique au sein de l'Europe.

112LONGHURST Kerry, « From Security consumer to Security provider

113KUCHARCZYK Jacek, *op., cit.*, p.5.

114ZABOROWSKI Marcin, « Between Power and Weakness : Poland – A new actor in the transatlantic security », *op., cit.*,p.5.

115Le discours de Włodzimierz Cimoszewicz, « The eastern dimension of the European Union : the Polish view », Varsovie, *Ministère des Affaires Etrangères de la République de la Pologne*, le 20 février 2003, <http://www.batory.org.pl/mnarod/sasiad4.htm>.

116 BUGAJSKI Janusz et TELEKI Ilona, *America's New Allies : Centra-Eastern Europe and the Transatlantic Link*, Washington D.C., The CSIS Press, 2006, p.76.

La sécurité et la défense nationale sont la priorité la plus importante de la Pologne depuis 1989 après la fin de la domination de l'URSS. La Pologne est normalement favorable à la relation bilatérale avec les Etats-Unis qui sont la première puissance mondiale au niveau militaire et politique pour la garantie de sa sécurité. Ainsi, l'intérêt polonais dans l'installation du bouclier américain en Pologne n'est pas une nouvelle chose. De plus, en tant que membre de l'UE élargie, la Pologne a l'ambition de jouer un rôle majeur sur le plan régional, cela nécessite le renforcement du secteur militaire de la Pologne.

3. Conclusion

Le projet de l'installation du système antimissile américain en Europe est initié par l'ambition de l'administration Bush de mettre en place le système de défense multicouche de protection contre des missiles balistiques à différentes portées. La négociation bilatérale entre la Pologne et les Etats-Unis aboutit à la signature du projet de l'installation des dix intercepteurs et les autres soutiens militaires des Etats-Unis en Pologne.

Après d'avoir abordé le bilan de cette négociation, nous avons essayé de voir pourquoi ces deux pays s'intéressent à la négociation bilatérale. Contre la menace des missiles iraniens, l'Europe centrale est considérée comme la nouvelle base des Etats-Unis. Les Etats-Unis ont vu l'avantage géostratégique de la Pologne qui est située entre l'Europe de l'Ouest et de l'Est, c'est-à-dire située au centre du continent européen. Contrairement aux Etats-Unis, cette situation géostratégique fait jusqu'à aujourd'hui la Pologne craindre les menaces de l'extérieur à la Pologne, surtout venant de la Russie. La Pologne souhaite toujours renforcer sa sécurité et la défense nationale. Ainsi, la raison géostratégique a amené la convergence de la négociation bilatérale.

Par ailleurs, la politique extérieure de l'administration Bush est plus favorable à l'approche bilatérale en négociant avec les pays qui ont des intérêts spécifiques. La Pologne est un pays qui illustre bien cette pratique. Pour la garantie de la sécurité et de la défense, la Pologne était très coopérative aux Etats-Unis surtout dans les missions militaires. Cette histoire n'a pas rendu la discussion sur l'affaire antimissile très difficile. Certes, il y a un changement de l'attitude de la Pologne qui participait inconditionnellement aux demandes des Etats-Unis avec l'apparition du Premier ministre polonais, Donald Tusk depuis 2007. Cependant, la Pologne a encore peur des menaces de la Russie, surtout à cause des conflits générés par la Russie aujourd'hui. L'accord sur le bouclier antimissile américain en Europe est rapidement signé après la guerre entre la Russie et la Géorgie. De plus, la nouvelle ambition polonaise de devenir un acteur régional a donné un intérêt national sur cette négociation bilatérale. Par conséquent, les intérêts nationaux de ces deux pays coïncident bien et la négociation bilatérale est conclue.

Cette approche bilatérale au domaine de la sécurité et de la défense pose des questions assez compliquées en Europe et dans la relation transatlantique. Il s'agit maintenant de placer cet enjeu dans le contexte multilatéral.

Chapitre II. Le bouclier antimissile américain en Pologne

dans le contexte multilatéral

Ce chapitre aborde le contexte multilatéral du système antimissile en Pologne, plus précisément, le cadre de l'UE et de l'OTAN. A la séance du Parlement européen du 30 janvier 2008 à Bruxelles, il y avait le débat sur le système de défense antimissile des Etats-Unis. Le secrétaire d'État slovène chargé des Affaires européennes à ce moment là, Janez Lenarcic a clarifié la situation en déclarant qu'« (...) il n'y avait eu jusqu'à présent aucune discussion entre l'Union européenne et les États-Unis sur l'installation du système antimissile. Aucune partie n'a par ailleurs projeté une quelconque coopération possible dans ce domaine. Le Conseil de l'Union européenne n'a donc pas prévu de débattre de ce sujet, que ce soit avec les États-Unis ou avec l'OTAN. ».¹¹⁷ Au niveau européen et transatlantique, l'UE et l'OTAN existent en tant que organisations multilatérales se composant des Etats membres qui coopèrent en matière de la défense et de la sécurité. La Pologne est membre de l'UE et l'OTAN et les Etats-Unis sont aussi membres de l'OTAN. Par conséquent, l'analyse de ce système antimissile ne peut pas se limiter au contexte bilatéral de ces pays.

Pourquoi les Etats-Unis et la Pologne n'ont-ils pas pris ces voies multilatérales en considération pour la défense antimissile en Europe? L'UE et l'OTAN n'ont-ils pas la compétence pour la défense antimissile? En plus de cette question, les conséquences de la décision unilatérale de la Pologne à l'intérieur de l'UE instaure des doutes sur les efforts de l'UE vers l'« Europe Unie » pour la sécurité et la défense commune. En outre, cette décision bilatérale peut poser des questions sur la relation transatlantique entre l'UE et les Etats-Unis à travers l'OTAN.

Tout d'abord, nous verrons la position de l'UE face à la défense antimissile et les problèmes qui peuvent être posés par cette démarche bilatérale pour la politique de sécurité de l'UE. Par la suite, nous appliquerons la même question pour analyser les conséquences de cet accord bilatéral sur la coopération au sein de l'OTAN pour voir les questions liées à la relation transatlantique.

¹¹⁷Débat du Parlement européen, « système de défense antimissile des Etats-Unis » Bruxelles, le 30 janvier 2008, www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?type=CRE&reference=20080130&secondRef=ITEM-018&language=FR

1. La défense antimissile et les questions à l'intérieur de l'UE

Selon Béatrice Giblin, professeur à l'Institut Français de Géopolitique, à propos du cas de la division de l'UE sur l'intervention américaine en Irak en 2003, certains pays comme la France et l'Allemagne étaient « soucieux de marquer l'autonomie de l'UE vis-à-vis des États-Unis et ont milité pour préserver aussi un minimum d'autonomie dans le domaine de la défense ».¹¹⁸ De plus, Béatrice Giblin ajoute qu'en 17 février 2003, à Bruxelles, en plein sommet extraordinaire du Conseil européen, l'expression du ex-Président français Jacques Chirac envers les dirigeants polonais : « Ils ont perdu une belle occasion de se taire »¹¹⁹ peut traduire comme la déception, et sans doute le mépris, que lui inspirait la position pro-américaine de ces futurs membres de l'UE.¹²⁰ A cet égard, le projet de la défense américaine antimissile en Europe peut aussi poser la question d'une part de l'autonomie de l'UE, d'une autre part de l'intégration des Etats membres de l'UE dans le domaine de la défense. En premier lieu, après avoir vu la position de l'UE dans le domaine de la défense en générale, nous allons essayer de répondre à cette question : A-t-elle vraiment sa propre autonomie et compétence concernant la défense antimissile?

1.1. L'autonomie de la défense de l'UE?

Selon le rapport « Politique Européenne de Sécurité et de Défense » de Gerrard Quille, chercheur de la Direction Générale des politiques externes du Parlement européen, depuis le Conseil européen de Cologne en juin 1999, la PESD concerne essentiellement le renforcement de la capacité militaire et civile de l'UE lui donnant une capacité globale de gestion de crise et de prévention des conflits.¹²¹ Tout d'abord, nous allons aborder en bref comment la capacité militaire de l'UE se développe par la PESD, mais la capacité civile ne sera pas prise compte car nous nous occupons ici de la défense militaire.

118GIBLIN Béatrice, « L'est de l'Union européenne », *Hérodote*, N°128, 2008/1, p.3.

119SCHREIBER Thomas, *op.*, *cit.*

120*Ibid.*

121Fiches techniques sur l'UE de QUILLE Gerrard du Parlement européen, « Politique Européenne de Sécurité et de Défense », Parlement européen, juillet 2008,

http://www.europarl.europa.eu/parliament/expert/displayFtu.do?id=74&ftuId=FTU_6.1.3.html&language=fr

1.1.1. La PESD : la voie vers l'autonomie de la défense militaire?

D'après Federico Santopinto, chercheur du Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP) de Bruxelles, dans le contexte difficile en matière d'intégration de l'UE à la suite du échec de la ratification de la Constitution, une seule politique a progressé : la PESD.¹²² Selon le rapport de Gerrard Quille sur la PESD, la principale décision de l'UE, lors de son sommet de Cologne de juin 1999, c'est de « créer une capacité d'action autonome, soutenue par des forces militaires crédibles, et de permettre à l'Union de jouer pleinement son rôle sur la scène internationale en matière de gestion des crises en évitant les doubles emplois avec l'OTAN. ».¹²³ Même si la PESD vise une capacité militaire « autonome », elle reste intégrée au cadre de l'OTAN. Cependant, Hervé Coutau-Bégarie, président de la Commission française d'histoire militaire, a indiqué qu'un tabou a été levé et que l'Europe semble prête à se doter d'une capacité militaire qui était faible l'empêchant de s'affirmer sur la scène internationale en tant qu'acteur à part entière en citant la phrase de Raymond Aron, théoricien réputé de relations internationales : « Avec le militaire vous ne pouvez pas tout faire, mais sans le militaire vous ne pouvez rien faire ».¹²⁴ Cela souligne que l'ambition de l'UE vers l'autonomie de la défense de l'UE serait assurée dans le cadre de la PESD.

De plus, en décembre 2003, les États membres de l'UE ont adopté une Stratégie Européenne de Sécurité (SES) qui a défini, pour la première fois dans un cadre communautaire, leurs aspirations collectives politique dans le domaine de la sécurité.¹²⁵ La SES est devenue le principal document de référence pour toute évolution politique relevant de la PESD.

La PESD concerne essentiellement trois domaines d'actions :¹²⁶

- les missions de l'UE de gestion civile et militaire des crises
- la coordination et la rationalisation des capacités industrielles et militaires européennes
- l'adoption des lignes directrices et des principes communs par Etats membres.

122SANTOPINTO Federico, « PESD : des capacités militaires sans capacités politique? », in. ADAM Bernard, *Europe : puissance tranquille? Rôle et identité sur la scène mondiale*, Bruxelles, Editions GRIP, 2006, p.115.

123Fiches techniques sur l'UE de QUILLE Gerrard du Parlement européen, *op., cit.*

124COUTAU-BEGARIE, « Unité et diversité des cultures stratégiques en Europe », in. KLEIN J.,BUFFOTOT P. et VILBOUX N., *Vers une politique européenne de sécurité et de défense : défis et opportunités*, Paris, Economica, 2003, p.119.

125« La stratégie européenne de sécurité », Europa, le 4 septembre 2006, <http://europa.eu/scadplus/leg/fr/lvb/r00004.htm>.

126SANTOPINTO Federico, *op., cit.*, p.116.

Nous allons seulement approfondir le deuxième domaine qui vise à développer l'intervention de l'UE sur la production industrielle et technologies de biens militaires des Etats membres.

1.1.2. La PESD : le soutien aux capacités industrielles et militaires

L'UE fait preuve d'ambition dans le domaine de la production industrielle et technologies de biens militaires des Etats membres par la PESD. C'est-à-dire que l'UE s'intéresse au développement du domaines des armes militaires. D'après Luc Mampaey, chercheur du GRIP, l'échec de la Communauté européenne de défense (CED)¹²⁷, après son rejet par l'Assemblée nationale française le 30 août 1954, avait eu pour conséquence d'exclure du processus d'intégration européenne toutes les questions relatives à la défense et à l'armement de l'Europe pendant près d'un demi-siècle.¹²⁸ Les productions d'armes étaient restée gérée par des entreprises des Etats membres.

Cependant, dans les années 1990, il y a eu des les changements institutionnels.¹²⁹ Avant l'initiative de la PESD, en 1997, le Groupe armement de l'Europe occidentale (GAEO) a été créé par l'Union de l'Europe occidentale (UEO), qui était le bras armé de l'UE à ce moment là pour l'ouverture des marchés nationaux de défense à la concurrence européenne et le renforcement de la base industrielle et technologique de défense (BITD).¹³⁰ Cependant, la PESD marque une évolution forte pour l'UE car elle commence à combler les lacunes des forces européennes dans le cadre de la politique européenne commune.

Au départ de l'Objectif global (*Headline Goal*) du Conseil européen d'Helsinki en 1999, l'UE commence à mettre à disposition une force de 50 000 à 60 000 hommes fournis par les Etats membres pouvant être déployés dans un délai de soixante jours et pour un an dans un pays lointain.¹³¹ Dans ce cas, seulement la force armée européenne est initiée.

127La CED est créée par le traité de Paris du 27 mai 1952 avec le caractère supranational comportant des institutions communes, des forces armées communes, un budget commun. La proposition est faite par le président du Conseil, René Pleven qui est un homme politique français. Elle est écartée le 30 août 1954 par une coalition où se mêlent sentiment national, antiaméricanisme, méfiance à l'égard de l'Allemagne et hostilité à l'Europe supranationale. Pour voir à fond, voir BITSCH Marie-Thérèse, *Histoire de la construction européenne de 1945 à nos jours*, Editions Complexe, 2008, p.81 – 98.

128MAMPAEY Luc, « Industries de l'armement et logique financière : la PESD confisquée? », in. ADAM Bernard, *Europe : puissance tranquille? Rôle et identité sur la scène mondiale*, Bruxelles, Editions GRIP, 2006, p.135.

129Ibid., p.138.

130Ibid.

131Fiches techniques sur l'UE de QUILLE Gerrard du Parlement européen, *op., cit.*

Lors du Conseil européen de Thessalonique de juin 2003, les États membres ont reconnu que la capacité opérationnelle de l'UE restait limitée par des manquements de l'Objectif global.¹³² C'est pourquoi un nouvel Objectif global à l'horizon 2010 (Objectif global 2010 ou *Headline Goal 2010*) a été adopté lors du Conseil européen de Bruxelles de juin 2004.¹³³ L'objectif prioritaire de l'Objectif global 2010 est notamment en matière technologique, de transport, de déploiement et de commandement avec un plus grand soutien à l'industrie et à la recherche technologique en matière d'armement.¹³⁴

Il est certain que la PESD est l'une des tentatives de l'UE pour renforcer son autonomie dans le domaine militaire et de la défense, surtout le mouvement vers le domaine d'armement qui est assez délicat à traiter. Cependant, où la défense antimissile est-elle située dans la PESD? Le soutien à l'industrie et à la recherche technologique en matière d'armement a-t-il influencé à l'enjeu de la défense antimissile?

1.1.3. Les capacités techniques de l'UE dans la défense antimissile

D'après le rapport de l'Assemblée de l'UEO, intitulé « La défense antimissile : les implications pour l'industrie européenne » de 5 décembre 2001, rédigé dans l'optique de mieux comprendre l'état actuel des capacités techniques et industrielles européennes en matière de défense antimissile, il est important de rappeler que l'Europe industrielle de l'armement a connu de profonds bouleversement dans les années 1990.¹³⁵ Selon le rapport d'information de l'Assemblée Nationale sur « les nouveaux défis de la construction de l'Europe de la défense » présenté par les députés Jean Michel et Jérôme Rivière, nous avons fait face à la reconstruction de l'industrie américaine de défense et à la renaissance de la concurrence américaine, couplée à une réduction drastique des budgets d'équipement des Etats membres de l'UE dans les années 1990.¹³⁶ Dans cette situation, l'Europe a besoin de la mise en œuvre de la PESD et des perspectives de développement pour l'évolution de l'Europe industrielle de l'armement en fondant une politique commune de l'UE. D'ailleurs, le 12 juillet 2004, l'Agence européenne de défense (AED) est créée afin de promouvoir une meilleure

¹³²*Ibid.*

¹³³*Ibid.*

¹³⁴SANTOPINTO Federico, *op. cit.*, p.120.

¹³⁵Rapport de CHERRIBI Jurgens et VALLEIX Jean de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), « La défense antimissile : les implications pour l'industrie européenne », Document A/1759, le 5 décembre 2001, p. 16.

¹³⁶Rapport d'information de l'Assemblée Nationale sur « les nouveaux défis de la construction de l'Europe de la défense » présenté par les députés Jean Michel et Jerome Rivière, N° 2531, *l'Assemblée Nationale*, le 27 septembre 2005, p.14.

coopération entre les Etats membres dans la gestion de l'industrie d'armement, la rationalisation des marchés de la défense et la promotion de la recherche technologie.¹³⁷ Elle a aussi pour but le renforcement de la BITD de la GAEO.¹³⁸

En matière de développement dans la défense antimissile, le grand résultat de ce processus est la création de la société de MBDA. MBDA a été créé en décembre 2001 en tant que groupe industriel du secteur de l'aéronautique et de la défense. Il est leader européen dans la conception et la production de missiles et un groupe quadri national de 10 000 personnes réparties entre la France, le Royaume-Uni, l'Italie et l'Allemagne.¹³⁹ Soutenue à droits égaux par trois actionnaires majeurs de l'aéronautique et de la défense, BAE Systems¹⁴⁰ (37,5%), EADS (*European Aeronautic, Defence and Space company*)¹⁴¹ (37,5%) et Finmeccanica¹⁴² (25%), MBDA est également la première société européenne de défense véritablement intégrée. MBDA a été complété par l'acquisition en mars 2006 de la filiale allemande EADS/LFK, qui a contribué à enrichir la gamme de produits et de technologies offerts par MBDA et renforcé sa position de champion européen et de leader mondial du secteur des missiles.¹⁴³ En 2007, MBDA a réalisé un chiffre d'affaires de 3 milliards d'Euros, produit plus de 3.000 missiles, est doté d'un carnet de commandes de 13,1 milliards d'Euros et travaille avec plus de 90 forces armées dans le monde.¹⁴⁴

MBDA, a-t-il la capacité de développer la défense antimissile? Selon l'explication du Groupement industriel des constructions et armements navals (GICAN), MBDA est résolument tourné vers l'avenir avec la famille de missiles ASTER (*AéroSpatial TERminal*) qui satisfait à la fois les exigences terrestres et navales. Grâce à ses caractéristiques techniques, l'ASTER constitue également une référence dans le domaine de la défense

137MATLARY Janne Haaland, *European Union Security Dynamics : In the national interest*, Palgrave Macmillan, 2009, p.51-52.

138Rapport d'information de l'Assemblée Nationale sur « les nouveaux défis de la construction de l'Europe de la défense », *op. cit.*, p.19.

139Voir le site web de MBDA, www.mbda-systems.com

140BAE Systems est une entreprise britannique travaillant dans les secteurs de la défense et de l'aérospatial, dont le siège social se trouve à Farnborough (Hampshire). L'entreprise est née le 30 novembre 1999 par le rapprochement de l'ancienne British Aerospace (BAe) et de Marconi Electronic Systems (MES). www.baesystems.com

141En fin 1999, Aérospatiale Matra (France), DaimlerChrysler Aerospace (DASA - Allemagne) et CASA (Espagne) ont lancé EADS (*European Aeronautic, Defence and Space company*), officiellement créée en juillet 2000. EADS a son siège au Pays-Bas. www.eads.com

142Finmeccanica (FNC) est le second groupe industriel italien, le premier dans la haute technologie et un des cinq premiers dans le monde. Il est présent dans les secteurs de la défense, des hélicoptères, de l'aéronautique et de l'espace, de l'automatique, du transport et de l'énergie. www.finmeccanica.it

143Voir le site web de MBDA, www.mbda-systems.com

144Ibid.

antiaérienne, soit la lutte contre l'ennemi aérien en vol (aéronefs, missiles).¹⁴⁵ Ces caractéristiques lui confèrent une capacité ATBM (Antimissile Balistique Tactique), c'est-à-dire la capacité de viser des missiles balistiques à courte portée.¹⁴⁶ Il ajoute qu'avec l'ASTER, MBDA se positionne de manière idéale pour tous les développements futurs de défense antimissile. Le missile antimissile ASTER 15 Naval a réussi, fin juin 2001, un impact direct sur un missile en vol rasant à quelques mètres au-dessus de la mer, dans le cadre d'un scénario d'autodéfense avec interception à courte distance.¹⁴⁷ Selon l'article d'EADS du 6 juin 2005, MBDA, a effectué avec succès un tir d'essai du missile ASTER 30 le 1 juin 2005.¹⁴⁸ Le missile ASTER 30 est commun aux deux systèmes PAAMS (*Principal Anti-Air Missile System* – système principal de missile antiaérien) et SAMP/T terrestre (système de missile sol-air moyenne portée/terre).¹⁴⁹ Le PAAMS, dans ses versions ASTER 15 et ASTER 30, est un système d'armes de portée moyenne à capacité multicibles, pour leur défense antiaérienne de zone, y compris contre les missiles antinavires.¹⁵⁰ De plus, le SAMP/T qui est le système de missile sur le sol pour la défense aérien contre les missiles à la portée moyenne.¹⁵¹ Il fournit la défense de secteur pour des forces déployées sur les théâtres d'opération contre des aéronefs à vitesse élevée comme des avions et des missiles balistiques tactiques.¹⁵² Le SAMP/T a entré en service dans les armées françaises et italiennes en 2008 puis est programmé dans l'Armée de l'Air française pour 2010.¹⁵³

Ainsi, il est évident que l'UE a essayé de développer la capacité de la défense antimissile et peut avoir la capacité de la TMD, c'est-à-dire, contre les missiles à portée courte et moyenne. Cependant, il semble qu'il n'existe pas de capacité de la défense antimissile stratégique comme la NMD des Etats-Unis qui vise ICBM. Par conséquent, peut-on conclure que l'UE a sa propre capacité dans la défense antimissile?

145 Voir le site web du Groupement industriel des constructions et armements navals, <http://www.gican.asso.fr/fr/nos-adherents/m/mbda.html>

146 *Ibid.*

147 <http://www.gican.asso.fr/fr/nos-adherents/m/mbda.html>

148 « Un ASTER 30 testé avec succès par MBDA », EADS, le 6 juin 2005, http://www.eads.net/1024/fr/pressdb/archiv/2005/2005/Tous%20les%20communiqu%C3%A9s%20de%20l%27ann%C3%A9e%202005/fr_20050606_aster30.html

149 *Ibid.*

150 Rapport de CHERRIBI Jurgens et VALLEIX Jean de l'UEO, *op., cit.*, p.15.

151 Voir le site web de MBDA, www.mbda-systems.com

152 *Ibid.*

153 « Un ASTER 30 testé avec succès par MBDA », *op., cit.*

1.1.4. Les limites de l'autonomie de l'UE dans la défense antimissile

Tout d'abord, la PESD a des limites générales pour atteindre à une telle autonomie de la défense de l'Europe. Selon Edward O'hara, président de la Commission technique et aérospatiale de l'Assemblée de l'UEO, il a noté au colloque sur « La défense antimissile balistique en Europe » organisé par l'UEO le 29 novembre 2007 à Paris, que « la Stratégie européenne de sécurité (SES) souligne seulement que la prolifération de la technologie balistique ajoute un élément d'instabilité supplémentaire qui pourrait placer l'Europe dans une situation de risque accru, sans plus de précisions ».¹⁵⁴ Edward O'hara a encore souligné qu'il faut noter qu'« à ce jour, l'UE n'a toujours pas abordé la question de la défense antimissile et que la PESD n'englobe toujours pas les moyens de répondre à une attaque de missile dirigée contre les Etats membres de l'UE ».¹⁵⁵ Cela veut dire que l'UE reconnaît l'instabilité engendrée par les missiles balistiques, mais elle manque d'actions précises pour la défense antimissile.

Comme nous avons déjà vu avant, dans le cadre de la PESD, il y avait beaucoup d'évolution des projets pour le renforcement du secteur industriel et technologique d'armement. Cependant, il est difficile de trouver les politiques spécifiques et concrètes sur ce domaine. Il semble que l'engagement des sociétés industrielles dans ce domaine était plus fort pour l'autonomie européenne de la défense antimissile. Dans le rapport d'information de l'Assemblée Nationale sur « Les nouveaux défis de la construction de l'Europe de la défense » des députés Jean Michel et Jérôme Rivière, ils remarquent que dans le domaine de l'armement, les initiatives des entreprises en faveur de la construction européenne ont devancé celles des gouvernements.¹⁵⁶ Luc Mampaey, chercheur au GRIP, remarque aussi que « les enjeux économiques et industriels ont non seulement précédé la construction de la PESD, mais ils se sont placés en position d'en influencer les orientations ».¹⁵⁷

154Rapport du colloque sur « La défense antimissile balistique en Europe » organisée par l'UEO, Paris, le 7 novembre 2007, p. 2.

155Rapport d'O'HARA Edward de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), « La défense antimissile : Une position commune aux Européens? », Document A/1971, le 6 juin 2007, p.6.

156Rapport d'information de l'Assemblée Nationale sur « les nouveaux défis de la construction de l'Europe de la défense », *op., cit.*, p.14.

157MAMPAEY Luc, *op., cit.*

Enfin, il y a toujours les doutes sur les intentions initiées par les Etats membres de l'UE. Selon Federico Santopinto, la PESD a déjà révélé ses limites internes concernant le budget et les critiques de l'intérieur.¹⁵⁸ Les Etats membres veulent éviter les doubles emplois dans le domaine de la défense à la fois au niveau national et européen. De plus, cet enjeu pose le problème d'un gaspillage de ressources humaines et financières considérables.

Avec ces limites, les avancées technologiques européennes en matière de défense antimissile balistique ont été relativement limitées. Relativement à la capacité des Etats-Unis que nous avons décrite plus haut, la compétence européenne est plus faible, même si la capacité de la défense antimissile de théâtre est prête.

D'après le rapport de l'UEO « La défense antimissile : les implications pour l'industrie européenne », la faiblesse des budgets alloués à la défense antimissile en Europe engendre la difficulté d'avoir son autonomie dans ce domaine.¹⁵⁹ Selon Nicolas Martin-Lalande, chercheur associé au Centre d'Études Transatlantiques (France) et à la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques (Canada), les pays européens de l'OTAN dépensent en moyenne 1,5% de leur produit intérieur brut (PIB) dans la défense contre 4,05% aux Etats-Unis.¹⁶⁰ En 2006, le budget de défense américain est 2,5 fois supérieur aux 27 budgets de défense cumulés de l'UE alors que la population américaine représente les 2/3 de la population européenne et que le PIB des Etats-Unis est légèrement inférieur à celui de l'UE, le budget d'équipement de défense est trois fois supérieur, les dépenses de R&D (Recherche et Développement) de défense sont six fois supérieures. Entre 2000 et 2005, les budgets de R&D de défense ont augmenté de 1,5% en Europe contre 9% aux Etats-Unis.¹⁶¹

Par conséquent, le rapport de l'UEO « La défense antimissile : les implications pour l'industrie européenne » ajoute que ce manque du budget commun de l'UE pousse les sociétés à aller vers les relations bilatérales ou avec les Etats-Unis.¹⁶² En Europe, par exemple, en effet, l'ASTER que nous avons vu, est en développement par l'initiative de la France, l'Italie et le Royaume-Uni.¹⁶³ Un centre américano-britannique de défense antimissile a été créé pour épauler les entreprises britanniques participant au programme de développement américain et structurer les développements technologiques selon l'autre rapport de l'UEO

158SANTOPINTO Federico, *op., cit.*

159Rapport de l'UEO, « La défense antimissile : les implications pour l'industrie européenne », *op., cit.*, p. 17.

160MARTIN-LALANDE Nicolas, « Des freins transatlantiques à l'Europe de la défense? », *Centre d'Etudes Transatlantiques*, le 4 octobre 2007, p.1.

161Ibid.

162Rapport de l'UEO, « La défense antimissile : les implications pour l'industrie européenne », *op., cit.*

163Voir le site web de MBDA, www.mbda-systems.com

« La défense antimissile : pour une initiative européenne commune ». ¹⁶⁴ Ce rapport souligne que les perspectives politiques actuelles en Europe en matière de défense antimissile stratégique sont caractérisées par l'acceptation (sans enthousiasme) de la réalité des déploiements américains et par le souhait de participer à la R&D. ¹⁶⁵ Par conséquent, l'autonomie de la capacité de la défense antimissile semble difficile à atteindre au niveau européen.

Nous avons vu que l'UE a fait des efforts pour avoir une autonomie dans le domaine de la défense et qu'en Europe, la capacité de la défense antimissile n'est pas impossible, grâce à la création de la PESD et la coopération industrielle pour le développement des technologies de la défense antimissile en Europe. Cependant, les limites technologiques et budgétaires demeurent encore et cela empêche l'UE d'avoir son autonomie pour la défense antimissile qui pourrait représenter une concurrence au niveau mondial face aux Etats-Unis.

1.2. L'intégration de l'UE en matière de la défense antimissile

Comme nous avons déjà vu dans la partie précédente, l'autonomie européenne n'existe pas vraiment en matière de défense antimissile. Cela divise toujours l'Europe. En plus, l'élargissement de l'UE à l'Europe centrale en 2004 rend l'enjeu de l'intégration encore plus délicat et difficile. Par exemple, nous avons déjà mentionné souvent que la réaction des Etats membres de l'Europe sur la participation en Irak était très différente. La décision unilatérale de la Pologne pour le bouclier antimissile a-t-elle fragilisé le processus d'intégration de l'UE et fait ressurgir des difficultés enfouies?

D'abord, nous allons présenter en bref l'opinion de l'UE sur le projet américain de la défense antimissile avant l'élargissement à l'Europe centrale en 2004 pour ensuite pouvoir analyser les différences éventuelles dans le débat après l'élargissement.

¹⁶⁴Rapport de BRAGA Antonio de l'UEO, « La défense antimissile : pour une initiative européenne commune », Document A/1843, le 3 décembre 2003, p.17.

¹⁶⁵*Ibid.*

1.2.1. La division de point de vue sur le système antimissile

a) Avant l'élargissement de l'UE en 2004

Depuis 2001, le projet NMD était annoncé par l'administration Bush. Mais malgré le fait que ce projet précède l'élargissement de l'UE à l'Europe centrale en 2004, les opinions dans l'UE sont déjà partagées. Dans leur rapport pour l'UEO « La défense antimissile : les implications pour l'industrie européenne », Jurgens Cherribi et Jean Valleix ont indiqué les opinions étaient séparées en deux camps; d'un côté les Français et Allemands et de l'autre côté les Britanniques. D'un côté : « les Français et les Allemands ont dès le début marqué beaucoup de méfiance à l'égard du projet NMD, mais ont quelque peu modéré leurs propos, depuis qu'ils ont la certitude que l'administration Bush ne le développera pas de manière unilatérale. D'un autre côté, les Britanniques se sont montrés beaucoup plus conciliants vis-à-vis du projet américain, allant même jusqu'à proposer leur aide ou leur collaboration. ».¹⁶⁶ Cependant, dans ce rapport, ils ont ajouté que même s'il n'existe pas de position européenne unique sur la défense antimissile, il est possible d'identifier plusieurs facteurs communs dominants.¹⁶⁷ Surtout, concernant la menace des « Etats voyous », notamment l'Iran, les Européens ne pensent pas que ces pays soient réellement capables de doter leurs missiles longue portée de têtes nucléaires dans un futur proche.¹⁶⁸ Par conséquent, les Européens ont pensé que ce système antimissile n'était pas vraiment nécessaire pour l'Europe.

Cependant, aujourd'hui, les opinions de l'UE sur la menace iranienne sont plus différenciées avec les points de vue des nouveaux Etats membres.

b) Après l'élargissement : les opinions variées sur la menace iranienne et le système antimissile

Selon Thomas Bauer, responsable de la Politique de défense et de sécurité et des Relations transatlantiques au *Centrum für angewandte Politikforschung* (CAP - *Center for Applied Policy Research*) de Munich, cette décision bilatérale sur le bouclier antimissile en Pologne révèle les différences, et même, dans certains cas, les divergences, dans la perception de la situation mise en avant par les politiques européens lorsque l'on aborde le sujet des

¹⁶⁶Rapport de l'UEO, « La défense antimissile : les implications pour l'industrie européenne », *op., cit.*, p. 13.

¹⁶⁷*Ibid.*

¹⁶⁸*Ibid.*

futures menaces de missiles à l'encontre du continent européen.¹⁶⁹ Il n'existe aucune position commune déterminante si, ou quand, les Etats préoccupants comme l'Iran seront capables de faire chanter politiquement l'Europe avec des missiles balistiques à moyenne ou longue portée équipés de têtes nucléaires.¹⁷⁰ Les experts américains comme John C. Rood, assistant de la Secrétaire d'Etat américaine chargé de la non-prolifération et de la sécurité internationale pensent que l'Iran pourrait posséder un missile à longue portée d'ici l'année 2015.¹⁷¹

Toutefois, il est certain que la menace iranienne est plus acceptée par les Européens aujourd'hui. Dans les débats du Parlement européen de 29 mars 2007 sur « Perspectives de la Politique étrangère commune pour l'Union européenne en 2007, y compris le déploiement de systèmes de défense antimissile par les Etats-Unis en Europe »¹⁷² et de 30 janvier 2008 sur le « système de défense antimissile des Etats-Unis »¹⁷³, les différences d'opinion sont bien montrées. Il faut noter que les opinions des députés du Parlement européen peuvent être personnelles et dépendre à leur partis, mais cette analyse consiste à trouver la convergence ou la divergence des opinions de l'UE.

Bien sur, il y a des opinions qui s'opposent totalement au système antimissile contre n'importe quelle menace. Comme Anneli Jäätteenmäki, député finlandaise du groupe ALDE (Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe) a montré l'importance de désarmement, cette opinion soutient l'idée que l'UE devrait prendre de nouveaux accords de contrôle de l'armement et être pro-actif dans sa tentative de démarrer le processus de désarmement.¹⁷⁴

169BAUER Thomas, « Défense antimissile – Le débat en Allemagne », *Fondations pour la Recherche Stratégique*, le 25 juin 2007, p.1.

170Ibid.

171La déclaration de John C. Rood, *op.*, *cit.*

« The Intelligence Community assesses that Iran would be able to develop an ICBM capable of reaching the United States and all regions of Europe before 2015 if it chose to do so. »

172Débat du Parlement européen, « Perspectives de la Politique étrangère commune pour l'Union européenne en 2007, y compris le déploiement de systèmes de défense antimissile par les Etats-Unis en Europe », Bruxelles, le 29 mars 2007, www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?type=CRE&reference=20070329&secondRef=ITEM-005&language=FR

173Débat du Parlement européen, « système de défense antimissile des Etats-Unis », *op.*, *cit.*

174Débat du Parlement européen, « Perspectives de la Politique étrangère commune pour l'Union européenne en 2007, y compris le déploiement de systèmes de défense antimissile par les Etats-Unis en Europe », *op.*, *cit.*

Comme le député néerlandais, Jan Marinus Wiersma du PSE (Parti Social Européen), certains ont les doutes si les Iraniens ont la capacité de lancer des missiles aussi rapidement que ce qu'en disent les Américains. Jan Marinus Wiersma dit aussi qu'« on ne sait pas exactement pourquoi ce système est nécessaire, s'il fonctionnera et s'il ne risque pas de devenir trop cher. ».¹⁷⁵ Daniel Cohn-Bendit, député français du Groupe des verts a très fortement indiqué que cette menace n'existe pas et est créée par les Etats-Unis.

« Je ne sais pas contre qui il est dirigé, mais, s'il est dirigé contre l'Iran, c'est complètement ridicule! C'est ridicule! Si les Iraniens veulent, aujourd'hui, nous attaquer, comment le font-ils? Par des attentats suicides! Quel bouclier anti-attentats suicides allez-vous inventer dans la guerre des étoiles? Ça ne peut pas marcher! On dépense des milliards et des milliards! Pour quoi? Pour rien! Le problème, c'est qu'encore une fois, les Américains, unilatéralement, définissent ce qui est nécessaire pour une partie de l'Europe. »¹⁷⁶

Certes, l'opinion du député Daniel Cohn-Bendit est forte et radicale comparée aux autres opinions, mais cela montre que les partis de gauche ou verts sont moins favorables au sujet antimissile. Toutefois, cela montre aussi qu'il y a encore une méfiance sur les Etats-Unis qui parlent de la menace depuis l'Iran.

Cependant, la menace iranienne et plus largement la menace des missiles est davantage acceptée par les Européens. Selon Karl von Wogau, député allemand du groupe PPE (Parti Populaire Européen -Démocrates-Chrétiens), l'UE doit y répondre si la menace existe en mentionnant que : « Le débat que nous venons juste d'entendre avec M. Solana montre que la situation en Iran reste une source d'inquiétude. Nous sommes également conscients de la menace qui pourrait provenir de la situation instable au Pakistan. ».¹⁷⁷ Jana Hybášková, député britannique du PPE a indiqué que la menace iranienne est vraiment présente en disant que « le chef international du Hezbollah, Imad Mughniyah, est iranien. ».¹⁷⁸ Elle a ajouté que le Sud de l'Europe est aussi menacé et que le bouclier antimissile pourrait garantir la sécurité de cette région.

175Débat du Parlement européen, « système de défense antimissile des Etats-Unis », *op., cit.*

176Débat du Parlement européen, « Perspectives de la Politique étrangère commune pour l'Union européenne en 2007, y compris le déploiement de systèmes de défense antimissile par les Etats-Unis en Europe », *op., cit.*

177Ibid.

178Ibid.

De plus, Bastiaan Belder, député néerlandais du groupe IND/DEM (Indépendance/Démocratie) a souligné la menace iranienne en indiquant qu'« il convient très certainement d'adresser un message transatlantique fort à l'Iran. L'installation d'un système de bouclier antimissile sur notre continent est une mesure préventive légitime contre la dangereuse volonté de pouvoir iranienne. ».¹⁷⁹

Ainsi, les opinions sont partagées sur la menace iranienne et sur la nécessité du système antimissile en Europe. Mais, nous n'avons pas encore vu les opinions de l'Europe de l'Est, surtout la Pologne qui est au cœur de cette polémique.

c) La nouvelle vision de l'Europe : le cas de la Pologne

Ce qui est intéressant est que les députés polonais ne mentionnent pas précisément la menace iranienne, au lieu de cela, ils parlent de la menace à la sécurité ou à la défense en général contrairement aux autres partis du Parlement européen cités plus haut. Par exemple, Janusz Onyszkiewicz, député polonais du groupe ALDE et vice-président de la commission des Affaires étrangères au Parlement européen, il a indiqué que ce système antimissile serait une défense contre les terroristes en disant que : « c'est que le bouclier défensif contre les missiles, et les installations qui en font partie, ne seront pas un aimant pour les terroristes. Les terroristes frappent des cibles faciles, pas des bases militaires bien défendues. ».¹⁸⁰

Au lieu de parler de la menace iranienne qui est le but principal des Etats-Unis du système antimissile en Pologne, les députés polonais soulignent que ce système va protéger non seulement la Pologne mais également l'UE entier. Bogdan Klich, député polonais du PPE a affirmé que le but du projet antimissile américain était de placer non seulement le territoire des États-Unis, mais également celui de l'Union européenne et des États membres de l'OTAN, sous la protection de ce bouclier défensif.¹⁸¹

Même si cette partie aborde le cas de la Pologne, nous allons ajouter les opinions des députés de la République tchèque qui a aussi accepté le radar qui est une partie du système américain antimissile, puisque ses visions sont similaires avec celles de la Pologne. Vladimír Remek, au nom du groupe GUE/NGL (Le Groupe confédéral de la Gauche Unitaire Européenne-Gauche Verte Nordique) souligne que l'Europe doit réfléchir sur la sécurité et

¹⁷⁹*Ibid.*

¹⁸⁰Débat du Parlement européen, « système de défense antimissile des Etats-Unis », *op., cit.*

¹⁸¹Débat du Parlement européen, « Perspectives de la Politique étrangère commune pour l'Union européenne en 2007, y compris le déploiement de systèmes de défense antimissile par les Etats-Unis en Europe », *op., cit.*

l'adversaire potentiels en disant que « Nous parlons d'augmenter la sécurité, mais le problème ne s'exprime-t-il pas plutôt en termes de menaces? Logiquement, nous deviendrions immédiatement la cible numéro un d'adversaires potentiels. ». ¹⁸² Jan Zahradil, député tchèque du PPE a aussi déclaré qu'il croit sincèrement que lorsque la base sera opérationnelle, il y aura une plus grande sécurité non seulement pour l'Europe centrale, mais également pour l'Europe dans son ensemble. ¹⁸³

Par conséquent, nous pouvons voir que les députés des Etats membres, surtout la Pologne et la République tchèque, acceptent la menace comme plus générale et large que la menace spécifique que celle de l'Iran.

Ainsi, il devient clair que les députés du Parlement européen n'ont pas la même opinion sur la menace à la sécurité et puis sur le système antimissile. Certes, il est difficile de catégoriser les opinions par le chaque Etat seulement par les opinions des députés. Toutefois, cette divergence des opinions entre les politiciens européens montre bien qu'avoir une position de l'UE sur les sujets concernant de la défense antimissile n'est pas facile au sein de la politique de l'UE. Certains doutent de l'existence réelle de cette menace et les autres acceptent la réalité de cette menace. Cependant, les nouveaux Etats membres de l'UE depuis 2004 comme la Pologne donnent l'impression qu'ils s'intéressent plus à la sécurité générale contre les menaces potentielles.

Nous pouvons aussi voir les opinions divisées sur la négociation bilatérale de la Pologne.

1.2.2. La décision bilatérale : la crise d'intégration de l'UE?

a) La priorité de la politique européenne commune

Tout d'abord, la négociation bilatérale est critiquée car elle est considérée comme un élément de division de l'UE dans le domaine de la défense. Les députés Daniel Cohn-Bendit (député français) et Jan Marinus Wiersma (député néerlandais) qui ont déjà exprimé leurs doutes sur la menace iranienne et le système antimissile, critiquent aussi le choix de la négociation bilatérale de la Pologne et de la République tchèque. ¹⁸⁴

¹⁸²Débat du Parlement européen, « système de défense antimissile des Etats-Unis », *op., cit.*

¹⁸³Débat du Parlement européen, « Perspectives de la Politique étrangère commune pour l'Union européenne en 2007, y compris le déploiement de systèmes de défense antimissile par les Etats-Unis en Europe », *op., cit.*

¹⁸⁴Même si ce mémoire vise à traiter la Pologne, mais dans les débats politiques actuels, la Pologne ne vas pas

Daniel Cohn-Bendit souligne l'importance du débat au sein de l'UE où existe l'intérêt commun européen. Il dit que :

« Nous sommes très sceptiques vis-à-vis de toute cette stratégie de défense antimissile, mais nous pensons vraiment que nous, Européens, avons l'obligation d'en discuter. Ce n'est pas une décision que doivent prendre les députés polonais ou tchèques ou d'une quelconque autre nationalité – Les Roumains et les Bulgares demain, les Siciliens le lendemain ou un autre jour. Non, nous avons un intérêt commun à prendre des décisions sur notre sécurité. ».¹⁸⁵

Par ailleurs, Jan Marinus Wiersma a aussi remarqué que la négociation bilatérale pour des décisions dans le domaine de la défense empêcherait toute politique commune de l'UE en indiquant que :

« Certains pensent que les États membres sont libres d'unir leurs forces de manière bilatérale avec des pays tiers dans le domaine de la défense. Les effets politiques d'un tel système ne se limitent toutefois pas à la Pologne et à la République tchèque et le déploiement de ce bouclier antimissile nuira à la sécurité de l'ensemble de l'Union européenne. ».¹⁸⁶

Or, les Polonais partagent-ils cette vision?

b) La priorité de la souveraineté nationale

Pour la Pologne, selon Jacques Rupnik, spécialiste de l'Europe de l'Est et des Balkans à l'Institut d'Études Politiques de Paris, l'intérêt pour la Pologne de défendre une Europe économique est prioritaire, puisque le volume des investissements européens en Pologne est cent fois supérieur à celui des États-Unis.¹⁸⁷ Mais dans le domaine de la défense, son intérêt pour la voie de l'Europe semble moins fort que celui de l'économie.

sans la République Tchèque, car la République tchèque a aussi participé à la négociation bilatérale avec les États-Unis pour installer le système de radar.

185Débat du Parlement européen, « système de défense antimissile des États-Unis », *op., cit.*

186Débat du Parlement européen, « Perspectives de la Politique étrangère commune pour l'Union européenne en 2007, y compris le déploiement de systèmes de défense antimissile par les États-Unis en Europe », *op., cit.*

187RUPNIK Jacques, « La Pologne à l'heure américaine. Entre l'Europe et les États-Unis », *Pouvoirs*, n° 118, 2006/3, p. 147.

Les députés polonais sont très sceptiques quant au rôle de l'UE dans le domaine de la sécurité et de la défense. Janusz Onyszkiewicz, député polonais du groupe ALDE et vice-président de la commission des Affaires étrangères au Parlement européen, a affirmé que : « l'Union européenne n'est pas un allié militaire. C'est peut-être dommage, mais c'est ainsi, et le nouveau Traité, le Traité de Lisbonne, ne change rien à ce sujet. ».¹⁸⁸ Il ne voit pas la possibilité de la coopération dans le domaine militaire à présent et en avenir. Ce point de vue est aussi indiqué par l'article « *The changing political geography of Europe : After EU and NATO enlargements* » de Pal Dunay, le directeur de *International Training Course in Security Policy* du Centre de Politique de Sécurité, Genève. Selon lui, les nouveaux Etats membres de l'Europe de l'Est comme la Pologne soupçonnent les grands anciens Etats membres de vouloir augmenter leur influence notamment dans le domaine de la politique extérieure et de la sécurité même dans le processus du Traité de Lisbonne.¹⁸⁹

De plus, Urszula Gacek, député polonaise du PPE, a même déclaré qu' : « alors que l'Union européenne n'a pas de politique étrangère et de sécurité commune, la décision finale de la Pologne au sujet de la mise en place d'éléments du bouclier de défense antimissile sur son territoire sera une décision souveraine » et demandé de respecter la position de la Pologne qui doit d'abord et surtout garantir la sécurité de nos propres citoyens.¹⁹⁰ Même s'il y a la PESC dans l'UE, il semble qu'elle ne la conçoit pas comme une politique crédible. Elle a aussi souligné que la souveraineté nationale reste primordiale dans le domaine de la sécurité et de la défense. Ce point est souvent soulevé par les députés polonais. Mirosław Mariusz Piotrowski du UEN (Groupe Union pour l'Europe des Nations) a aussi indiqué qu'il convient de souligner qu'une décision à ce sujet relève de la seule compétence des pays et des gouvernements concernés.¹⁹¹ D'ailleurs, Bogdan Klich est en faveur de débats sur la question au Parlement européen, mais il pense que les Européens doivent garder à l'esprit que la décision reviendra toujours aux gouvernements souverains des États européens.¹⁹²

188Débat du Parlement européen, « système de défense antimissile des Etats-Unis », *op., cit.*

189DUNAY Pal, « *The changing political geography of Europe : After EU and NATO enlargements* », *in.*

TARDY Thierry, *European Security in a Global Context : Internal and external dynamics*, Routledge, 2009, p.81.

190Débat du Parlement européen, « système de défense antimissile des Etats-Unis », *op., cit.*

191Débat du Parlement européen, « Perspectives de la Politique étrangère commune pour l'Union européenne en 2007, y compris le déploiement de systèmes de défense antimissile par les Etats-Unis en Europe », *op., cit.*

192*Ibid.*

Selon les deux débats sur lesquels se base cette analyse, la République tchèque a la même vision sur l'inefficacité du rôle de l'UE dans le domaine de la sécurité et de la défense et le respect de la souveraineté nationale dans ce sujet est demandée. Jan Zahradil, député tchèque du PPE, a indiqué que l'UE est incapable de protéger ses membres des nouveaux risques. De plus, il indique que le gouvernement tchèque informera évidemment volontiers ses collègues et partenaires européens de l'évolution dans ce domaine, mais il ne fait aucun doute que la décision finale revient au gouvernement tchèque.

Ainsi, nous avons vu que les opinions européennes sont très diverses à propos de la nécessité de la défense antimissile. En outre, la négociation bilatérale de la Pologne est critiquée par les autres Européens, mais comme la Pologne s'est défendue contre ces critiques, en soulignant que l'intérêt national et la souveraineté sont encore prioritaires, surtout dans le domaine de la sécurité et de la défense. Enfin, l'intégration de l'UE dans le domaine de la sécurité et de la défense semble plus difficile à obtenir par le fait que la Pologne n'est pas un seul pays qui défende son intérêt national et s'intéresse à la défense antimissile.

En dernier lieu, nous allons placer la défense antimissile dans la relation transatlantique entre l'UE et les Etats-Unis au sein de l'Alliance atlantique afin de voir quels sont les enjeux soulevés par cette approche bilatérale.

2. La défense antimissile et les questions au sein de l'OTAN

Dans le livre de Henry Kissinger « Diplomatie », Henry Kissinger affirme que « l'Organisation du traité l'Atlantique Nord (OTAN) reste le principal lien institutionnel entre l'Amérique et l'Europe. ».¹⁹³ Comme l'ont indiqué les députés Jean Michel et Jérôme Rivière, députés de l'Assemblée Nationale française dans leur rapport « les nouveaux défis de la construction de l'Europe de la défense »,¹⁹⁴ depuis sa création en 1949, l'OTAN avait pour vocation initiale de nouer une alliance politique et militaire entre l'Europe occidentale et les Etats-Unis face à l'Union des Républiques soviétiques socialistes (URSS).¹⁹⁵ Cependant, après la disparition de l'URSS, l'OTAN demeure en tant qu'Alliance atlantique en ayant, toutefois redéfini son concept stratégique.¹⁹⁶ Par conséquent, l'OTAN reste comme un noyau de la relation transatlantique pour la garantie collective de la sécurité et de la défense en Europe. Or, dans l'OTAN, peut-on considérer l'UE en tant que 'Europe unie'? Il semble difficile surtout concernant la défense antimissile car l'UE n'a pas encore vocation à devenir un négociateur représentatif de l'Europe. Quelques Etats européens (Le Norvège, l'Islande et la Suisse) ne sont pas les membres de l'UE. Donc, dans cette partie, nous traiterons de la relation transatlantique, qui sera celle des Etats-Unis et des pays alliés européens.

Ainsi, l'approche bilatérale des Etats-Unis et de la Pologne concernant le bouclier antimissile pose une question; n'y a-t-il qu'une approche bilatérale vers la défense antimissile au sein de l'OTAN? A la lumière de l'approche bilatérale au bouclier antimissile en Europe, l'OTAN est-elle encore une institution fidèle à ses objectifs de défense collective de la relation transatlantique? Quel impact la négociation bilatérale a-t-elle sur la relation transatlantique?

En premier lieu, nous allons aborder le débat entre les Etats-Unis et l'Europe sur la défense antimissile au sein de l'OTAN.

193 KISSINGER Henry, *Diplomatie*, Fayard, 2005, p.748.

194 Rapport d'information de l'Assemblée Nationale des députés Jean Michel et Jérôme Rivière, *op. cit.*, p.35.

195 C'est à la lumière de cet objectif que doit être lue la clause de solidarité mutuelle pour toute attaque contre l'un des Etats membres de l'OTAN, prévue par l'article 5 du traité de Washington.

196 C'est approuvé par les chefs d'Etat et de gouvernement au sommet de Washington en avril 1999 en définissant que l'OTAN va désormais « contribuer à la prévention efficace des conflits et s'engager activement dans la gestion des crises ».

2.1. La défense antimissile et le débat dans l'OTAN

Au sein de l'OTAN, pour explorer toutes les implications de la défense antimissiles, deux axes d'efforts ont été tracés.¹⁹⁷ Le premier axe est celui de la défense antimissile de théâtre (Theater Missile Defense, TMD). Le deuxième axe est celui de défense de territoire, c'est-à-dire la défense antimissile nationale (*National Missile Defense*, NMD) proposée par les Etats-Unis. Tout d'abord, nous allons aborder la défense antimissile de théâtre (TMD).

2.1.1. L'initiative de l'OTAN – la défense antimissile de théâtre (TMD)

Selon le rapport d'information du Sénat rédigé par Jean François-Poncet, Jean-Guy Branger et André Rouvière, déposé le 19 juillet 2007, l'OTAN s'est intéressé dans un premier temps à la défense antimissile de théâtre avec l'adoption, en 1999, d'un objectif d'état-major en matière de défense antimissile balistique de théâtre active multicouche (*Active Layered Theatre Ballistic Missile Defence - ALTBMD*) contre des menaces allant jusqu'à 3 000 km de portée.¹⁹⁸ En mai 2001, l'OTAN a lancé parallèlement deux études de faisabilité portant sur un futur système TMD de l'Alliance.¹⁹⁹ Au sommet d'Istanbul fin 2004, les chefs d'État et de gouvernement des pays de l'OTAN donnent pour instruction de poursuivre sans délai les travaux liés à la TMD.²⁰⁰

En septembre 2006, ce système est activé avec le premier grand contrat prévoyant la création d'un banc d'essai pour le système.²⁰¹ Ce système a aujourd'hui pour objectif de réunir les moyens de défense antimissile de théâtre des nations de l'Alliance au sein d'une architecture commune.²⁰² En 2008, l'OTAN a décidé d'engager ce programme par lequel elle se dotera d'un système de commandement et de contrôle (*Battle Management Command Control Communication Intelligence - BMC3I*) capable de gérer les moyens de détection et d'interception dont disposent plusieurs Etats membres et que ceux-ci pourront mettre à disposition de l'organisation en cas d'opération.²⁰³ Comme nous avons vu dans la partie

197ZAJEC Olivier, *op., cit.*, p. 59.

198Rapport d'information n°405 (2006-2007) de FRANCOIS-PONCET J., BRANGER J-G., ROUVIERE A. du Sénat, le 19 juillet 2007, <http://www.senat.fr/rap/r06-405/r06-40511.html>

199ZAJEC Olivier, *op., cit.*

200Le dossier sur la défense antimissile sur le site web de l'OTAN, http://www.nato.int/issues/missile_defence/index-fr.html

201Ibid.

202ZAJEC Olivier, *op., cit.*

203Le dossier sur la défense antimissile sur le site web de l'OTAN, http://www.nato.int/issues/missile_defence/index-fr.html

précédente, l'UE, plus précisément, l'industrie européenne d'armement a déjà la capacité pour la défense TMD. Donc, il y a l'intégration européenne et américaine pour la TMD ayant le missile *Patriot PAC-3* américain, le missile *ASTER* franco-italien et le système *MEADS* (*Medium Extended Air Defence System* - Système de défense aérienne élargie à moyenne portée) développé par les industriels allemands, italiens et américains.

D'après le rapport d'information du Sénat de Jean François-Poncet, Jean-Guy Branger et André Rouvière, la première phase, engagée en 2005 pour un montant de 403 millions d'euros, vise à atteindre une capacité de réaction contre les menaces jusqu'à 1 300 km de portée à l'horizon 2010.²⁰⁴ La capacité définitive contre les missiles de 3 000 km de portée exigerait un investissement de 280 millions d'euros en vue d'une mise en service à l'horizon 2015.²⁰⁵ Ce projet donne également lieu à l'examen de coopérations possibles avec la Russie.²⁰⁶

Selon Denis Vandensavel, Secrétaire adjoint pour la défense antimissile balistique de l'OTAN, sur le plan technique, ce programme est bien avancé.²⁰⁷ Par conséquent, au sein de l'OTAN, la TMD est acceptée en tant que nécessité pour la défense de l'Europe contre la menace des missiles de courte et moyenne portées.

Cependant, selon Oliver Zajec, chargé d'études défense à la CEIS (Compagnie européenne d'intelligence stratégique), en face de cette décision commune plus facile, la décision est plus sensible concernant le deuxième axe qui est celui de défense de territoire protégeant l'ensemble du continent européen contre des missiles balistiques à très longue portée, c'est-à-dire le projet américain antimissile proposé en Europe.²⁰⁸

204Rapport d'information n°405 (2006-2007) de FRANCOIS-PONCET J., BRANGER J-G., ROUVIERE A. du Sénat, *op.*, *cit.*

205Ibid.

206Le dossier sur la défense antimissile sur le site web de l'OTAN, http://www.nato.int/issues/missile_defence/index-fr.html

207Intervention de Denis Vandensavel au colloque sur « La défense antimissile balistique en Europe » organisée par l'UEO, Paris, le 7 novembre 2007.

208ZAJEC Olivier, *op.*, *cit.*

2.1.2. Le système antimissile de territoire (NMD) en Europe et l'OTAN

a) Les hésitations de l'Europe sur la NMD

En effet, le débat sur la NMD a été déjà commencé au sein de l'OTAN à la fin de l'année 1999 à la suite des présentations de ce projet par l'administration Clinton.²⁰⁹ Autre que la TMD, selon le rapport d'information du Sénat du Sénateur Xavier de Villepin sur « la défense antimissiles du territoire (NMD) aux Etats-Unis » de 2000, s'agissant de la protection de leur propre territoire contre les missiles balistiques à longue portée, la quasi-totalité des pays européens de l'OTAN a considéré en ce moment là que la mise en place d'un tel système n'est pas d'actualité.²¹⁰ D'après le même rapport, lors de la session ministérielle du Conseil de l'Atlantique-Nord tenue le 24 mai 2000 à Florence, la quasi-totalité des alliés ont manifesté bien plus d'interrogations que de signes de soutien, au total, le Royaume-Uni manifeste une attitude nuancée, l'Allemagne, l'Italie, la France mais aussi les Pays-Bas ont fait part de leurs réserves.²¹¹

Selon l'article « *European Perspective on Ballistic Missile Proliferation and Missile Defences* » de Mark Smith, chercheur de *Mountbatten Centre for International Studies* de l'Université de Southampton, l'administration Clinton avait choisit quatre critères pour la décision de la NMD 1) la réalité de la menace, 2) la faisabilité technologique de la NMD, 3) l'efficacité de la NMD, 4) les implications de l'application de la NMD pour la stabilité stratégique.²¹² Selon Mark Smith, même si l'administration Bush a affirmé dès le départ d'administration (désormais sous le nom *Missile Defense – MD*) que ces critères ont été satisfaits, les pays européens ont encore eu des doutes sur ces derniers critères de la MD. Par exemple, le ministre des affaires étrangères de Luxembourg, Jean Asselborn a indiqué que ce projet américain est un gaspillage « incompréhensible » d'argent.²¹³

209Ibid.

210Rapport N°417 d'information de Xavier de Villepin du Sénat, *op., cit.* p.44.

211Ibid.

212SMITH Mark, « European Perspectives on Ballistic Missile Proliferation and Missile Defences », in. *Missile Proliferation and Defences: Problems and Prospects*, Occasional Paper No.7, Special Joint Series on Missile Issues, Monterey Institute of International Studies / Mountbatten Centre for International Studies, juin 2001, p.71

« 1. Is there a threat from missiles? / 2. Is defence technologically feasible? / 3. Is defence cost-effective? / 4. Are the implications of defence for strategic stability acceptable? »

213« NATO Stepping Up Talks On Missile Defense Amid Concerns Over US Plans. », *AP*, le 12 mars 2007.

Ainsi, les pays européens n'ont pas fait de déclaration publique même pour le lancement de l'étude sur ce projet américain et à leurs yeux, les réponses sont négatives sur les quatre questions.²¹⁴ Le débat sur la MD n'a pas été bien progressé au début en raison des divergences d'opinions sur l'existence des menaces réelles et la faisabilité et le coût de ce projet au sein de l'OTAN.

b) L'OTAN vers le système américain antimissile en Europe

Cependant, selon le dossier sur la défense antimissile de l'OTAN, l'OTAN a par ailleurs lancé après le sommet de Prague, en 2002, une étude de faisabilité sur un système capable de protéger le territoire, les forces et les centres de population des pays de l'Alliance contre toute la gamme des menaces liées aux missiles.²¹⁵ Cette étude a été achevée en 2006. Dans la déclaration du sommet de Riga des 24 – 25 novembre 2006, cette étude a conclu que « la défense antimissile est techniquement faisable dans le cadre des hypothèses et des limites de l'étude. ».²¹⁶ Selon le rapport d'information du Sénat de Jean François-Poncet, Jean-Guy Branger et André Rouvière déposé le 19 juillet 2007, cet étude a aussi conclu qu'une défense complète du territoire des pays de l'alliance représenterait un investissement total de 27 milliards d'euros en considérant que l'OTAN n'aurait pas à développer ses propres satellites d'alerte et disposerait des données américaines.²¹⁷

Le montant considérable d'un tel programme a suscité une certaine circonspection lors du sommet de Riga, en conséquence, la déclaration a finalement ajouté que « Nous avons demandé que les travaux se poursuivent sur les implications politiques et militaires de la défense antimissile pour l'Alliance, avec notamment une actualisation sur les développements dans le domaine de la menace liée aux missiles. ».²¹⁸ L'OTAN a confirmé la faisabilité de ce projet mais aussi s'est laissé une marge d'appréciation, en indiquant qu'il y aurait les limites d'étude et que la poursuite des études serait nécessaire notamment pour actualiser la menace.

En outre, à la mi-juin 2007, les ministres de la Défense de l'OTAN se sont mis

214 *Ibid.*

215 Le dossier sur la défense antimissile sur le site web de l'OTAN, http://www.nato.int/issues/missile_defence/index-fr.html

216 Déclaration du sommet de Riga publiée par les Chefs d'Etat et de gouvernement participant à la réunion du Conseil de l'Atlantique Nord tenue à Riga, le 24 – 25 novembre 2006, <http://www.nato.int/docu/pr/2006/p06-150f.htm>.

217 Rapport d'information n°405 (2006-2007) de FRANCOIS-PONCET J., BRANGER J-G., ROUVIERE A. du Sénat, *op., cit.*

218 *Ibid.*

d'accord pour réaliser une étude sur le développement d'un bouclier propre à l'OTAN afin de couvrir les zones qui, comme les pays membres du sud-est - la Turquie, la Grèce, la Roumanie et la Bulgarie, ne seraient pas protégées par les États-Unis.²¹⁹ Le secrétaire général de l'OTAN, Jaap de Hoop Scheffer, a déclaré que « la route pour le bouclier de l'espace est tracée... elle est pratique et tout le monde est d'accord » en expliquant que les alliés allaient «évaluer les implications politiques et militaires» du système américain.²²⁰ De plus, les officiers américains ont affirmé que cette décision de l'OTAN va faciliter l'acceptation par la Pologne et la République Tchèque du système américain antimissile et ce système sera représenté en tant que partie de l'OTAN qui n'est pas demandé seulement par les États-Unis.²²¹

Le 3 avril 2008 au sommet de Bucarest, les États-Unis ont finalement obtenu le soutien de leurs alliés de l'OTAN à leur projet de bouclier antimissile, dont des éléments seront déployés sur le sol européen, en Pologne et en République tchèque.²²² Selon la déclaration du sommet de Bucarest, l'OTAN a d'abord affirmé que « la prolifération des missiles balistiques représente une menace croissante pour les forces, le territoire et la population des pays de l'Alliance. La défense antimissile s'inscrit dans le cadre d'une réponse plus large visant à contrer cette menace. ».²²³ Même s'il y a toujours un débat sur ce sujet en Europe comme nous avons déjà vu plus haut, l'OTAN et ainsi, également, les pays européens membres de l'OTAN sont officiellement d'accord sur la présence de la menace. Dans cette déclaration, l'OTAN a aussi indiqué que « nous reconnaissons donc la contribution substantielle que le projet d'implantation en Europe des moyens de défense antimissile des États-Unis apporte la protection des Alliés contre les missiles balistiques longue portée et somme convenus que cette capacité devrait faire partie intégrante de toute architecture future de défense antimissile à l'échelle de l'OTAN. ».²²⁴ L'OTAN veut donc s'engager dans ce

219SHANKER Thom, « Gates wins NATO backing on U.S. Missile shield », *New York Times*, le 14 juin 2007;

« L'OTAN veut aussi son bouclier antimissile », *Reuters*, le 15 juin 2007.

220« L'OTAN veut aussi son bouclier antimissile », *Reuters*, le 15 juin 2007.

221SHANKER Thom, « Gates wins NATO backing on U.S. Missile shield », *New York Times*, le 14 juin 2007.

« American officials said NATO's action on Thursday would make it easier for Poland and the Czech Republic to accept the American anti-missile bases, as the system now could be portrayed as part of a broader, NATO alliance system, and not simply and the Czech Republic to accept the American anti-missile bases, as the system now could be portrayed as part of a broader, NATO alliance system, and not simply one pushed by the United States. »

222CLARISSE Yves, « L'Otan appuie le bouclier antimissile américain », *Reuters*, le 3 avril 2008; ERLANGER Steven et MYERS Steven Lee, « NATO Endorses Europe Missile Shield », *New York Times*, le 4 avril, 2008.

223Déclaration du sommet de Bucarest publiée par les chefs d'État et de gouvernement participant à la réunion du Conseil de l'Atlantique Nord tenue à Bucarest le 3 avril 2008, http://www.summitbucharest.ro/fr/doc_202.html.

224Ibid.

système et intégrer ce système dans le cadre de la défense antimissile de l'OTAN. De plus, différentes options pour une architecture globale de défense antimissile visant à étendre la couverture au territoire de tous les pays de l'Alliance non couverts par le système des États-Unis ont été élaborées et seront examinées au prochain sommet de l'OTAN.²²⁵

Assistant du président pour les affaires de sécurité nationale des États-Unis, Stephen J. Hadley a déclaré que « depuis plus de dix ans, il y avait un véritable débat quant à l'existence d'une menace des missiles balistiques. Je pense que c'est fini aujourd'hui ». ²²⁶ Les États-Unis ont accueilli cette déclaration de l'OTAN en tant que fin de l'incertitude de l'Alliance sur son système de la défense antimissile.

Ainsi, la négociation sur le bouclier antimissile américain en Europe a conclu que ce système est nécessaire pour la défense des pays membres de l'OTAN. Les États-Unis ont obtenu un soutien qui pourrait être utile pour la négociation avec la Pologne.

2.1.3 La négociation transatlantique sur le bouclier antimissile en Europe : les nécessités et les limites

a) Les nécessités de la négociation au niveau transatlantique

Même s'il y avait des divergences d'opinions sur le bouclier antimissile américain en Europe parmi les pays européens, il est clair qu'au sein de l'OTAN, les pays européens ont finalement donné une réponse positive à ce système. Comme l'ont indiqué les deux chercheurs de la *National Defense University* de Washington, D.C., John P. Caves, Jr., chargé de recherches au *Center for the Study of Weapons of Mass Destruction* (Centre d'étude des armes de destruction massive) et Elaine Bunn, chercheur de l'*Institut for National Strategic Studies* (Institut d'études stratégiques nationales), l'Europe ne dispose actuellement d'aucune capacité de défense contre les missiles balistiques de portée intermédiaire ou à longue portée,²²⁷ alors qu'elle pourrait participer à la TMD grâce aux technologies de certains pays

²²⁵*Ibid.*

²²⁶ERLANGER Steven et MYERS Steven Lee, « NATO Endorses Europe Missile Shield », *New York Times*, *op.*, *cit.*

« There has been, over 10 years, a real debate as to whether there is a ballistic missile threat. And I think that debate ended today. ».

²²⁷CAVES JR., John P. et BUNN Elaine, « L'optique de Guerre froide de la Russie sur la défense antimissile en

européens. A cet égard, les pays européens ne dépendent que du projet américain en Europe si les pays européens pensent que les menaces existent et que la protection est nécessaire. Ainsi, les pays européens s'attendent à une contribution substantielle de ce projet antimissile américain pour la défense antimissile de l'OTAN dans le futur.

De plus, comme Javier Solana, haut représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) s'inquiétait en 2000, si ce système ne protégeait que les quelques pays membres de l'OTAN, cela pourrait créer des zones de sécurité séparées dans l'OTAN.²²⁸ Ainsi, au sommet de Bucarest en 2008, une architecture globale de défense antimissile visant la protection au territoire de tous les pays de l'Alliance non couverts par le système des États-Unis est prise en compte. Par conséquent, les pays européens ont trouvé au moins une convergence sur ce système malgré la présence de doutes et d'opinions négatives.

A côté des États-Unis, bien qu'ils mettent l'accent sur la négociation bilatérale, l'acceptation par les alliés de l'OTAN renforcera certainement la raison d'être de son système. D'après le rapport de *Congressional Research Service* « *Long-Range Ballistic Missile Defense in Europe* », certains législateurs ont recommandé que l'installation de tous les systèmes antimissiles en Europe ait lieu exclusivement sous l'égide de l'OTAN plutôt que dans le cadre d'une relation bilatérale.²²⁹ Ainsi, pour eux, le résultat positif de l'étude menée par l'OTAN sur le bouclier antimissile par l'OTAN est une voie favorable pour le lancement de ce projet. De plus, selon Jacques Le Dauphin, directeur de l'Institut de documentation et de recherche sur la paix (IDRP) et collaborateur de la revue *Recherches Internationales*, même si les États-Unis sont une hyper-puissance prédominante, ils ont besoin de l'OTAN et des Alliés.²³⁰ Il ajoute que le président Georges W. Bush a souvent affirmé la prééminence des intérêts stratégiques américains en réaffirmant sa vision de l'Alliance atlantique, mais unie derrière Washington.²³¹ Par conséquent, le débat et le soutien au niveau de l'OTAN est aussi nécessaire pour les États-Unis. C'est pourquoi on peut interpréter le choix de l'approche bilatérale par les États-Unis comme s'inscrivant dans la stratégie des États-Unis pour convaincre les alliés, en faisant un détour, en réalisant des accords bilatéraux, en supposant qu'à un certain moment, suffisamment de pays seraient concernés pour entraîner toute

Europe », *Fondation pour la Recherche Stratégique*, le 3 mai 2007, p.3.

228DROZDIK William, « Worries Mount in Europe Over U.S. Missile Defense », *Washington Post Foreign Service*, le 19 mai 2000.

229HILDRETH S., EK C., op., cit., p.14.

230LE DAUPHIN Jacques, « Défense européenne et OTAN : quelles liaisons? », *Fondation Gabriel Péri*, février 2002, p.1.

231Ibid.

l'Alliance, selon l'article du Comité de Surveillance OTAN de Georges Spriet, Secrétaire général de Vrede (ONG belge en matière de la paix).

D'où, peut-on dire que l'installation antimissile américain en Europe est le « fruit » de la négociation au niveau transatlantique au sein de l'OTAN?

b) Les limites de la négociation transatlantique au sein de l'OTAN

Les pays européens ont fait des efforts pour tenir compte du bouclier antimissile américain en Europe malgré l'existence des divergences en l'Europe. Cependant, en même temps, les Etats-Unis ont officiellement demandé la négociation bilatérale à la Pologne en janvier 2007. Même si les accords bilatéraux sont signés après le sommet de Bucarest où l'OTAN a déclaré le soutien sur ce projet américain, l'approche bilatérale a été déjà décidée par les Etats-Unis.

Comme l'a souligné Jean-Sylvestre Mongrenier, chercheur à l'Institut Français de Géopolitique, pourtant, ce système antimissile américain, en l'état actuel des choses, est octroyé par les Etats-Unis plus que mutualisée au sein de l'OTAN.²³² Pour l'essentiel, cette initiative stratégique est développée dans un cadre bilatéral (Etats-Unis/Pologne ; Etats-Unis/République tchèque), non point multilatéral.²³³ Selon le rapport du *Congressional Research Service* « *Long-Range Ballistic Missile Defense in Europe* », certains pays européens pensent que les Etats-Unis n'ont pas suffisamment informé ou consulté l'Europe au sein de l'OTAN avant de lancer dans leur projet de défense antimissile en Europe centrale comme l'a indiqué le ministre allemand des affaires étrangères, Frank-Walter Steinmeier.²³⁴ Ainsi, l'OTAN, en tant que représentant de ses Etats membres, n'a pas de sa position de négociateur principal de ce projet.

Le troisième site de la défense antimissile américaine sera installé en Europe ne dépend que des autorités américaines, notamment le Congrès, ainsi que des autorités polonaises et tchèques.²³⁵ Selon Ronald D. Asmus, adjoint du secrétaire d'Etat américain chargé des Affaires européennes, les Etats-Unis s'intéresseraient à la protection par la défense

232MONGRENIER Jean-Sylvestre, « Europe and Missile defense : Should Europe Participate? », *Institut Thomas Moré*, le 5 février 2009, <http://institut-thomas-more.org/showNews/302>

233Ibid.

234HILDRETH S., EK C., *op., cit.*, p.13.

235Rapport d'information n°405 (2006-2007) de FRANCOIS-PONCET J., BRANGER J-G., ROUVIERE A. du *Sénat, op., cit.*

antimissile qu'à la condition où ils peuvent avoir l'autorité absolue.²³⁶ Face à cette approche bilatérale, Thomas Bauer, le responsable de la Politique de défense et de sécurité et des Relations transatlantiques au *Centrum für angewandte Politikforschung* (CAP - *Center for Applied Policy Research*) de Munich, a proposé une analyse selon laquelle « les Etats-Unis négligent de considérer l'alliance comme une tribune pour accueillir un débat stratégique et leur décisions concernant les accords bilatéraux avec la Pologne et la République tchèque ne dépendra pas de la future position de l'OTAN ». ²³⁷ Cette analyse est soutenue par le rapport de *Congressional Research Service* « *Long-Range Ballistic Missile Defense in Europe* » qui indique que certains observateurs américains suggèrent que ce projet ne doit pas être discuté au sein de l'OTAN en raison de la faible probabilité d'atteindre un consensus.²³⁸ Pourquoi cela? Depuis le début de la discussion sur ce système, aux yeux américains, les pays européens sont toujours hésitants sur la décision ce projet. Selon l'expression d'Oliver Zajec, chargé d'études défense à la CEIS (Compagnie européenne d'intelligence stratégique), « les Américains, qui attendaient impatiemment la fin du processus d'étude »²³⁹ ont ouvert la négociation bilatérale. Pour les Etats-Unis, travailler directement avec l'Otan ne permettrait peut-être pas d'atteindre le consensus et l'approche dispersée semble plus appropriée. Ainsi, cela montre que l'OTAN fait face aux difficultés en tant qu'institution, qui est sensée permettre la négociation au niveau transatlantique entre l'UE et les Etats-Unis, au moins concernant l'enjeu du système antimissile en Europe.

Le travail accompli par l'OTAN à ce jour sur le concept d'une défense antimissile territoriale, notamment l'étude de faisabilité, n'a mené à aucune décision importante qui peut rendre la négociation bilatérale plus multilatérale avec les autre pays de l'OTAN comme l'a indiqué Lukasz Kulesa, analyste à l'Institut polonais des affaires internationales (PISM).²⁴⁰ S'agissant d'un éventuel futur système de l'OTAN complémentaire au système américain pour couvrir le flanc sud de l'Alliance proposé par l'OTAN, aucun engagement formel n'a été réalisé en détail. Comme nous avons déjà montré, ce système américain ne sera pas installé à l'échelle de l'OTAN et le système de l'OTAN ne serait que complémentaire.

236ASMUS Ronald. D., « How missile Defense could heal Transatlantic relations? », *The German Marshall Fund of the United States*, le 2 avril 2007, disponible sur : www.gmfus.org/publications/article.cfm?id=293

237BAUER Thomas, « Défense antimissile – Le débat en Allemagne », *op., cit.*, p.8.

238HILDRETH S., EK C., *op., cit.*, p.17.

239ZAJEC Olivier, *op., cit.*

240KULESA Lukasz, *op., cit.*, p.8.

Par conséquent, cela peut poser la question si l'OTAN joue toujours un rôle d'une institution multilatérale servant de « principal lien » entre les Etats-Unis et l'Europe qui se concentrent collectivement sur le domaine de la sécurité et de la défense comme Henry Kissinger l'a affirmé.

Ainsi, contrairement à la TMD, le départ du débat sur le système de la NMD proposé par les Etats-Unis en Europe n'était pas très clair. Cependant, l'OTAN a finalement donné son aval à ce projet. Il semble qu'au sein de l'OTAN émerge une tendance plus favorable à la défense antimissile américaine et plus coopérative qu'au début de ce débat. Les Etats-Unis sont aussi satisfaits de cette atmosphère et pensent que le soutien de l'OTAN va renforcer ce système américain. Cependant, il est difficile de dire que le système antimissile américain en Europe centrale est le « fruit » de la négociation transatlantique au sein de l'OTAN en raison de son rôle secondaire dans la négociation bilatérale et l'existence de la priorité à la négociation bilatérale d'un côté des Etats-Unis et d'une autre côté des pays européens, comme la Pologne.

Cependant, la négociation bilatérale entre les Etats-Unis et la Pologne suscite un autre polémique sur la relation transatlantique car la Russie est intégrée dans la relation transatlantique, dans la mesure où la Russie y participe à travers le Conseil OTAN Russie.

2.2 La réaction de la Russie sur le bouclier antimissile américain en Europe

Selon Catherine McArdle Kelleher, spécialiste des armes nucléaires de courte portée, le débat transatlantique a été largement provoqué par la réaction très négative et forte de la Russie.²⁴¹ Les chercheurs de la *National Defense University* de Washington, D.C John P. Caves, Jr. Et Elaine Bunn ont aussi indiqué que l'opposition russe à la proposition des Etats-Unis de positionner des moyen de défense antimissile en Europe centrale est principalement responsable de la controverse actuelle au sein de l'Europe autour de cette initiative.²⁴² En dernier lieu, cette partie abordera les tensions entre les Etats-Unis et la Russie et puis la position de l'Europe concernant ces tensions dans l'OTAN.

D'abord, nous allons en bref voir le lien entre la Russie et l'OTAN, en nous focalisant sur la coopération de la défense antimissile.

2.2.1. La Russie et l'OTAN : la coopération de la défense antimissile?

Les relations OTAN-Russie ont connu des progrès indéniables depuis la fin de la Guerre froide. Depuis les années 1990, la Russie a entamé d'établir une relation avec l'OTAN. Officiellement débuté en 1991, la Russie a adhéré au programme de Partenariat pour la paix²⁴³ en 1994, ouvrant la voie à un renforcement de la coopération pratique.²⁴⁴ En 1997, la création du Conseil conjoint permanent (CCP) OTAN-Russie, mais selon l'article de Graeme P. Herd, membre de faculté du Centre de Politique de Sécurité, Genève, dans « *Europe and Russia : from strategic dissonance to stratégic divorce?* », le Conseil conjoint permanent (CCP) OTAN-Russie, son processus était fragile en raison des divergences, par exemple, la Russie a suspend sa participation au CCP en raison de la campagne aérienne menée par l'OTAN au Kosovo.²⁴⁵

241KELLEHER Catherine MacArdle, « The United States and Europe : Waiting to exhale », in.TARDY Thierry, *European Security in a Global Context : Internal and external dynamics*, Routledge, 2009, p.127.

242CAVES JR., John P. et BUNN Elaine, *op., cit.*, p.1.

243Après la fin de la guerre froide, en 1994, l'OTAN a proposé ce programme aux anciens adversaires du Pacte de Varsovie afin d'instaurer des relations de confiance par la coopération. Aujourd'hui, 20 Etats d'Europe de l'Est et du Sud-Est, du Caucase du Sud, d'Asie centrale et d'Europe occidentale ont adhéré au Partenariat.

244Le site web de l'OTAN : www.nato.int/issues/NATO-russia/topic-f.html

245HERD Graeme P., « Europe and Russia : from strategic dissonance to stratégic divorce? », in. TARDY Thierry, *op.cit.*, p.97.

L'Opération Allied Force (opération force alliée) est le nom de l'opération militaire de bombardement de l'OTAN sur des cibles yougoslaves durant la guerre du Kosovo, du 23 mars au 10 juin 1999, suite à l'incident

Cependant, depuis le début de l'administration Poutine en 2000, la relation s'est avancée grâce aux intérêts stratégiques du président Vladimir Poutine.²⁴⁶ En conséquence, en 2002, le Conseil OTAN-Russie (COR) a été créé au lendemain des attentats terroristes de septembre 2001.²⁴⁷ Le COR vise à atteindre l'objectif commun de coopérer plus étroitement pour la paix durable et inclusive dans la région euro-atlantique.

Selon le dossier de l'OTAN sur la relation OTAN-Russie, en matière de la défense contre les missiles de théâtre (TMD), une étude visant à évaluer les niveaux possibles d'interopérabilité des systèmes de défense contre les missiles de théâtre (TDM) dont sont dotés la Russie et les États membres de l'OTAN a ainsi été lancée en 2003.²⁴⁸ Avec l'étude sur l'interopérabilité, les exercices d'ensemble ont pour but de servir de base pour des améliorations futures dans le domaine de l'interopérabilité et de permettre l'élaboration de mécanismes et de procédures applicables aux opérations conjointes menées dans le secteur de la défense contre les missiles de théâtre.²⁴⁹ Surtout, d'après le dossier de l'OTAN sur la défense antimissile, en matière du système antimissile américain en Europe (MD), au sommet de Bucarest de 2008, les alliés ont encouragé la Russie à mettre à profit les propositions de coopération.²⁵⁰ Ils se sont aussi déclarés prêts à étudier les possibilités de relier les systèmes de défense antimissile des États-Unis, de l'OTAN et de la Russie en temps opportun.

Cependant, la Russie critique sévèrement l'installation du bouclier antimissile en Europe, surtout en Pologne et République tchèque. Cela suscite les tensions dans l'OTAN.

de Račak. Le Président Eltsine a critiqué que c'était l'attaque par l'OTAN.

²⁴⁶*Ibid.*

²⁴⁷Le site web de l'OTAN : www.nato.int/issues/NATO-russia/topic-f.html

²⁴⁸*Ibid.*

²⁴⁹*Ibid.*

²⁵⁰Le site web de l'OTAN : www.nato.int/issues/missile_defence/index-fr.html

2.2.2. La Russie et les Etats-Unis : les tensions et la coopération

a) La réaction négative de la Russie

Entre l'OTAN élargie à l'Europe centrale et la Russie, le bouclier antimissile américain est un sujet très polémique surtout entre la Russie et les Etats-Unis. En effet, depuis le retrait des Etats-Unis du traité ABM en 2001, la tension a commencé à émerger. Cependant, selon l'analyse de Thomas Bauer, le responsable de la Politique de défense et de sécurité et des Relations transatlantiques au *Centrum für angewandte Politikforschung* (CAP - *Center for Applied Policy Research*) de Munich, la critique de la Russie était moins forte qu'en 2007 puisqu'il y avait des spéculations de créer un nouveau traité ABM visant à la Chine.²⁵¹

Après l'annonce du déploiement de bouclier antimissile américain en Pologne et en République tchèque en janvier 2007, le Président Vladimir Poutine, dans un discours prononcé à Munich,²⁵² le 10 février 2007, a dénoncé l'unilatéralisme des États-Unis. Il a contesté la réalité d'une menace balistique émanant de l'Iran et il a mentionné les risques d'une nouvelle course aux armements en Europe.²⁵³ Aux yeux des Russes, les éléments européens du bouclier sont inutiles contre l'Iran ou la Corée du Nord qui sont incapables techniquement d'envoyer des charges nucléaires jusqu'aux États-Unis. De plus, selon la Communiqué de presse du Parlement européen de 29 juin 2007, la Russie a récemment mis en garde que les relations transatlantiques ne sauraient renforcer la sécurité de l'Europe « aux dépens des autres » et brandi la menace de pointer des missiles sur l'Europe si Washington allait de l'avant avec le bouclier.²⁵⁴ Par conséquent, la Russie considère ce système comme une menace visant la Russie en bouleversant la stabilité stratégique et provoquant une course aux armements, surtout par l'expansion de ce bouclier aux pays ex-membres du bloc soviétique.²⁵⁵

251BAUER Thomas, « Missiles for Europe? U.S. Plans expose Europe's strategic weaknesses, », op., cit., p.8.

252Discours de Vladimir Poutine prononcé le 10 février à la Conférence de Munich sur la sécurité.

« Qu'est ce qu'un monde unipolaire? Malgré toutes les tentatives d'embellir ce terme, il ne signifie en pratique qu'une seule chose: c'est un seul centre de pouvoir, un seul centre de force et un seul centre de décision. (...) La situation autour du programme nucléaire iranien en est un exemple éclatant. Si la communauté internationale n'élabore pas de solution raisonnable à ce conflit d'intérêts, le monde sera ébranlé, à l'avenir également, par ce genre de crises déstabilisatrices, car l'Iran n'est pas l'unique pays du seuil, et nous ne le savons que trop, nous et vous. Aussi, nous serons en permanence confrontés à la menace de prolifération des armes de destruction massive (ADM). »

253WATSON Rob, « Putin's speech : Back to cold war? », BBC News, le 10 février 2007, <http://news.bbc.co.uk/2/hi/europe/6350847.stm>

254Communiqué de presse du Parlement européenne, « L'Europe a-t-elle besoin d'un bouclier anti-missile? », Parlement européen, le 29 juin 2007.

255CAVES JR., John P. et BUNN Elaine, op., cit., p.6.

Selon le ministre russe des Affaires étrangères, Sergei Lavrov, ce bouclier pourrait être remplacé par des missiles offensifs.²⁵⁶

Ensuite, ce bouclier a aussi amené la Russie à dénoncer les traités précédents qui liaient les limitations en matière d'armement. La menace du bouclier antimissile fournit un bon prétexte aux Russes pour se retirer du traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire sur les armes nucléaires intermédiaires.²⁵⁷ Le chef d'état-major russe en a soulevé la menace.²⁵⁸ De plus, lors de son dernier discours devant les deux chambres du parlement le 27 avril 2007, Poutine avait décrété un moratoire sur le traité de 1990 sur les Forces conventionnelles en Europe (CFE),²⁵⁹ en liant pour partie cette décision au projet américain de bouclier antimissiles. Selon lui, les membres de l'OTAN signataires du traité ne l'avaient pas ratifié et n'en respectaient pas les clauses.²⁶⁰ D'ailleurs, la Russie a indiqué qu'elle pourrait transférer les missiles balistiques à la moyenne portée à Kaliningrad visant la Pologne et la République Tchèque mais elle a suspendu ce projet en janvier 2009.²⁶¹

Avant tout, la Russie s'oppose sévèrement à ce bouclier antimissile après la signature de l'accord entre la Pologne et les Etats-Unis qui fournira les missiles « Patriot » contre des missiles balistiques à courte portée et l'aide militaire des Etats-Unis à la Pologne. Le nouveau Président russe Dmitri Medvedev a affirmé que ces intercepteurs constitueraient une menace et que la Russie irait y répondre par la voie militaire.²⁶²

256CHARBONNEAU Louis, « Russia slams missile shield, wants talks with U.S. », Reuters, le 27 mars 2007, www.reuters.com/article/worldNews/idUSL2735222720070327?feedType=RSS

257Signé en 1987 par Reagan et Gorbatchev, ce traité interdit la production et le déploiement de missiles nucléaires de portée de 500 à 5 500 km.

258« Face au bouclier antimissile américain, craintes et calculs de la Russie de Poutine », *Le Figaro*, le 26 mars 2007, www.lefigaro.fr/debats/20070326.FIG000000194_face_au_bouclier_antimissile_americaain_craintes_et_calculs_de_la_russie_de_poutine.html

259Le traité sur les Forces conventionnelles en Europe a été négocié dans les mois qui ont suivi la fin de la Guerre froide entre les 22 membres de l'OTAN de l'époque et les pays du Pacte de Varsovie. L'objectif était de parvenir à une réduction vérifiable des équipements conventionnels.

260« NATO 'very concerned' at Russia treaty pullout », *Reuters*, le 16 juillet, 2007, www.reuters.com/article/worldNews/idUSL1674174120070716 / « Bouclier antimissile : Poutine dénonce les risques », *Le Nouvel Observateur*, le 23 juin 2008, http://tempsreel.nouvelobs.com/actualites/international/20070427.OBS4373/bouclier_antimissile_poutine_dnonce_les_risques.html

261CONNAN Julie, « Kaliningrad : la Russie suspend son déploiement de missiles », *Le Figaro*, le 28 janvier 2009, <http://www.lefigaro.fr/international/2009/01/28/01003-20090128ARTFIG00445-kaliningrad-la-russie-suspend-son-deploiement-de-missiles-.php>

262SHCHEDROV Oleg, « Russia upset, but 'no hysterics' over U.S. Shiled », *Reuters*, le 9 juillet 2008, www.reuters.com/article/topNews/idUSL0933898120080709

Cependant, comme nous avons déjà vu dans le première chapitre, les Etats-Unis déclarent que ce système ne visera pas la Russie. De plus, selon l'article du Figaro du 26 mars 2007, « Face au bouclier antimissile américain, craintes et calculs de la Russie de Poutine », quand bien même les équipements américains en Europe seraient-ils dirigés contre les Russes, ils ne constitueraient pas de menace sérieuse puisque dix intercepteurs contre les 1 700 à 2000 têtes nucléaires que la Russie possédera encore en 2012 ne pèsent pas lourd.²⁶³

En outre, la Russie dispose d'un missile stratégique récent, le Topol-M qui est l'ICBM.²⁶⁴ Cette fusée de 120 tonnes est plus rapide que les précédentes au décollage (plus difficile à abattre).²⁶⁵ De plus, d'après les chercheurs de la *National Defense University* de Washinton, D.C John P. Caves, Jr. Et Elaine Bunn, il faut noter que les Etats-Unis proposent depuis une décennie de coopérer avec la Russie en matière de défense antimissile.²⁶⁶ Ils ont aussi montré l'exemple. Lors du voyage du secrétaire américain à la Défense Robert Gates à Moscou en avril 2007 pour discuter de la question de la défense antimissile, il a expliqué que : « La clé de tout ceci est la coopération. Nous aimerons que les Russes soient nos partenaires dans ce processus. Nous voudrions partager des informations avec eux. Nous sommes prêts à co-positionner des radars avec eux ». ²⁶⁷

Toutefois, la négociation pour la coopération entre ces deux pays a commencé en 2007. La coopération est-elle permise par la négociation?

263« Face au bouclier antimissile américain, craintes et calculs de la Russie de Poutine », *Le Figaro*, *op.*, *cit.*

264« Fusées stratégiques : le premier ICBM RS-24 sera reçu en dotation fin 2009 », *RIA Novosti* (Agence Russe d'Information Internationale), le 28 novembre 2008.

265*Ibid.*

266CAVES JR., John P. et BUNN Elaine, *op.*, *cit.*, p.1.

267*Ibid.*

b) La négociation difficile entre les Etats-Unis et la Russie

Le 7 juin 2007, au sommet de G-8 en Allemagne, l'ancien président russe Poutine a suggéré de coopérer en matière de la défense antimissile avec une proposition de l'inclusion ou la substitution de la MD radar système avec celui-ci en Azerbaïdjan (Garbala) ou dans la région sud-est de la Russie. Ensuite, Poutine a demandé que le système d'interception puisse être installé dans les pays alliés de l'OTAN comme la Turquie. Le président Bush a répondu que c'était une idée intéressante. Cependant, après l'étude sur les propositions de la Russie, le secrétaire américain à la Défense, Robert Gates a déclaré que la proposition russe sur le système de radar en Azerbaïdjan pouvait être conçue comme une capacité additionnelle pour la complémentarité d'interception qui sera installée en Pologne.

Par conséquent, la négociation ne génère aucune conclusion, aucun rapprochement. La Russie a toujours essayé d'intégrer son système au projet américain, mais les Etats-Unis avaient des priorités propres. De plus, selon l'article du 11 juin 2009 de *New York Times*, la porte-parole du ministère des affaires étrangères russes, Andrei A. Nesterenko a affirmé que « Nous ne pouvons pas coopérer dans la création des objectifs dont le but est opposé à la force stratégique de la Russie ». ²⁶⁸ La Russie a aussi déclaré qu'elle ne collaborera pas avec les Etats-Unis sauf s'ils abandonnent son projet du bouclier en Pologne et en République tchèque. ²⁶⁹ En conséquence, la négociation n'est pas encore conclue et il semble que la communication entre les Etats-Unis et la Russie est difficile.

Dans le cadre de l'OTAN, l'Europe entre les Etats-Unis et la Russie fait aussi face à la difficulté de la situation.

²⁶⁸BARRY Ellen, « Russia Rejects the Notion of a Joint Missile System in Europe », *New York Times*, le 11 juin 2009, www.nytimes.com/2009/06/12/world/europe/12missile.html?ref=global-home

²⁶⁹*Ibid.*

2.2.3. L'Europe : une position difficile entre la relation transatlantique et russe

La Russie a fait une tentative auprès de l'Europe pour placer ce projet sous l'autorité de l'OTAN, surtout par le Conseil OTAN-Russie.²⁷⁰ Les 1-2 juillet 2007, lors de la rencontre en famille du président russe Poutine et du président américain Bush à Kennebunkport aux Etats-Unis, le président Poutine a suggéré que le projet antimissile américain pourrait être co-organisé par les bureaux à Bruxelles et à Moscou.²⁷¹ Selon l'analyse de Catherine McArdle Kelleher, spécialiste des armes nucléaires de courte portée, l'approche russe principale vise l'Allemagne en soulignant que les Etats-Unis ont échoué de consulter avec les autres alliés de l'OTAN.²⁷² Encore selon elle, la chancelière de l'Allemagne, Angela Merkel critiquait la négociation bilatérale de la Pologne et le manque de consultations sur ce projet au sein de l'OTAN. Ainsi, l'Allemagne souligne que ce projet doit faire l'objet d'une consultation dans le cadre de l'OTAN en raison de la relation avec la Russie.

Par exemple, le député allemand Karl von Wogau (PPE) a indiqué qu' «il s'agit clairement d'un domaine où une coordination très étroite avec la Russie est nécessaire. » dans le débat du Parlement européen de 30 janvier 2008 sur le « système de défense antimissile des Etats-Unis ».²⁷³ De plus, d'après l'article de Thomas Bauer, « *Missiles for Europe? U.S. Plans expose Europe's strategic weaknesses* », le ministre allemand des affaires étrangères, Frank-Walter Steinmeier, a souligné la nécessité de discuter de cette question au sein de l'OTAN et que la position de la Russie doit être prise en compte du fait de son importance.²⁷⁴ Il a aussi indiqué que la proximité de la Russie de l'Europe permettrait à la Russie de jouer un rôle important pour établir une relation stable de l'Europe avec les voisins de la Russie.²⁷⁵

Cependant, selon Catherine McArdle Kelleher, de nombreux Européens conservateurs considèrent cette approche russe par exemple à l'Allemagne ou à l'OTAN comme une tactique de la Russie pour écarter les alliés de l'OTAN des Etats-Unis.²⁷⁶ Ainsi, comme les Etats-Unis divisent l'Europe entre l'Est et l'Ouest et provoquent la Russie par l'approche bilatérale, la Russie divise l'Europe et ainsi la relation transatlantique. Les chercheurs du *Center for Strategic and International Studies* à Washington D.C., Janusz Bugajski et Ilona

270RUTENBERG Jim, « Putin Expands on His Missile Defense Plan », *New York Times*, le 3 juillet 2007, www.nytimes.com/2007/07/03/us/03putin.html.

271HILDRETH S., EK C., *op.*, *cit.*, p.17.

272KELLEHER Catherine MacArdle, *op.*, *cit.*, p.129.

273Débat du Parlement européen, « système de défense antimissile des Etats-Unis », *op.*, *cit.*

274BAUER Thomas, « Missiles for Europe? U.S. Plans expose Europe's strategic weaknesses », *op.*, *cit.*, p.9.

275*Ibid.*

276KELLEHER Catherine MacArdle, *op.*, *cit.*

Teleki indiquent aussi que la stratégie traditionnelle de la Russie est l'approche bilatérale vers l'Allemagne ou la France et que cette stratégie consiste à éviter l'Europe unie et à diviser l'Alliance atlantique. Par conséquent, les chercheurs de la *National Defense University* de Washinton, D.C John P. Caves, Jr. et Elaine Bunn ont indiqué qu'« en particulier, les Européens ne doivent pas se permettre d'être intimidés par les menaces russes. ».²⁷⁷

Ainsi, l'Europe a une position divisée par ces tensions entre les Etats-Unis et la Russie. Comme nous avons vu dans le premier chapitre, comme la Pologne, quelques pays sont favorables à une relation transatlantique forte, mais en même temps, pour d'autres comme l'Allemagne, la relation avec la Russie est aussi importante pour la sécurité de l'Europe.

La décision bilatérale sur le bouclier antimissile en Pologne suscite une réaction négative de la Russie. Cette réaction est due à la décision unilatérale des Etats-Unis en matière de défense antimissile en Europe centrale, surtout en Pologne à la lumière de la réaction plus forte de la Pologne. Cette divergence entre la Russie et les Etats-Unis suscite la tension au sein de l'OTAN. L'Europe ne peut pas se positionner clairement d'un seul côté car la relation avec la Russie est autant importante que celle-ci avec les Etats-Unis dans le cadre de l'OTAN.

277CAVES JR., John P. et BUNN Elaine, *op. cit.*, p.1.

3. Conclusion

Nous nous sommes penché sur le contexte multilatéral d'un côté l'UE et d'une autre côté l'OTAN, au sujet du projet antimissile américain en Europe. En tant que membre de l'UE, la participation de la Pologne à la négociation bilatérale avec les Etats-Unis pose les questions sur les deux aspects : l'autonomie de l'UE en matière de la défense antimissiles et l'intégration de l'UE en matière de sécurité territoriale. Même s'il y a une tentative de l'UE pour posséder une autonomie dans le domaine de la sécurité et la défense surtout avec le développement de la PESD, la capacité de l'UE se limite à la défense antimissile de théâtre. Par conséquent, l'UE a des difficultés à avoir son propre bouclier antimissile visant les missiles à long portée comme les Etats-Unis. De plus, il n'y a pas de consensus sur l'intérêt stratégique d'avoir un tel système de défense dans l'UE. Cette négociation bilatérale de la Pologne montre bien les divergences entre les Etats membres non seulement sur les visions de la réalité des menaces et le système américain, mais également sur la priorité des intérêts nationaux surtout entre les anciens Etats membres et les nouveaux Etats membres.

Ensuite, l'Europe et les Etats-Unis maintiennent la relation transatlantique au sein de l'OTAN qui est une institution multilatérale qui a pour vocation d'assurer la sécurité et la défense collective. La négociation bilatérale pour le bouclier antimissile américain en Pologne remet en question le fait que l'OTAN soit encore une institution multilatérale et crédible pour la relation transatlantique pour l'Europe, en matière de sécurité. Nous avons vu que même si les pays européens émettent toujours des doutes sur le projet antimissile américain en Europe, il est débattu au sein de l'OTAN et accepté. Cependant, la priorité des Etats-Unis se base sur la relation bilatérale. De plus, l'installation du bouclier antimissile en Europe centrale suscite une réaction très négative de la Russie et les tensions dans la relation transatlantique de l'OTAN. La Russie et les Etats-Unis ne se coopèrent pas en tant que partenaires dans l'OTAN et la position de l'Europe entre ses deux partenaires se divise en plusieurs groupes de pays en raison de la différence des priorités entre les pays européens dans les relations avec la Russie et les Etats-Unis.

Conclusion générale et ouverture

Ce mémoire s'est penché sur le bouclier antimissile américain en Pologne sous l'angle bilatéral (les Etats-Unis et la Pologne) et multilatéral (l'UE et l'OTAN).

Le bouclier antimissile américain en Pologne fait partie de la *Missile Defense* des Etats-Unis qui vise à développer un système antimissile à tous les niveaux, naval, spatial et terrestre et la coopération élargie à ses alliés en Europe et en Asie. En janvier 2007, les Etats-Unis ont officiellement demandé une négociation bilatérale à la Pologne à propos de l'installation de dix intercepteurs contre les missiles balistiques à longue portée (ICBM). Le 20 août 2008, la Pologne et les Etats-Unis ont signé l'accord permettant leur installation sur le territoire polonais.

Dans le premier chapitre, nous avons posé l'état de lieux du système antimissile américain que sera installé en Pologne et analysé dans quelles conditions cette négociation s'est réalisée. Les Etats-Unis considèrent la position géostratégique de la Pologne en Europe centrale comme un avantage. La Pologne tire avantage de l'intérêt des Etats-Unis pour la solution à la faiblesse de la sécurité nationale. Les intérêts nationaux notamment en matière de sécurité et de défense ont aussi aidé le succès de la négociation bilatérale. L'administration Bush cherche à accomplir son projet antimissile en Europe en préférant la négociation bilatérale. Pour la Pologne, les Etats-Unis demeurent la pierre angulaire de sa sécurité et l'allié nécessaire afin de devenir un rôle régional. Même si la Pologne est plus favorable à la PESD de l'UE après l'adhésion à l'UE en 2004, la Pologne ne voit pas l'UE comme l'institution pour la garantie de la sécurité nationale de la Pologne. Ainsi, les Etats-Unis et la Pologne ont pu être favorables à la négociation bilatérale.

Ensuite, nous nous sommes penchés sur le contexte multilatéral de cette négociation bilatérale sur le bouclier antimissile américain en Pologne. L'approche bilatérale des Etats-Unis et de la Pologne remet les institutions multilatérales en Europe en question. Notamment, en matière de la défense antimissile, l'UE révèle son manque d'autonomie dans la défense et l'OTAN n'a elle-même qu'un rôle de consultation. Le projet du bouclier antimissile ne voit le jour que par l'initiative des Etats-Unis de procéder par approche bilatérale même s'il y a une voie multilatérale.

Surtout, après la chute du communisme, l'UE et l'OTAN se sont élargies. Dans cet environnement, l'UE fait face à une nouvelle divergence entre la « nouvelle Europe », jeune et dynamique, et la « vieille Europe », repue et satisfaite comme l'a indiqué Donald Rumsfeld, le secrétaire d'Etat à la défense des Etats-Unis en 2003 après la division de l'UE sur la guerre en Irak.²⁷⁸ Enfin, cette divergence est devenue une opportunité pour les Etats-Unis pour trouver une possibilité de nouveaux alliés. Les intérêts nationaux dans la sécurité et la défense sont encore la priorité des Etats membres de l'UE, surtout « la Nouvelle Europe ».

Dans l'OTAN, les divisions des pays européens et les hésitations dans la décision poussent les Etats-Unis à s'intéresser plus à la négociation bilatérale. Pour les Etats-Unis, l'Alliance atlantique est encore importante, mais le maintien de la relation transatlantique ne passe pas toujours par la voie multilatérale. De plus, au sein de l'OTAN, cette négociation bilatérale en terme de défense antimissile américaine en Europe et avec les pays ex-membres du bloc soviétique provoque la Russie. Par conséquent, la relation transatlantique se situe dans un cadre plus complexe. Les tensions entre la Russie et les Etats-Unis mettent la relation transatlantique en péril. Entre ces deux pays, les pays européens se divisent.

Ainsi, dans le contexte bilatéral, nous avons vu le succès de la négociation bilatérale du bouclier antimissile en Europe qui satisfait les intérêt nationaux, mais dans le contexte multilatéral, ce succès prouve les faiblesses, les divergences et la complexité de l'UE et de l'OTAN en matière de la sécurité et de la défense.

Cependant, la signature de l'accord du bouclier antimissile américain en Pologne ne signifie pas le succès parfait. Ce projet doit être ratifié par le Parlement polonais. Tant qu'il y a encore l'ambiguïté sur l'installation du bouclier antimissile américain en Pologne, il faut noter que de nouveaux évènements qui pourraient l'influencer cette décision.

Premièrement, l'administration américaine a changé après la signature de l'accord. Cela a suscité les interrogations sur la continuité de ce projet antimissile américain en Europe. Les opposants au bouclier antimissile américain s'attendent à une position différente de l'administration Obama avec celle-ci de Bush. Cependant, selon le discours de Joe Biden, le vice-président américain, lors de sa visite en Allemagne le 7 février 2009, les Etats-Unis comptent toutefois poursuivre le développement d'un bouclier antimissile pour prévenir une menace nucléaire d'Iran.²⁷⁹

278HATTO Ronald et TOMESCU Odette, op., cit., p.101.

279Conférence internationale annuelle de Munich sur la sécurité, à Munich, le 7 février 2009. disponible sur :

Dernièrement, la Corée du Nord a installé en mars 2009 un missile à longue portée de type Taepodong 2.²⁸⁰ Par conséquent, avec l'accroissement de la menace des missiles, il serait nécessaire de se pencher sur le projet futur de la défense antimissile américain dans le futur.

www.radio-canada.ca/nouvelles/International/2009/02/07/001-biden-allemande.shtml

« Nous continuerons de développer des défenses antimissiles pour contrer une capacité de frappe croissante de l'Iran, à condition que la technologie s'avère fonctionnelle et efficace en termes de coût »

280« La Corée du Nord déploie un missile longue portée », Le Figaro, le 25 mars 2009, disponible sur : www.lefigaro.fr/international/2009/03/25/01003-20090325ARTFIG00600-la-coree-du-nord-deploie-un-missile-longue-portee-.php

Glossaire

ABM	Traité Anti Ballistic Missile
AED	Agence Européenne de Défense
ALDE	Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe
ALTBMD	Active Layered Theatre Ballistic Missile Defence
BITD	Base Industrielle et Technologique de Défense
CE	Communauté européenne
CED	Communauté Européenne de Défense
CFE	Forces conventionnelles en Europe
COR	Conseil OTAN-Russie
GAEO	Groupe armement de l'Europe occidentale
GBI	Ground based Interceptor
GMD	Ground-based Midcourse Defence
GUE/NGL	Groupe confédéral de la Gauche Unitaire Européenne-Gauche Verte Nordique
ICBM	InterContinental Ballistic Missile
IDS	Initiative de défense stratégique
IFRI	Institut français des relations internationales
IND/DEM	Indépendance/Démocratie
IRBM	Intermediate Range Ballistic Missile
MD	Missile Defense
MDA	Missile Defense Agency
MEADS	Medium Extended Air Defence System
MRBM	Medium Range Ballistic Missile
NMD	National Missile Defense
ONU	Organisation des Nations Unies
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
PAAMS	Principal Anti-Air Missile System
PESC	Politique Etrangère et de Sécurité Commune
PESD	Politique Européenne de Sécurité et de Défense
PHARE	Pologne, Hongrie, Aide à la reconstruction économique

PPE	Parti Populaire Européen
PSE	Parti Social Européen
SAMP/T terrestre	Système de missile sol-air moyenne portée/terre
SdN	Société des Nations
SES	Stratégie Européenne de Sécurité
SRBM	Short Range Ballistic Missile
THAAD	Terminal High Altitude Area Defense
TMD	Theater Missile Defense
UE	Union européenne
UEN	Groupe Union pour l'Europe des Nations
UEO	Union de l'Europe occidentale

Bibliographie

1. Sources

Sources publiées

Ministre de la Défense nationale de la Pologne, *The Strategy of National Security of the Polish Republic* (Livre Blanc), Septembre 2003, MERLN (Military Education Research Library Network).

Rapport d'information de l'Assemblée Nationale sur « les nouveaux défis de la construction de l'Europe de la défense » présenté par les députés Jean Michel et Jerome Rivière, N° 2531, *l'Assemblée Nationale*, le 27 septembre 2005.

U.S. Missile Defense Agency, « European Ballistic Missile Defense, Site Initiatives », 07-MDA-2429, le 17 avril 2007.

Rapport d'information n°405 (2006-2007) de FRANCOIS-PONCET J., BRANGER J-G., ROUVIERE A. du *Sénat*, le 19 juillet 2007.

Rapport de commission de l'Assemblée parlementaire de l'Otan, 169 STC 08 F bis de MATES Michael, « Défense antimissile : le point de vue de l'Alliance », 2008.

HILDRETH Steven A., EK Carl, « Long-Range Ballistic Missile Defense in Europe », *Congressional Research Service Report for Congress*, Order Code RL34051, le 3 septembre, 2008.

Rapport du Sénat

- Rapport d'information N°417 (1999-2000) de VILLEPIN Xavier de, *La défense antimissiles du territoire (NMD) aux Etats-Unis*, 14 juin 2000.

- Rapport d'information n°405 (2006-2007) de FRANCOIS-PONCET J., BRANGER J-G., ROUVIERE A., le 19 juillet 2007.

Rapport de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (UEO)

- CHERRIBI Jurgens et VALLEIX Jean , « La défense antimissile : les implications pour l'industrie européenne », Document A/1759, le 5 décembre 2001.

- BRAGA Antonio de l'UEO, « La défense antimissile : pour une initiative européenne commune », Document A/1843, le 3 décembre 2003.

- O'HARA Edward de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), « La défense antimissile : Une position commune aux Européens? », Document A/1971, le 6 juin 2007.

- Rapport du colloque sur « La défense antimissile balistique en Europe », le 7 novembre 2007.

Discours

President Reagan's SDI Speech le 23 mars 1983 « Address to the nation on defense and national security », <http://www.atomicarchive.com/Docs/Missile/Starwars.shtml>.

Donald Rumsfeld, le discours *Munich Conference on European Security Policy, U.S. Department of Defense, Munich*, 3 février 2001, <http://european-security.com/index.php?id=2316>.

Remarques du Président de l'adresse de faculté et les étudiants de l'Université de Varsovie, à l'Université de Varsovie, Varsovie, Pologne, 15/06/2001, <http://usa.usembassy.de/etexts/docs/bush150601.htm>.

Le discours de Wlodzimierz Cimoszewicz, « The eastern dimension of the European Union : the Polish view », Varsovie, *Ministère des Affaires Etrangères de la République de la Pologne*, le 20 février 2003, <http://www.batory.org.pl/mnarod/sasiad4.htm>.

Revues

ASMUS Ronald. D., « How missile Defense could heal Transatlantic relations? », *The German Marshall Fund of the United States*, le 2 avril 2007.

BAUER Thomas, « Défense antimissile – Le débat en Allemagne », *Fondations pour la Recherche Stratégique*, le 25 juin 2007.

BAUER Thomas, BAUMANN Florian, « Missiles for Europe? U.S. plans expose Europe's strategic weaknesses », *CAP Policy Analys*, N° 3, Bertelsmann Group for Policy Research, July 2007.

CARTIGNY Claude, « Des anti-missiles américains en Europe centrale? », *Fondation Gabriel Péri*, mai 2006.

CAVES JR., John P. et BUNN Elaine, « L'optique de Guerre froide de la Russie sur la défense antimissile en Europe », *Fondation pour la Recherche Stratégique*, le 3 mai 2007.

DAALDER Ivo H., NIETING Karla J., « La stratégie de défense anti-missile des Etats-Unis », *Annuaire français de relations internationales*, 2002 Volume 3, p.543 – 551.

GIBLIN Béatrice, « L'est de l'Union européenne », *Hérodote*, N°128, 2008/1, p.3-8.

KAMINSKA Joanna, « New EU members and the CFSP : Europeanization of the Polish foreign policy », *Political Perspectives*, EPRU 2007 Issue 2.

KRISTOL Irving, « The neoconservative persuasion », *The Weekly Standard*, Vol.008, Issue 47, le 25 août 2003.

KUCHARCZYK Jacek, « The new transatlantic agenda – a view from Poland », *Instytut Spraw Publicznych (The Institute of Public Affairs)*, N° 6/90, January 2009.

KUNZ Barbara, « Les relations polono-américaines depuis 1989 Varsovie, cheval de Troie des Etats-Unis en Europe? », *Le Courrier des pays de l'Est*, N° 1066, mars-avril 2008 p. 62 à 70.

KULESA Lukasz, « La perspective polonaise », *Fondation pour la Recherche Stratégique*, le 12 avril 2007.

LE DAUPHIN Jacques, « Défense européenne et OTAN : quelles liaisons? », *Fondation Gabriel Péri*, février 2002.

MARTIN-LALANDE Nicolas, « Des freins transatlantiques à l'Europe de la défense? », *Centre d'Etudes Transatlantiques*, le 4 octobre 2007.

MONGRENIER Jean-Sylvestre, « L'Europe et le bouclier antimissile américain : impolitique et désillusions du projet européen », *Hérodote*, N°128, 2008/1, p. 35-42.

MONGRENIER Jean-Sylvestre, « Europe and Missile defense : Should Europe Participate? », *Institut Thomas Moré*, le 5 février 2009.

RUPNIK Jacques, « La Pologne à l'heure américaine. Entre l'Europe et les États-Unis », *Pouvoirs*, n° 118, 2006/3.

SMITH Mark, « European Perspectives on Ballistic Missile Proliferation and Missile Defences », in. *Missile Proliferation and Defences: Problems and Prospects*, Occasional Paper No.7, Special Joint Series on Missile Issues, Monterey Institute of International Studies / Mountbatten Centre for International Studies, juin 2001.

TETART Frank, « Kaliningrad, tête de pont de l'armée russe face au bouclier antimissile américain? », *Hérodote*, n°128, 2008/1.

TRZASKOWSKI Rafal, « From candidate to member state : Poland and the future of the EU », *Institut d'Etudes de Sécurité*, Occasional Paper n°37, September 2002.

TRZASKOWSKI Rafal, « Poland » in. MISSIROLI Antonio, « Bigger EU, wider CFSP, stronger ESDP? », Occasional Paper n°34, April 2002,p.19-25.

ZABOROWSKI Marcin, « Between Power and Weakness : Poland – A new actor in the transatlantic security », *Centrum Stosunków Międzynarodowych (Center for International Relations)*, Reports and Analyses, 8/2003.

ZABOROWSKI Marcin, « From America's protégé to constructive European : Polish security policy in the twenty-first century », *Institut d'Etudes de Sécurité*, Occasional paper n°56, December 2004.

ZAJEC Olivier,« L'Otan et le bouclier antimissiles », *Défense nationale et sécurité collective*, N°11, 2008.

Journaux

DROZDIAK William, « Worries Mount in Europe Over U.S. Missile Defense », *Washington Post Foreign Service*, le 19 mai 2000.

DEMPSEY Judy, « Polish president appeals for a more ‘open and gracious’ U.S. », *The New York Times*, le 4 septembre 2004.

SCHREIBER Thomas, « Le rêve américain de la « nouvelle Europe » », *Le Monde diplomatique*, Mai 2004.

PONS Sophie, « Washington demande à Prague et Varsovie d’accueillir des bases antimissiles », *AFP*, le 22 janvier 2007.

WATSON Rob, « Putin’s speech : Back to cold war? », *BBC News*, le 10 février 2007.

« NATO Stepping Up Talks On Missile Defense Amid Concerns Over US Plans. », *AP*, le 12 mars 2007.

« Face au bouclier antimissile américain, craintes et calculs de la Russie de Poutine », *Le Figaro*, le 26 mars 2007.

CHARBONNEAU Louis, « Russia slams missile shield, wants talks with U.S. », *Reuters*, le 27 mars 2007.

CIENSKI Jan, « Bumar wins Iraq training contracts », *Financial Times*, le 29 mai 2007.

PASQUIER Sylvaine, « L’Europe au coeur de la bataille americano-russe », *l’Express*, le 6 juin 2007.

« NATO ‘very concerned’ at Russia treaty pullout », *Reuters*, le 16 juillet, 2007.

SHCHEDROV Oleg, « Russia upset, but ‘no hysterics’ over U.S. Shiled », *Reuters*, le 9 juillet 2008.

SHANKER Thom, « Gates wins NATO backing on U.S. Missile shield », *New York Times*, le 14 juin 2007

« L’OTAN veut aussi son bouclier antimissile », *Reuters*, le 15 juin 2007.

RUTENBERG Jim, « Putin Expands on His Missile Defense Plan », *New York Times*, le 3 juillet 2007.

REITER Janusz, « The Visa Barrier », *The Washinton Post*, le 29 août 2007.

LOWE Christian, « Russia sees progress on shield but warns Washington », *Reuters*, le 18 octobre 2007.

« La Pologne et les perspectives du bouclier antimissile américain sur son sol. », *Swieta Polska News*, le 20 janvier 2008.

CLARISSE Yves, « L'Otan appuie le bouclier antimissile américain », *Reuters*, le 3 avril 2008.

ERLANGER Steven et MYERS Steven Lee, « NATO Endorses Europe Missile Shield », *New York Times*, le 4 avril, 2008.

« Bouclier antimissile : Poutine dénonce les risques », *Le Nouvel Observateur*, le 23 juin 2008.

« Donald Tusk repousse l'accord sur l'installation du bouclier antimissile en Pologne », *Swieta Polska News*, le 5 juillet 2008.

« Polonais et Américains d'accord sur le bouclier antimissile », *Bruxelles 2 (Europe de la défense)*, le 14/08/2008.

« US and Poland seal missile deal », *BBC News*, le 20 août 2008.

QUETTEVILLE Harry de, « Poland and the Missile Shield - an interview with Radek Sikorski », *Telegraph*, 20 août 2008.

« Bouclier anti-missiles : tensions entre les Etats-Unis et la Russie », *Euroactiv*, le 21 août 2008.

« La Russie est fâchée avec le bouclier antimissile américain en Pologne », *Święta Polska News*, 26 août 2008.

MANDEVILLE Laure, « Nouveau test antimissile américain dans le Pacifique », *Le Figaro*, le 6 décembre 2008.

CONNAN Julie, « Kaliningrad : la Russie suspend son déploiement de missiles », *Le Figaro*, le 28 janvier 2009.

« Le Président de la Pologne demande aux USA d'installer le bouclier antimissile », *Swieta Polska News*, le 12 mars 2009.

« Sergei Lavrov : "le déploiement en Europe du bouclier antimissile américain est destiné aux forces russes" », *Euronews*, le 6 mai 2009.

« La Corée du Nord déploie un missile longue portée », *Le Figaro*, le 25 mars 2009.

BARRY Ellen, « Russia Rejects the Notion of a Joint Missile System in Europe », *New York Times*, le 11 juin 2009.

2. Bibliographie

ADAM Bernard, *Europe : puissance tranquille? Rôle et identité sur la scène mondiale*, Bruxelles, Editions GRIP, 2006.

BUGAJSKI Janusz et TELEKI Iлона, *America's New Allies : Centra-Eastern Europe and the Transatlantic Link*, Washington D.C., The CSIS Press, 2006.

BRZEZINSKI Zbigniew, *Le grand échiquier : l'Amérique et le reste du monde*, Paris, Hachette Littératures, 2004.

DABROWSKI Marcin, « La Pologne (vue de l'UE) », In BERTONCINI Y., CHOPIN T., DULPHY A., KAHN S. et MANIGAND C., *Le dictionnaire critique de l'Union Européenne*, Paris, Armand Colin, 2003.

DE WAELE Jean-Michel, *La Pologne et l'intégration européenne*, Bruxelles, L'Université de Bruxelles, 2003.

DUNN David H., « Poland : America's New Model Ally », in ZABOROWSKI Marcin et DUNN David H., *Poland. A New Power in Transatlantic Security*, Londres, Frank Cass, 2003, p. 63 -86.

DWERNICKI Christophe, *Géopolitique de la Pologne*, Bruxelles, Editions Complexe, 2000.

HASSNER Pierre et VAISE Justin, *Washington et le monde – Dilemmes d'une superpuissance*, Edition AUTREMENT, 2003.

HATTO Ronald, TOMESCU Odette, *Les Etats-Unis et la 'nouvelle Europe'*, Paris, Collection CERI/AUTREMENT, 2007.

KISSINGER Henry, *Diplomatie*, Fayard, 2005.

KLEIN J., BUFFOTOT P. et VILBOUX N., *Vers une politique européenne de sécurité et de défense : défis et opportunités*, Paris, Economica, 2003.

LANG Kai-Olaf, « German-Polish partnership », in ZABOROWSKI Marcin et DUNN David H., *Poland. A New Power in Transatlantic Security*, Londres, Frank Cass, 2003.

LAVARINI Bernard, *Le grande muraille nucléaire du III^e millénaire*, Paris, L'Harmattan, 2005.

LONGHURST Kerry, « Poland : Empowering or undercutting EU collective security? », in. BISCOP S. et LEMBKE J., *EU enlargement and the transatlantic alliance : A security relationship in flux*, London, Lynne Rienner Publishers, 2008.

LONGHURST Kerry, « The old and the new – Germany, Poland and the recalibration of transatlantic security relations », in., BAYLIS John et ROPER Jon, *The United States and Europe – Beyond the Neo-Conservative Divide?*, Routledge, 2006, p.27 - 42.

MATLARY Janne Haaland, *European Union Security Dynamics : In the national interest*, Palgrave Macmillan, 2009.

MOURITZEN H., WAEVER O. et WIBERG H., *European integration and national adaptations – A theoretical inquiry*, New York, Nova Science Publishers, Inc., 1999.

NEUMAYER Laure, *L'enjeu européen dans les transformations postcommunistes – Hongrie, Pologne, République tchèque 1989 – 2004*, Paris, Belin, 2006.

NYE Joseph S., *Soft Power : The Means to Success in World Politics*, New York, Public Affairs, 2004.

OSICA Olaf, « In search of a new rôle : Poland in Euro-Atlantic Relations », in ZABOROWSKI Marcin et DUNN David H., *Poland. A New Power in Transatlantic Security*, Londres, Frank Cass, 2003, p.21-39.

SANTOPINTO Federico, « PESD : des capacités militaires sans capacités politique? », in. ADAM Bernard, *Europe : puissance tranquille? Rôle et identité sur la scène mondiale*, Bruxelles, Editions GRIP, 2006.

Sous la direction de Pierre PASCALLON, *Le bouclier antimissiles américain après les attentats du 11 septembre 2001?*, L'Harmattan, 2002.

TARDY Thierry, *European Security in a Global Context : Internal and external dynamics*, Routledge, 2009.

Wilton Park/UNIDIR(United Nations Institute for Disarmament Research), *Missile Defence, Deterrence and Arms Control : Contradictory Aims or Compatible Goals?*, 2002, United Nations.

ZABOROWSKI Marcin, « Poland and Transatlantic Relations in the Twenty-First Century, in ZABOROWSKI Marcin et DUNN David H., *Poland. A New Power in Transatlantic Security*, Londres, Frank Cass, 2003.

ZORGBIBE Charles, *Histoire de l'OTAN*, Editions Complexe, 2002.

3. Sites Internet

OTAN, www.nato.int, consulté sur « Les relations OTAN-Russie », « L'OTAN et la campagne de 2003 contre l'Iraq », « Le dossier sur la défense antimissile sur le site web de l'OTAN »

Arms Control Association, www.armscontrol.org

Bureau des affaires européennes et eurasiennes du département d'Etat américain, www.state.gov/p/eur/rls/fs/83123.htm.

Ambassade des Etats-Unis à Varsovie, <http://poland.usembassy.gov>

« U.S. Assistant Secretary of State Daniel Fried Discusses Missile Defense in Warsaw », *a roundtable discussion at the U.S. Embassy with Polish and international journalists to discuss U.S. missile defense plans*, Ambassade des Etats-Unis à Varsovie, Pologne, le 21 mars 2007

La Fondation Héritage (Heritage Foundation), <http://www.heritage.org>

- GARDINER Nile, « The U.S./EU Summit : Tensions in the Transatlantic Relationship », The Heritage Foundation, le 20 juin 2006, <http://www.heritage.org/Research/Europe/wm1136.cfm>.

- HULSMAN John C., « European Arrogance and Weakness Dictate Coalitions of the Willing », The Heritage Foundation, le 20 février 2003,

<http://www.heritage.org/Research/Europe/hl777.cfm>.

- HULSMAN John C., « Cherry - Picking: US and European Relationship », The Heritage Foundation, le 11 juin 2003,

<http://www.heritage.org/Research/Europe/tst061103.cfm>.

Parlement européen, www.europarl.europa.eu/

- Débat du Parlement européen, « système de défense antimissile des Etats-Unis » Bruxelles, le 30 janvier 2008

- Débat du Parlement européen, « Perspectives de la Politique étrangère commune pour l'Union européenne en 2007, y compris le déploiement de systèmes de défense antimissile par les Etats-Unis en Europe », Bruxelles, le 29 mars 2007

- Fiches techniques sur l'UE de QUILLE Gerrard, « Politique Européenne de Sécurité et de Défense », Parlement européen, juillet 2008

Europa, <http://europa.eu>, consulté sur « La stratégie européenne de sécurité », Europa, le 4 septembre 2006

MBDA, www.mbda-systems.com

Groupement industriel des constructions et armements navals, <http://www.gican.asso.fr>

4. Conférence

Conférence d'ouverture à l'Association Parlementaire Européenne, organisée par F.A.S.E. (Forum Académique sur la Sécurité en Europe), « Intervention de personnalités sur le rôle des institutions européennes dans la coopération euro-atlantique », le 21 avril 2009.

5. Déclarations

Déclaration du sommet de Riga publiée par les Chefs d'Etat et de gouvernement participant à la réunion du Conseil de l'Atlantique Nord tenue à Riga, le 24 – 25 novembre 2006, <http://www.nato.int/docu/pr/2006/p06-150f.htm>.

Déclaration du sommet de Bucarest publiée par les chefs d'État et de gouvernement participant à la réunion du Conseil de l'Atlantique Nord tenue à Bucarest le 3 avril 2008, <http://www.nato.int/docu/pr/2008/p08-049F.html>.

Annexes

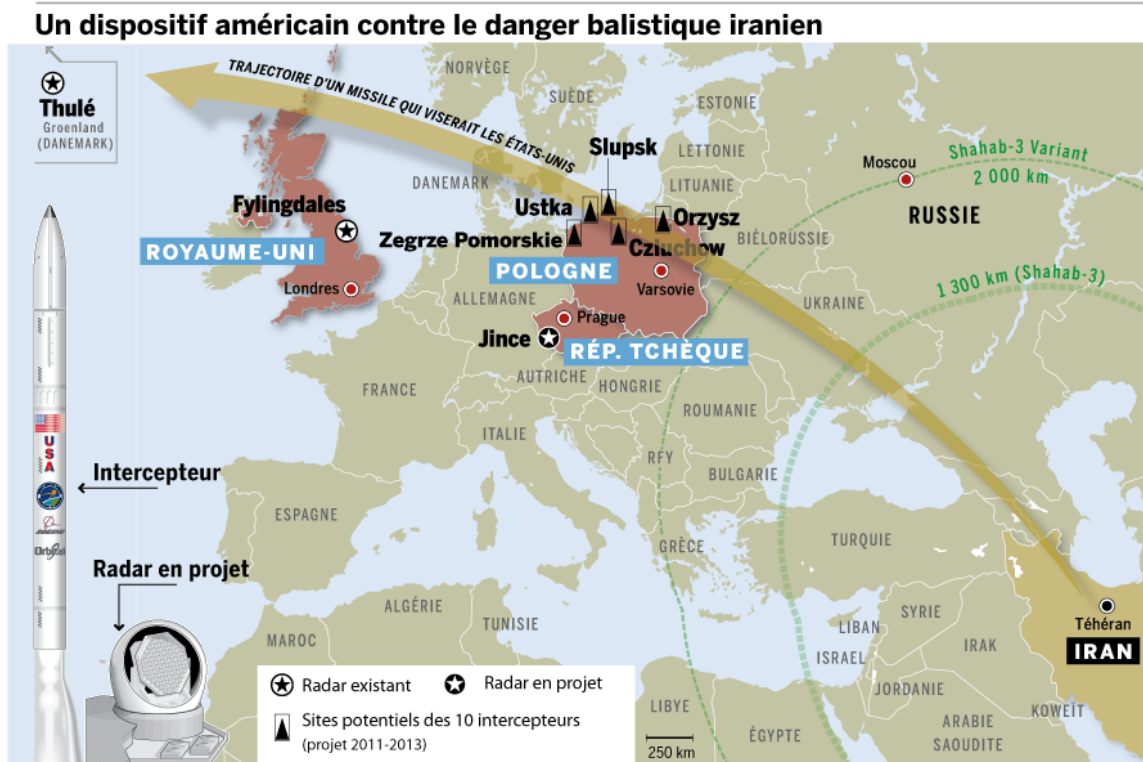
Annexe 1 . Les bases américaines du système de la défense antimissile de territoire



Source : BBC News, le 20 août 2008

Disponible sur : <http://news.bbc.co.uk/2/hi/europe/6720153.stm>

Annexe 2. Un dispositif américain du bouclier antimissile contre le danger balistique iranien



Source : Le Monde du 20 août 2008

Disponible sur : http://www.lemonde.fr/europe/infographie/2007/04/26/le-dispositif-america-in-du-bouclier-antimissile_902456_3214.html#ens_id=856119

Annexe 3 . La défense antimissile et les sites d'installation des missiles ICBM de la Russie



Source : BBC News, le 20 août 2008

Disponible sur : <http://news.bbc.co.uk/2/hi/europe/6720153.stm>

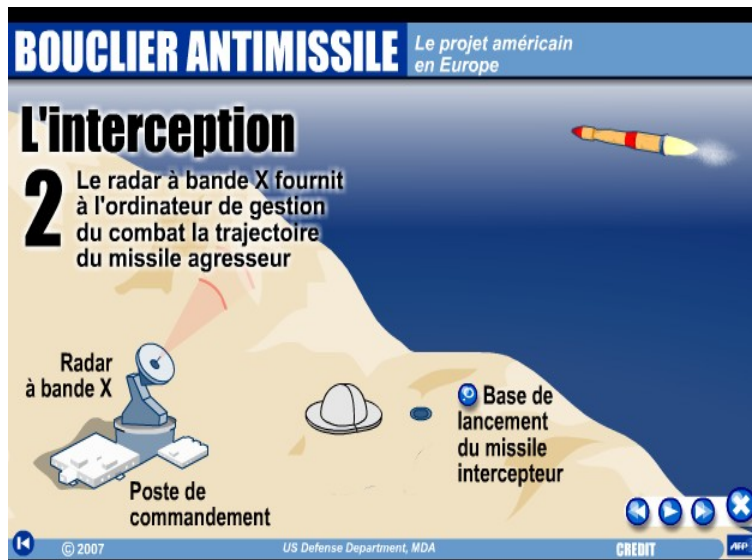
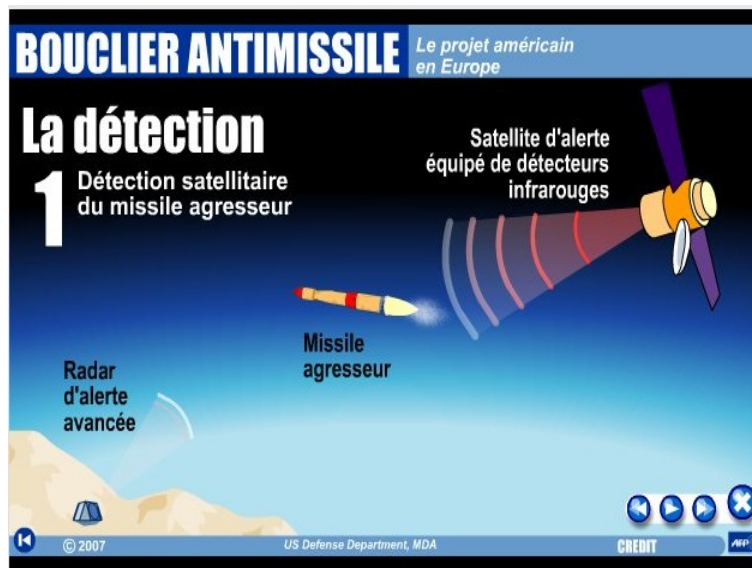
Annexe 4. La Pologne et les nouveaux membres de l'UE en 2003-2004

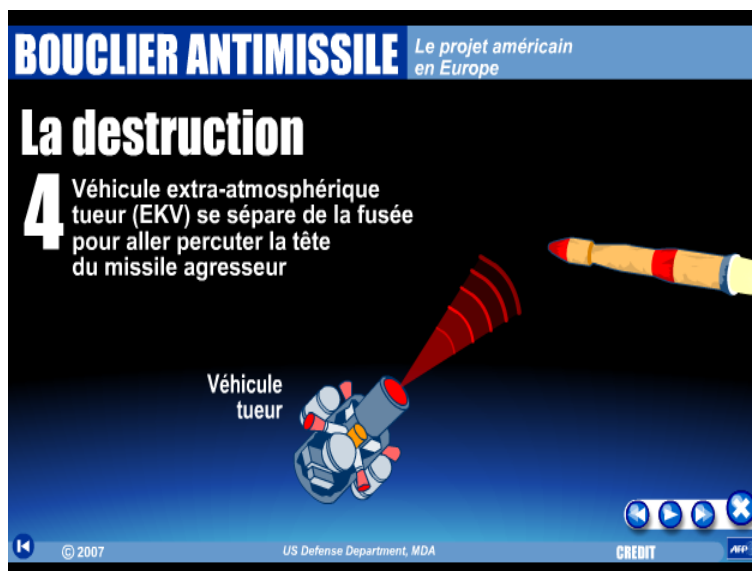
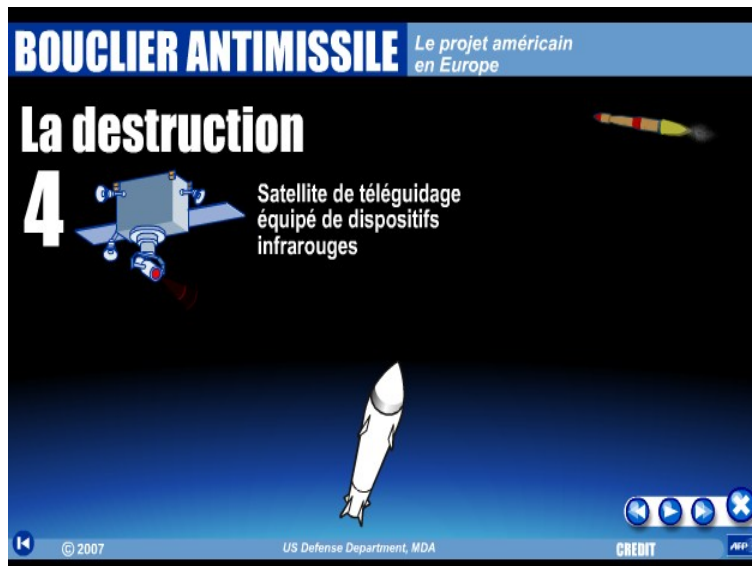
	Area	Population	GDP 2002	Military Budget	Military Forces
	<i>(1000 km²)</i>	<i>(millions)</i>	<i>(US\$ billions)</i>	<i>(US\$ billions)</i>	<i>(1000 soldiers)</i>
Czech Republic	78.9	10.28	69	1.9	57
Cyprus	5.9	0.926	10.2	0.38	10
Estonia	45.2	1.383	6.3	0.158	5.5
Hungary	93	9.85	65	1.4	33.4
Latvia	64.6	2.36	8.4	0.198	4.88
Lithuania	65.3	3.69	13.9	0.359	12.7
Malta	0.316	0.405	4	0.031	2.14
Slovakia	49	5.4	22.7	0.624	22
Slovenia	20.3	1.99	22	0.387	6.55
Sum of 9	422.516	36.284	221.5	5.437	154.17
Poland	312.6	38.6	188	3.9	163
Poland as % of 10	42.50%	51.50%	45.90%	41.80%	51.40%

Source: Military Balance 2003-04

Source : The Military Balance 2003-2004 , statistiques publiées par l'International Institute of Strategic Studies de Londres.

Annexe 5. Le bouclier antimissile américain : Comment il pourrait fonctionner?





Source : Le Nouvel Observateur du 21 août 2008

Disponible sur :

http://tempsreel.nouvelobs.com/actualites/europe/20080820.OBS7975/bouclier_antimissile__pologne_et_usa_signent_laccord.html (Voir l'infographie « Le projet américain de bouclier antimissile »)